

plurriel

débat

année 1979

18

BRETAGNE

L'évolution politique du mouvement breton durant les années vingt (*Alain Déniel*) □ **Racisme et antisémitisme dans le mouvement breton des années trente** (*Pierre-Jean Simon*) □ **Prêtres, nobles et paysans en Léon au début du XX^e siècle : Feiz ha Breiz 1900-1914** (*Fañch Elegoët*) □ **Aux origines du nationalisme breton** (*Jean-Christophe Cassard*)

COLLECTIF PLURIEL

Yvon BOURDET (C.N.R.S./E.H.E.S.S.), Christian COULON (Univ. de Bordeaux I), Kristin COUPER (Univ. Paris VIII), Mikhaël ELBAZ (Univ. Laval, Québec), Fanch ELEGOËT (Univ. de Haute-Bretagne, Rennes), Alain FENET (Univ. de Picardie, Amiens), Alain FOREST (C.N.R.S./CeDRASEMI), René GALLISSOT (Univ. Paris VIII), Henri GIORDAN (C.N.R.S./E.H.E.S.S.), Christian GRAS (Univ. des Sciences Humaines de Strasbourg), Charles HALARY (Univ. Laval, Québec), Claude HENRY (Univ. de Haute-Bretagne, Rennes), Robert LAFONT (Univ. Paul Valéry, Montpellier), Louis LE BORGNE (Univ. du Québec à Montréal), NGUYEN XUAN LINH (C.N.R.S./CeDRASEMI), Richard MARIENSTRAS (Univ. Paris VII), Jacques MASCOTTO (Univ. du Québec à Montréal), Yoram OGEYN, Pierre-Yves PECHOUX (Univ. de Toulouse), Yves PERSON (Univ. Paris I), Camille SCALABRINO (Univ. Paris VIII), Pierre-Jean SIMON (Univ. de Haute-Bretagne, Rennes), Ida SIMON-BAROUH (C.N.R.S./CeDRASEMI), Pierre-Yves SOUCY (Univ. du Québec à Montréal), Georges TUGENE (Univ. des Sciences Humaines de Strasbourg), Claudie WEILL (E.H.E.S.S.).

COMITE DE COORDINATION

A. FOREST, R. GALLISSOT, N.X. LINH, C. SCALABRINO,
P.J. SIMON, I. SIMON-BAROUH, C. WEILL.

Rédaction, administration (adresse pour toute correspondance et envois de manuscrits) :

PLURIEL, CeDRASEMI, 6 rue de Tournon, 75006 Paris

Le numéro : 15F Association Pluriel Souscription à 4 numéros : 45F
(étranger : 20F) C.C.P. Paris 20134 89F (collectivités et étranger : 60F)

Publication assurée par le CeDRASEMI (E.H.E.S.S./C.N.R.S.) et le Centre de recherche de l'Université Paris VIII ; avec le concours du C.N.R.S. et de l'IDERIC.

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Responsable de la publication : Pierre J. SIMON

pluriel

n°18, 1979

Présentation
Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh 3

ETUDES ET DOCUMENTS

L'évolution politique du mouvement breton durant les années vingt
Alain Déniel 5

Racisme et antisémitisme dans le mouvement breton des années trente
Pierre-Jean Simon 29

Prêtres, nobles et paysans en Léon au début du 20^e siècle.
Notes sur un nationalisme breton : *Feiz ha Breiz* 1900-1914
Fañch Elegeët 39

LECTURES

Aux origines du nationalisme breton
Jean-Christophe Cassard 91

Récentes parutions 99

Recherches en sciences sociales
sur les relations inter-ethniques, les relations raciales, les contacts culturels, les problèmes de minorités et la question nationale

PRESENTATION DES MANUSCRITS
DESTINES A LA PUBLICATION DANS PLURIEL

- Nous donner toujours la première frappe - ou une très bonne photocopie - et non un double.
- Double interligne (y compris pour les notes). Larges marges des deux côtés, en haut et bas de page.
- Numérotation continue des notes au cours d'un même article.
Regrouper les notes en fin de manuscrit.
- Indiquer clairement les prénoms et nom de l'auteur (+adresse et si possible un numéro de téléphone).
- Nous avons convenu de limiter autant que possible la longueur maximum des articles publiés dans *Pluriel* à 20 p. - soit un manuscrit 21 x 29,7 dactylographié double interligne d'environ 30 pages.
- *Références bibliographiques* : se conformer aux modèles suivants :
 - a - ouvrages
 - Alain Déniel, *Le mouvement breton, 1919-1945*, Paris : Maspéro (coll. "Textes à l'appui"), 1976, 446 p.
 - Léon Poliakov (éd.), *Hommes et bêtes. Entretiens sur le racisme*, Paris/La Haye : Mouton, 1975, 231 p.
 - b - articles
 - François-Pierre Gingras, "L'idéologie indépendantiste au Québec : de la revendication nationale au projet social", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LIX, 1975, pp. 273-284.
- Pour une bibliographie en fin d'article, *idem* sauf nom d'auteur en majuscules.

Comme un précédent à l'Occitanie, c'est à la Bretagne que ce numéro de *Pluriel* est principalement consacré. On ne nous le reprochera sans doute pas en Bretagne - même si certains n'aimeront guère ce qui est dit. On s'en agacera ailleurs. Signe de l'enfermement minoritaire, nationalitaire, nationaliste, régionaliste ou provincial - comme on voudra - nombreux sont, dans les "mouvements", ceux qui ne s'intéressent réellement qu'à leur propre problème : les Bretons à la Bretagne, les Occitans à l'Occitanie, les Québécois au Québec (ou, à la rigueur, au Canada), sans parler des Corses, plus insulaires que nature. En dépit des déclarations, la différence qui au fond seule importe et que l'on revendique, ce n'est trop souvent que la sienne propre, celle de son groupe, de sa communauté ; et beaucoup moins celle des autres, à qui l'on ne consent à prêter, au mieux, qu'une distraite attention.

Nous refusons, quant à nous, cet enfermement, et prétendons, sans ceillères, nous intéresser à tout. Non pas, certes, dans le vide, au nom d'un cosmopolitisme ou d'un universalisme abstrait. Ni non plus - du moins nous l'espérons - à la manière bien parisienne de ces nouvelles dames patronesses au style *new-look* et à l'efficacité technocratique qui se penchent de temps à autre avec sollicitude sur les problèmes des autres, des minoritaires, Bretons, Occitans ou Québécois, et les prenant en charge dans de fastueux et éphémères discours, condescendant à leur épargner la peine de penser eux-mêmes leur propre situation. De même n'entendons-nous pas, sous prétexte d'embrasser l'ensemble des faits de minorités ou de nationalités, pratiquer un comparatisme à tout va, générateur des pires confusions idéologiques et d'extravagants amalgames : l'Occitanie n'est pas le Québec, la bretonnité est bien différente de la judéité ou de la négritude et la question catalane est fort éloignée de la question écossaise.

Cependant, appréhender les situations socio-historiques dans leur singularité concrète et la trame de leur quasi-infinie complexité, n'est pas se refuser à chercher ce qui, en toutes, peut se jouer. Ce n'est pas se refuser à tenter de comprendre une situation particulière à la lumière des autres. Aucun de ces problèmes que nous appelons de minorités n'est clos sur lui-même : des rapports, à différents niveaux, existent de l'un à l'autre, qu'il nous appartient de découvrir. Nous parlons de lieux minoritaires qui ne sont point d'isolement et de différences assumées ouvertes à l'universel. La Bretagne certes (ou l'Occitanie, le Québec et les autres), nous importe, dans son visage singulier, celui de sa langue, de sa civilisation traditionnelle, de son histoire et de sa modernité. Mais nous importe encore bien davantage, le fait même de la diversité concrète des langues, des civilisations, des histoires et des modernités. Tel est du moins le sens de l'idéologie dont se réclame cette revue : celle de l'universalisme concret et du pluralisme des peuples et des cultures.

Ce n'est toutefois pas de la Bretagne en général que nous parlons ici. D'autres le font, croyant trouver du sens à mettre à la queue leu leu des petits articles et des bribes d'information sur une réalité bretonne découpée en rondelles, morcellée, désintégrée (et même s'ils nous parlent d'espoir et prétendent s'exprimer autrement, c'est à une très ancienne oeuvre de désagrégation des périphéries minoritaires par le centre qu'ils prêtent, en toute bonne foi, la main). On trouvera ici des études sur l'histoire du mouvement breton qui font suite à une "table ronde" organisée à l'Université de Haute-Bretagne en juin 1977. Il s'agissait, dans les perspectives des mouvements minoritaires ou nationalitaires d'aujourd'hui, de poser des questions à l'histoire.

Nous pensons, en effet, refusant aussi le confinement dans le seul présent, que cette histoire du mouvement breton nous concerne toujours directement. C'est une attitude très répandue dans le mouvement breton actuel que l'amnésie volontaire de son passé et particulièrement la mise entre parenthèses de l'épisode jugé globalement détestable de Breiz Atao (1919-1945) marqué de l'opprobre du fascisme et de la collaboration. Attitude, à coup sûr, erronée. Mordrel, un acteur éminent de l'époque, en exerçant à ses mémoires où il tente de dresser sa statue de héros de la nation bretonne, cite cette pensée du philosophe Santayana : "Celui qui ne se souvient pas de l'histoire est condamné à répéter les erreurs du passé". On ne saurait, contre Mordrel lui-même et ses pareils, mieux dire. En dépit d'une célèbre chanson, on ne fait jamais du passé table rase. On ne repart jamais à zéro. Le croire, c'est refuser les leçons du passé, se priver des apports d'une histoire qui ne saurait jamais être totalement négative et se condamner, loin d'en être délivré comme on le pense bien à tort, à en charrier sans fin le poids mort et le bois pourri. Le mouvement breton s'épuise à reproduire sans cesse un passé qu'il veut ignorer, à redécouvrir à neuf des questions posées depuis longtemps, à explorer des voies dont l'histoire montre très bien qu'elles n'ont jamais conduit nulle part, négligeant en conséquence les chemins qui, peut-être, loin des vieilles ornières, pourraient conduire à l'avenir. Nous aimerions modestement contribuer à un accès de lucidité de la part de ses acteurs d'aujourd'hui.

Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh

L'EVOLUTION POLITIQUE DU MOUVEMENT BRETON DURANT LES ANNEES VINGT

Alain DENIEL

Quand "la mil-neuf-cent-quatorzième année après la naissance du Christ dans l'étable, la face sanglante de la guerre" se dressa "tout à coup comme la tête du pauvre devant la fenêtre des mondains livrés aux danses déréglées" (1), il y avait plus d'un quart de siècle que le mouvement breton était apparu. Ainsi dénommé par ceux des Bretons qui s'en réclamaient, le "mouvement" était composé d'associations diverses, culturelles ou politiques (l'Union Régionaliste Bretonne, le collège des bardes, le Bleun-Brug, la Fédération Régionaliste Bretonne, le Parti National Breton). Toutes entrèrent en léthargie après la proclamation de "l'Union sacrée" et le départ de leurs membres pour le front. Lorsqu'elles sortirent de leur sommeil quatre années plus tard, un nouveau monde était né. La plupart ne s'y reconnurent pas et eurent beaucoup de difficultés à simplement survivre. L'entrée en lice d'une nouvelle génération, celle de Breiz Atao, contribua encore à accélérer leur déclin. En quelques années, les initiatives prises par Breiz Atao aboutirent à donner au mouvement breton un visage nouveau. Ce visage, empressons-nous de le souligner, ne correspondait pas vers 1930 à l'image qui, plus tard, s'imposera à l'esprit des Bretons et qui, aujourd'hui, conduit ceux-ci à assimiler les membres du second Emsav à des fascistes (assimilation qui englobe même parfois les militants de l'actuel mouvement...). Les pages qui vont suivre viseront donc, à travers une description des phases de l'opération de remodelage entreprise par Breiz Atao, à restituer à l'emsav des années vingt les traits véritables de sa physiologie.

Le conflit passé, le premier groupement breton qui se manifesta fut l'Union Régionaliste Bretonne (U.R.B.).

1 - Y.-B. Calloc'h, *Ar en deulin* (A genoux), Ed. Kendalc'h, 1963, p. 183.

Fondée en 1898, l'U.R.B. était présidée depuis 1902 par un personnage particulièrement représentatif du mouvement d'avant-guerre : le marquis de L'Estourbeillon. "Il n'était pas possible d'aimer la Bretagne plus que lui" affirme La Bénélais dans sa "Galerie bretonne" : "Il était pris d'un frisson sacré pour en parler", si bien qu'"orateur pompier mais émouvant, il amenait les larmes aux yeux de ses auditeurs et versait la bonne part des siennes" (2). L'amour du marquis pour sa "petite patrie" n'était pourtant point gratuit. On dit de L'Estourbeillon qu'il représentait le chaînon historique entre "les hobereaux bretons de 1788 qui, à Rennes, défendaient l'épée à la main l'autonomie bretonne" et "les citoyens bretons" (3) du second Emsav. L'assertion n'est pas dénuée de fondement. Surtout si l'on se souvient de quelle façon les dits hobereaux amalgamaient les privilèges reconnus à la province avec ceux de leur caste...

L'Estourbeillon avait d'abord été secrétaire de l'Association Bretonne. Créée en 1843, frappée d'interdiction par Napoléon III en 1859, ce groupement était réapparu en 1872. Son activité, pour l'essentiel, résidait dans l'élaboration d'études à caractère économique (en vue notamment d'améliorer les méthodes agricoles) et de travaux historiques. Rien, semble-t-il, qui autorise vraiment à affirmer que l'Association continuait autant qu'il se peut, l'esprit des Etats de Bretagne" (4). Il reste que les deux tiers de ses six cents membres appartenaient à la noblesse. Comme parmi ceux-là les tenants de la devise "Dieu et le roi" étaient fort nombreux - L'Estourbeillon, pour sa part, n'avait jamais fait mystère de ses préférences politiques et religieuses - l'opinion qui prévalait en ce temps et qui assimilait Breton et chouan trouvait à s'alimenter.

En 1899, L'Estourbeillon avait été porté à la députation par les électeurs de la première circonscription de Vannes. Son obstination à revêtir un costume breton chaque fois qu'il paraissait à la Chambre Importe moins que le contenu de ses interventions à la tribune du Palais-Bourbon. Lorsque le marquis intervient devant ses collègues en 1902 et en 1903 c'est pour s'élever contre la décision du ministère des cultes de supprimer le traitement des recteurs qui, malgré les ordres du gouvernement, continuaient de faire le prône et le catéchisme en breton. Vainqueurs aux élections législatives de 1902, les radicaux venaient d'inaugurer une politique d'anticléricalisme "agressif", qui devait culminer avec le vote de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. Les mesures prises contre le breton participaient de cette politique. Les formations de gauche existant alors ne voulaient voir dans l'idiome celtique que la langue de la réaction utilisée par prêtres et châtelains pour asseoir leur domination sur le peuple des campagnes. Loin de remettre en question ce jugement, le camp adverse le partageait et proclamait bien haut que "le breton et la foi étaient frère et sœur en Bretagne". Comme Myr Graveran, l'évêque de Quimper, créateur en 1844 de la revue mission-

2 - Jean La Bénélais, "Galerie bretonne", *La Bretagne réelle*, n°285 bis, août 1969, p. 4.

3 - Norvan Marchal, "Le mouvement breton", *La Bretagne réelle*, n°334 bis, été 1972, p. 11.

4 - *Ibid.*, p. 10.

naire *Lizeri ar Feiz*, le marquis de L'Estourbeillon était convaincu de "l'étroite liaison" existant "entre la langue d'un peuple et ses croyances" (5). Comme le vicomte de La Villemarqué, auteur du *Barzaz Breiz* (paru en 1838), il savait que l'Eglise catholique s'attachait à prêcher au peuple "le respect pour les propriétaires, pour toutes les personnes d'une condition supérieure" (6). En prenant à la Chambre des députés la défense du breton menacé - une langue qu'il ne parlait pas, il était né à Nantes - L'Estourbeillon n'agissait donc pas sous l'emprise de quelque "patriotisme" désincarné - même si l'on admet qu'un aspect passionnel entraînait en ligne de compte dans sa démarche.

Sous la direction du marquis, l'U.R.B. était parvenue à regrouper plusieurs centaines de personnes, notables et éléments des classes moyennes pour l'essentiel. On dénombre dans leurs rangs 25% de nobles, 17% de prêtres, 11% de membres des professions libérales, 11% de commerçants, 6% de fonctionnaires, 6% d'artistes, 5% d'industriels, 4% de professeurs, 4% d'étudiants. Pas ou peu de paysans, de marins, d'ouvriers... L'association réclamait des pouvoirs publics qu'ils autorisent l'enseignement du breton dans les écoles de la péninsule armoricaine et qu'ils engagent une politique de décentralisation administrative comportant à terme la restauration des anciennes provinces (dans l'optique des amis de L'Estourbeillon il va sans dire que cette dernière réforme devait s'accomplir au bénéfice des notables bretons, à qui il reviendrait d'assumer l'héritage de l'Etat dans la direction des affaires régionales...). L'U.R.B. manifestait également le désir d'une meilleure exploitation des possibilités économiques locales. Si elle s'était organisée en fonction de son programme - cinq sections se partageaient ses membres : décentralisation administrative, économie, histoire et littérature, langue et littérature bretonnes, beaux-arts - l'activité nécessaire à une prise en considération de ses revendications par les gouvernements lui avait toujours fait défaut. La capacité militante de ses adhérents ne l'autorisait à rien d'autre (en dehors de la publication d'un bulletin trimestriel) qu'à la préparation de congrès annuels axés principalement sur une succession de comptes rendus d'études régionales. Dans ces conditions, on comprend qu'en 1909, Gaston Doumergue ait pu opposer un refus catégorique à la requête présentée par les dirigeants de l'U.R.B. et les parlementaires de la province en faveur de l'enseignement du breton.

De telles rebuffades ne découragèrent pourtant pas L'Estourbeillon. Son premier geste, le canon s'étant tu, consista à envoyer aux délégués à la conférence de la Paix et aux membres de la commission chargée de concevoir la future S.D.N. une déclaration dans laquelle il revendiquait une fois encore droit de cité pour le breton dans les écoles de Bretagne. Cette exigence s'accompagnait d'un vibrant plaidoyer en faveur des "libertés" bretonnes - notamment religieuses. Se réclamant des principes wilsoniens, il avait su inscrire sa demande dans le cadre du mouvement qui portait alors la France à exiger de l'Autriche et de la Pologne le respect de leurs propres auto-

5 - Cité par Jean-Yves Guémar, Préface à Emile Masson, *Les Bretons et le socialisme*, Paris : Maspero, 1972, p. 37.

6 - Hersart de La Villemarqué, *Barzaz Breiz*, Chants populaires de Bretagne, Librairie académique Perrin, 1838, p. 37.

rités : "Il importe de reconnaître à chaque peuple le droit de demeurer lui-même, quelle que soit la situation dans l'organisation intérieure ou extérieure des Etats. Il faut que le futur traité de paix mondiale affirme et proclame nettement, en l'établissant désormais comme une règle intangible. le droit imprescriptible des peuples de parler et d'enseigner librement leur langue, de voir respecter à jamais sans entraves leurs traditions et croyances" (7). De nombreuses personnalités ayant tenu à assurer le marquis de leur soutien, ce dernier leur soumit une pétition. Les délégués à la Conférence de la Paix apprirent ainsi que près de huit cents notables bretons donnaient "leur plus complète adhésion aux idées émises et au principe posé et défendu par leur compatriote, M. de L'Estourbeillon, député du Morbihan, relativement au droit des langues et aux libertés des peuples" (8). La notoriété des signataires - les cinq évêques de Bretagne, les évêques bretons d'Amiens, Beauvais, Lille, Saltz, quatorze députés en exercice - n'empêcha pas "l'affaire" d'être rapidement classée.

L'annonce qu'un projet de réforme régionale allait être déposé dans le courant de 1920 vint d'ailleurs bientôt retenir l'attention des membres du mouvement breton. Dans ses dispositions, le projet prévoyait l'éclatement de la Bretagne : Rennes dominerait les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, la Manche, tandis que Nantes coifferait le Finistère, le Morbihan, la Loire-Inférieure et la Vendée. Cette fois l'U.R.B. réagit moins rapidement que sa sœur rivale, la Fédération Régionaliste de Bretagne (F.R.B.).

En septembre 1911, une cinquantaine d'éléments, républicains catholiques dans leur majorité, s'étaient retirés du groupement dirigé par L'Estourbeillon. Ils reprochaient au marquis, qualifié de "politicien retors", d'avoir fait régner "une odeur de peau d'Espagne et de fleur de lys au sein de la société" (9), autrement dit d'avoir noué liaison avec les milieux monarchistes. Par ailleurs, souvent bretonnants, ils n'admettaient pas la part trop belle faite au français dans les congrès et la revue de l'organisation. Enfin ils dénonçaient chez leur président un goût trop prononcé pour les "vieilles nippes, les petites maisons, la petite patrie" (10), bref d'être trop porté sur "la binouiserie de carte postale". Encouragés par les sillonistes de l'Ouest-Eclair, ils prirent la décision de fonder la Fédération Régionaliste de Bretagne. Mais celle-ci n'innova ni par son programme ni par son organisation et sa politique ne fut pas moins timorée que celle de l'U.R.B. Toutefois, l'étude des problèmes économiques y tint une place plus importante et le breton y fut mieux traité.

Jusqu'à la guerre, la présidence de la F.R.B. avait été assurée par Jos Parker, artiste-peintre et poète de Fouesnant. Parker ayant trouvé la mort

7 - *La Libre Parole*, 31 janvier 1919.

8 - Cité par Yann Poupinot, *La Bretagne contemporaine*, t. 2, Ker Vreizh, 1955, p. 79.

9 - Berthou, *Les vestiges pour des lanternes*, 1913.

10 - *Ibid.*

au front en 1916, il revint à Jean Choleau, industriel tisserand né à Vitré en 1879, de reprendre les rênes après le conflit. A son congrès de Morlaix en septembre 1920, la F.R.B. se livra à une critique en règle du projet de réforme régionale qui allait être soumis au Parlement. Aux dires des congressistes :

- . les divisions administratives et économiques projetées, trop petites, feraient double emploi avec les départements (le projet ne prévoyait pas la suppression de ces derniers) ;
- . leur réalisation aurait pour conséquence d'augmenter le nombre des fonctionnaires au lieu de les réduire ;
- . en raison de leur exigüité, les régions proposées ne pourraient pas entreprendre de grands travaux, même en surchargeant les contribuables de nouveaux impôts ;
- . la formation de régions nouvelles autour d'une métropole relevait d'une conception éminemment centralisatrice et ne tenait aucun compte de l'existence de pays qui, comme la Bretagne, avaient une personnalité propre et bien définie.

En conséquence, et à l'instigation de Choleau, la F.R.B. demandait que soit retenu le principe de la constitution de vastes régions. La région ouest en particulier, devait comprendre le Poitou, l'Anjou, le Maine et la Bretagne accrue du Cotentin, avec Nantes comme capitale inter-provinciale et Rennes, Tours, Poitiers comme chefs-lieux provinciaux. Au cas où ce principe ne serait pas admis, la F.R.B. émettait le vœu que "la Bretagne entière accrue du Cotentin, d'une partie du Maine et d'une partie du Poitou constitue une région avec Rennes et Nantes" (11). Cette manière de contre-projet, si elle ne laissait pas d'apparaître comme originale, procédait en fait de conceptions quelque peu "impérialistes" : pour Choleau, le Cotentin, le Maine et le Poitou n'étaient plus que des provinces "sans caractères" : leur maintien ne présentait "aucune utilité" et surtout les Bretons "au travers des siècles" avaient fait leurs ces régions "par le travail opiniâtre de leurs cerveaux et de leurs bras et par l'enfantement des mères bretonnes qui s'étaient répandues dans ces terres" (12) !

A son tour, le marquis de L'Estourbeillon intervint. Profitant de ce que Maurice Bigot, directeur de *L'Hermine*, avait réuni dans la grande chambre du Parlement de Bretagne des personnalités acquises, malgré la diversité de leurs opinions, au principe de la constitution d'une région bretonne dans les limites de l'ancien duché, il invitait l'ensemble des sociétés locales à former un comité de défense des intérêts bretons. Pour protester contre ce qu'il jugeait être une atteinte à l'intégrité de la province, le comité organisait une pétition dans le pays et, s'il en croit, recueillait trois cent soixante mille signatures. Mais cette effervescence devait rapidement retomber - et le comité se dissoudre - à partir du moment où la Chambre des députés eût enterré le projet de réforme régionaux.

11 - *Le Réveil breton*, n° 1, 4e trim., 1920, p. 9.

12 - *Ibid.*

La F.R.B. voulut reprendre à son compte le besoin d'union qui s'était manifesté en cette occasion et qui continuait d'être ressenti par beaucoup. Ses efforts se concrétisèrent en novembre 1921 avec la naissance d'une confédération des sociétés d'action bretonne. La formule retenue devait permettre de procéder "à une action commune sur tous les points précis pouvant comporter une entente utile aux intérêts de la Bretagne, sans compromettre l'autonomie des groupes (participants) et sans préjudice pour l'idéal particulier dont ils s'inspiraient" (13). On trouvait aux côtés de la F.R.B., le Gorseddes Bardes, le Bleun-Brug de l'abbé Perrot, l'Union de la Jeunesse de Bretagne (Breiz Atao), la Chambre des métiers de Bretagne, les associations Brediah er brehoneg et Breuriez Brezonek. Alors qu'un an auparavant il préchait l'unité, L'Estourbeillon, cette fois, était demeuré à l'écart, faute d'avoir pu surmonter l'antipathie qu'il éprouvait à l'égard de deux ou trois personnalités qui siégeaient au comité de la confédération - les querelles de personnes prenaient facilement l'allure de cataclysmes au sein de ce microcosme qu'était alors l'Essav.

L'activité de la nouvelle confédération se réduisit à l'émission de vœux : ainsi en décembre 1921, auprès des conseils généraux, municipaux et d'arrondissements pour que le breton soit mis "sur le même pied que le provençal" (des cours facultatifs de provençal existaient dans les lycées d'Aix, Marseille, Toulon, Avignon ainsi que dans les écoles normales du Vaucluse et des Basses-Alpes).

De plus en plus, il apparaissait que les pratiques des régionalistes appartenaient à un autre âge. Avec l'envoi de suppliques aux pouvoirs publics, l'U.R.B. et la F.R.B. bornaient toujours leur action à la publication de leur revue trimestrielle et à la tenue d'un congrès, une fois l'an. Congrès "dansant" pourrait-on dire, puisque les congrès étaient prétextés à l'organisation de fêtes "bretonnes". Parmi toutes ces fêtes, Ernest le Barzic, dans une petite brochure consacrée à Jean Choleau, nous assure que "certains méritent une attention toute spéciale" : "Citons d'abord l'inauguration à Fouesnant, en 1923, du monument de Jos Parker, oeuvre de l'architecte James Boullé et du sculpteur Alexandre Le Quéré, de Pont-Aven [...]. Des panégyriques furent prononcés par Jean Choleau, Le Berre, Le Braz, Taldir (marchand de vins), Pierre Mocaer (conseiller général d'Queasant), Caroff (instituteur libre) et des poèmes dits par le grand-druide Berthou (Ingénieur à Paris), le docteur Dubois et Erwan Marec. A l'issue du banquet qui suivit, long toast de Jean Choleau [...]. Les journées du 31 juillet au 2 août 1926 à Pont-Aven constituèrent également un franc succès. Tout fut réussi : le concert avec chants de Botrel par Cueff, Gourvil, la visite à la tombe de Botrel, couronnement d'une reine par Taldir, danses, théâtre, concours puis pèlerinage sur la tombe de Parker à Fouesnant" (14).

Une dernière occasion d'épouser leur temps s'offrit aux régionalistes avec l'affaire du procès des autonomistes alsaciens. Mais en fait, lors

13 - Ibid., n° 6, janv.-mars 1922, p. 24.

14 - Ernest Le Barzic, Jean Choleau. Son oeuvre, Impr. Simon, s.d., pp. 25-26.

du procès de Colmar, ce fut l'aspect confessionnel du mouvement régionaliste breton qui se trouva une nouvelle fois souligné : ses adhérents s'attachèrent surtout à défendre le statut religieux dont bénéficiaient les provinces recouvertes et, extrapolant, s'employèrent à réclamer la liberté d'enseignement pour toutes les régions du pays. Membre de la F.R.B., Léon Le Berre, "bourgeois et homme d'écritoire" (15) (il dirigeait le journal *L'Union agricole et maritime de Quimperlé*), écrivait dans le numéro du *Réveil breton* de juillet 1927 : "Il y avait quarante-sept ans que la séparation s'était produite. Avant nous, l'Alsace-Lorraine avait connu le Kulturkampf. Et depuis, Bismark ayant été à Canossa, nous avons eu, nous autres, le Combisme. Nous nous en ressentons autant que jamais. Au lieu de dissimuler cette honte, nous avons prétendu envahir le domaine régionaliste le plus élémentaire des provinces recouvertes : leur statut religieux et la question d'enseignement". Rapportant les propos tenus par un témoin au procès de Colmar, l'abbé Gagne, curé de Saint-Louis : "Les catholiques de France n'ont ni la liberté d'association, ni la liberté d'enseignement. C'est une liberté mutilée !", Le Berre ajoutait : "Et de cette liberté mutilée, les alsaciens-Lorrains n'en veulent pas, pas plus que ces Bretons, dont deux cent cinquante mille sont morts pour que non seulement l'Alsace fut libre, mais avec elle toutes les provinces de France" (16).

Après Colmar, l'effritement du régionalisme breton ne cessa d'aller s'accroissant. La revue de la F.R.B. vit fondre le nombre de ses abonnés et disparut en 1929. La Fédération elle-même suivit cette évolution parallèle et demeura sans président de 1928 à 1934. Des deux cents adhérents qu'elle comptait dans ses beaux jours, il ne lui restait pas trois douzaines. Si elle ne se résignait pas à disparaître, l'U.R.B. se révélait tout aussi impuissante à enrayer l'amenuisement de ses effectifs : du millier des partisans groupés jadis par L'Estourbeillon, le quart, à peine, acceptait encore de répondre présent.

En fait, à aucun moment durant ces années vingt, le mouvement régionaliste breton n'avait été en mesure de faire triompher la moindre de ses revendications. L'Estourbeillon, Choleau et leurs amis prétendaient parler "au nom de la nation bretonne". La vérité était que la population de la péninsule ignorait quasiment tout de leur "action". Dès lors, la partie n'était pas jouable. Les protestations de loyalisme de l'U.R.B. et de la F.R.B. à l'égard de l'Etat français, les décorations gagnées en nombre de leurs membres sur les champs de bataille (Choleau, braucardier à Verdun, était fier de sa médaille militaire et de sa croix de guerre, décoration qu'arborait aussi L'Estourbeillon) ne pouvaient guère permettre aux régionalistes d'obtenir mieux qu'un succès d'estime auprès du personnel politique en place entre 1919 et 1924. Etait-il raisonnable d'attendre des députés de la Chambre bleu-horizon qu'ils inaugurent une politique de décentralisation conforme à celle souhaitée par L'Estourbeillon, Choleau et consorts ? Pourquoi modifier des institutions qui avaient tenu bon dans la tourmente ? Sans doute, à droite, certains jugeaient-ils nécessaire une réforme de l'Etat. Mais ceux-là s'inspi-

15 - Jean La Bénélaïs, "Galerie bretonne", La Bretagne réelle, n° 285 bis, Automne 1969, p. 6.

16 - Le Réveil Breton, n° 15, avr.-juil. 1927.

raient des principes de hiérarchie et de centralisation remis en honneur par la guerre, et leurs préoccupations étaient diamétralement opposées à celles des régionalistes. L'arrivée au pouvoir du Cartel des Gauches en avril 1924 devait en tout cas réduire à néant les espoirs que nourrissaient peut-être encore certains membres des organisations bretonnes. Le gouvernement se trouvait alors placé entre les mains d'hommes pour lesquels la centralisation représentait l'instrument nécessaire au succès de la politique de laïcité qu'ils se proposaient de promouvoir. Il était hors de question à leurs yeux d'accorder l'ombre d'une satisfaction à des groupements dont la vocation régionaliste se doublait d'une vocation confessionnelle. D'autant que les nouveaux dirigeants savaient pertinemment que sur le lieu même de leur existence ces groupements manquaient totalement d'assises.

Avec l'U.R.B. et la F.R.B., une autre organisation du mouvement breton des années vingt pouvait se prévaloir d'un acte de naissance antérieur à la Grande-Guerre : le *Bleun-Brug* (Fleur de Bruyère).

L'existence de ce mouvement créé sous l'impulsion d'un ecclésiastique, Jean-Marie Perrot, remontait à l'année 1905. L'offensive combiste qui alors battait son plein avec l'expulsion des congrégations religieuses avait-elle déterminé l'initiative de l'abbé Perrot ? Le fait que le nouveau groupement ait d'emblée revendiqué le "plein exercice" des droits de la Bretagne "en matière d'enseignement" le donne à penser. De même la nécessité affirmée dans son programme d'obtenir toute liberté "en matière culturelle et linguistique" (17). C'est que l'abbé Perrot appartenait à cette fraction du clergé pour laquelle la langue bretonne représentait encore le meilleur obstacle à opposer à la diffusion des idées laïques dans la région. Maintenir ce "rempart de (la) foi et (des) traditions" (18), pour reprendre ici la définition que l'abbé donnait du breton, participait donc du souci qui animait les catholiques de tenir la politique du "petit père Combes" en échec. Ajoutons qu'à l'origine le programme du *Bleun-Brug* ne contenait aucune allusion à l'autonomie.

Diverses personnalités aidèrent au développement des activités du *Bleun-Brug* : le comte de Coatgoueden, propriétaire du château de Kerjean en Léon, et surtout Albert de Mun, député du Finistère, l'un des porte-parole des catholiques français. Des manifestations annuelles furent organisées dans le Léon : durant deux jours se succédaient séances d'études, messe, concours de déclamation, chorales et représentations théâtrales — le breton étant en ces circonstances la langue exclusivement utilisée. Parce qu'elles étaient placées directement sous le patronage de l'Eglise, les fêtes du *Bleun-Brug* attiraient des foules autrement importantes que celles rassemblées à l'occasion des congrès de l'U.R.B. et de la F.R.B. Par ailleurs, l'impact de ces réunions se trouvait quelque peu prolongé par la publication d'une revue mensuelle rédigée en breton, *Feiz ha Breiz* (Foi et Bretagne). Estimant que le maintien de la foi était lié à la pratique de la langue bretonne, un groupe de prêtres et de catholiques de la région de Landerneau avait, en 1899, dé-

17 - Cité par l'abbé Poisson, *L'abbé Jean-Marie Perrot*, Rennes : Plihon, 1955, p. 14.

18 - *Ibid.*, p. 87.

cidé de relancer cette revue (disparue depuis 1884) pour aider à "la préservation et à la diffusion du breton dans le diocèse de Quimper et de Léon" (19). L'abbé Perrot qui y collaborait depuis 1902 en prit la direction en 1911 et sous sa houlette le *Bleun-Brug* et *Feiz ha Breiz* travaillèrent de façon complémentaire.

Ici encore les années 1914-1918 marquèrent un hiatus. Cinq années durant, Jean-Marie Perrot dut suspendre ses activités. Quand il se remit à l'ouvrage en 1919, il ne jugea d'abord pas nécessaire de s'écarter de la route qu'il avait empruntée avant le conflit, se contentant d'une publication mensuelle pour *Feiz ha Breiz* (la revue pénétrait alors dans environ dix mille familles léonardes — souvent paysannes), de la tenue d'un congrès annuel pour le *Bleun-Brug*. La victoire du Cartel des Gauches aux élections législatives de mai 1924 devait l'amener à reconsidérer son attitude.

Nous avons indiqué précédemment que cette victoire n'avait pas été sans conséquences sur l'évolution des organisations traditionnelles de l'Ensav. Dans le cas du *Bleun-Brug*, l'arrivée du Cartel au pouvoir fut bien plus déterminante et il vaut la peine d'évoquer, même brièvement, les grandes lignes du programme que les Gauches se proposaient d'appliquer.

Successeur de Poincaré, Edouard Herriot voulait renouer avec le laïcisme combatif pratiqué avant-guerre par Emile Combes. Exposant la politique qu'il entendait mener, il annonça qu'il était partisan :

- . d'introduire les lois laïques en Alsace-Lorraine où le Concordat était resté en application et où l'enseignement public avait gardé son caractère confessionnel ;
- . d'appliquer à nouveau strictement la loi de 1901 sur les congrégations religieuses (celles-ci ne pourraient enseigner et même subsister sans autorisation de l'Etat — la loi avait été suspendue en 1914) ;
- . de rompre les relations diplomatiques avec le Saint-Siège ;
- . dans le domaine de l'enseignement, d'instituer "l'école unique" (contrairement à ce que cette formule aurait pu laisser croire, il s'agissait seulement de rendre gratuite l'accès à l'enseignement secondaire).

Ces déclarations provoquèrent une levée de boucliers dans les rangs des catholiques. Alors apparurent la DRAC — ligue de Défense des Religieux Anciens Combattants — et la Fédération Nationale Catholique présidée par le général de Castelnaud. Des manifestations furent organisées dans toutes les régions, groupant souvent de très nombreux participants. En Alsace et en Lorraine, les conseillers municipaux et généraux, les députés, les sénateurs multipliaient les protestations contre l'introduction des lois laïques. L'Union populaire de l'abbé Hoegy, parti confessionnel qui prônait le régionalisme, se développait sérieusement et un courant plus franchement autonomiste gagnait du terrain.

Les déclarations gouvernementales, la nature et l'ampleur des réactions qu'elles avaient provoquées dans les provinces recouvrées, amènent

19 - *Ibid.*, p. 26.

l'abbé Perrot et ses ouailles à considérer que le moment était venu de donner une coloration nettement politique à leur action. En décembre 1923 déjà, Yves Le Moal, un agriculteur de la région de Guingamp qui présidait le Bleu-Brug (le groupement était ouvert aux catholiques laïques) avait déclaré : "La moindre dose d'indépendance faciliterait le progrès religieux [...] les efforts faits ici en faveur de la religion restent à l'entière merci des fluctuations de la politique française, tant que la Bretagne ne sera pas protégée dans une certaine mesure par un statut plus ou moins autonome. Par exemple, que la Bretagne, entre autres choses, ait la disposition de ses écoles. N'y pouvons-nous aspirer ? Mais pour réaliser de tels desiderata, ne faut-il pas plutôt un gouvernement breton laïque, agissant d'accord avec les autorités religieuses sur la base d'un programme breton et catholique, consenti de part et d'autre ?" (20). En avril 1925 à Guingamp, les dirigeants du Bleu-Brug procédèrent à une révision des statuts de leur organisation. L'association affirmait vouloir désormais travailler à "la conquête d'un régime d'autonomie" à même de permettre à la Bretagne de recouvrer "le plein exercice de sa foi traditionnelle" et de sauvegarder ses intérêts dans les domaines intellectuel, politique et économique. Le Bleu-Brug se déclarait également disposé à "une entente fédérative avec les différentes régions françaises" en vue de favoriser "avec elles l'établissement d'un pouvoir central qui soit le mainteneur des libertés religieuses" (21).

Les autorités ecclésiastiques laissèrent faire. Le Cardinal Charost, archevêque de Rennes, n'avait-il pas indiqué dans un discours tenu deux mois auparavant que quand la Bretagne s'était "donnée" à la France elle avait "réservé ses franchises et ses libertés religieuses aussi catégoriquement que l'Alsace". "Pas plus que nos pères, avait-il ajouté, nous n'avons l'esprit de servitude" (22). Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc, était même venu assister à la clôture de la réunion de Guingamp qui avait vu le Bleu-Brug prendre une orientation autonomiste. A l'occasion des vœux du nouvel an 1926, Mgr Duparc, évêque de Quimper, invita le clergé de son diocèse à lutter contre le fléchissement du "sens breton" : "C'est un devoir plus pressant que jamais pour les prêtres, pour les maîtres et les maîtresses d'écoles catholiques de défendre et de cultiver la langue nationale, de la faire étudier, de la remettre en honneur. L'âme de la race y est intéressée. Les circulaires des ministres n'ont ici aucun droit d'intervention [...]. Le Breton a le devoir d'exiger qu'on respecte ses coutumes et sa langue comme sa foi. Elles font partie de son armature. Elles fortifient son tempérament moral. Elles l'aident à mieux garder son caractère indépendant, tenace, dévoué, et à s'attacher à la terre où il est né et où il aime prier et travailler." Toutefois l'évêque, qui savait qu'à Guingamp le séparatisme n'avait pas été condamné par les congressistes du Bleu-Brug, ajoutait : "Rien de tout cela ne nuit au patriotisme français du peuple breton. Il en a donné assez de preuves. C'est pourquoi, en défendant ses droits, il n'éprouve pas le besoin de se séparer de la France, qu'il ne veut pas confondre avec les persécuteurs

20 - *Ibid.* p. 78.21 - *Ibid.* p. 88.22 - *Ibid.* p. 90.

de sa foi, depuis trop longtemps installés au pouvoir" (23). L'abbé Perrot se montra satisfait de la "bonne lettre" (24) de Mgr Duparc. Dans sa réponse il lui adressa ses vifs remerciements, tout en assurant l'évêque que les membres du Bleu-Brug n'étaient pas séparatistes.

Durant le premier trimestre de 1926, l'association alla résolument de l'avant sur la voie nouvelle où elle s'était engagée. Mais, en avril, Mgr Duparc intervint pour freiner cette évolution. Écrivant à l'abbé Perrot, il l'invita à "revenir au programme raisonnable : défendre et cultiver l'esprit breton, la foi, la langue, les usages, l'histoire de la Bretagne". Et il rappelait que *Feiz ha Breiz* avait été fondée "à l'origine surtout dans un but d'apostolat religieux". Manifestement, l'évêque, peut-être influencé par l'évolution de la situation dans les provinces de l'Est (le gouvernement commençait à durcir sa position face à la montée de l'autonomisme alsacien) en était venu à penser que l'apparition en Bretagne d'un groupement semblable au mouvement de l'abbé Hoegy présentait plus d'inconvénients que d'avantages : "Votre campagne actuelle, expliquait-il à l'abbé Perrot, complique sans profit notre situation religieuse et compromet nos revendications catholiques en donnant un prétexte aux persécutions dont on nous menace" (25). En fait, l'évêque n'était pas hostile à certaines formes de revendication des "libertés régionales", mais il estimait irréalisable la conquête d'un régime d'autonomie. Cela ressort parfaitement d'une autre lettre qu'il adressa à l'abbé Perrot le 20 juillet 1926 : "Mon Cher Monsieur Perrot, une campagne de décentralisation est bonne. Une campagne d'autonomie, telle que vous la concevez, prêterait toujours à des interprétations dangereuses, donnera à nos jeunes gens des espérances irréalisables, provoquera des suspicions fâcheuses de la part même des bons catholiques. L'avenir possible pour la Bretagne n'est pas dans la voie où vous voulez entraîner les nouvelles générations. Défendez la foi catholique, la langue bretonne, l'esprit breton, et essayez d'obtenir pour la Bretagne des libertés plus larges. Mais ne vous faites pas d'illusions. En fait de liberté, vous n'obtiendrez pas un régime de faveur. On vous donnera ce qu'on sera forcé de donner aux autres, rien de plus." Et Mgr Duparc terminait en souhaitant "bon succès" au Bleu-Brug (26).

Les membres de l'association ne crurent pas nécessaire de réviser leur position. Au contraire, sous l'influence d'un nouveau venu, l'abbé Madec, une forte personnalité qui avait milité autrefois au Sillon, le caractère "politique" du Bleu-Brug alla s'accroissant. En septembre 1927, le mouvement tint congrès à Morlaix. Des autonomistes de Breiz Atao et de l'Hisano-Lothringisch Autonomisten Partei furent invités. C'était là une manifestation concrète de la politique d'alliance définie à Guingamp en 1925. Les propositions Walter et Seltz relatives aux libertés provinciales et à l'enseignement bilingue furent étudiées et les congressistes décidèrent que le Bleu-Brug

23 - *Ibid.*, p. 93.24 - *Ibid.*, p. 94.25 - *Ibid.*, pp. 97-98.26 - *Ibid.*, p. 110.

travaillerait à leur réalisation en union avec toutes les associations animées du même idéal. L'organisation de meetings fut prévue à cet effet ainsi qu'une action auprès de tous les corps élus du pays.

Mgr Duparc jugea que c'en était assez et réagit vivement. Le 28 octobre 1927, il fit paraître dans la *Semaine religieuse de Quimper* la note suivante : "Nous déclarons que nos prêtres ne pourront participer au Bleun-Brug qu'au cas où cette association reviendrait à son programme primitif, se bornant à défendre et à promouvoir la foi bretonne, l'esprit breton, la langue et la littérature bretonnes, l'art et les usages bretons, et à développer dans le pays la connaissance de l'histoire de Bretagne" (27).

Les événements qui s'étaient produits en France depuis l'année précédente n'étaient certainement pas étrangers à la décision de l'évêque. Une grave crise financière avait mis fin à l'expérience du Cartel des Gauches. Le 24 juillet 1926 Poincaré était revenu à la présidence du Conseil et avait déclaré vouloir former un gouvernement d'union nationale. Immédiatement, le nouveau ministère abandonna la politique anticléricale inaugurée par Herriot. Il ne fut plus question de priver les départements recouverts de leur statut religieux particulier. En revanche, Poincaré montra beaucoup de fermeté vis-à-vis des organisations autonomistes alsaciennes. Ces changements ne pouvaient que conforter Mgr Duparc dans son opinion : la Bretagne n'avait rien à gagner au développement d'un courant autonomiste d'inspiration catholique.

Les dirigeants du Bleun-Brug se plièrent à la condamnation prononcée par l'évêque. En 1928, l'abbé Madec abandonna son poste de secrétaire général du mouvement ; d'autres membres importants, comme le docteur Regnault, qui avaient contribué à donner au mouvement une orientation politique démisionnèrent à leur tour. Le Bleun-Brug redevint ce qu'il avait d'abord été : une organisation de propagande pour la survivance de la langue bretonne.

Tandis que, fraîchement démobilisés, régionalistes et membres du Bleun-Brug s'occupaient à ressusciter leurs mouvements, un nouveau venu accomplissait ses premiers pas sur la scène bretonne : Breiz Atao. Son apparition résultait d'une initiative de trois jeunes gens, Morvan Marchal, Henri Prado, Job Le Roince qui, en septembre 1918 à Rennes, avaient appelé à la constitution d'un groupement régionaliste. Si l'on en croit Marchal, "la censure complète des journaux" pendant la guerre avait empêché "tout contact" entre le mouvement d'avant 1914 et "les générations bretonnes qui arrivaient à l'âge d'homme" (28). Le "contact" dut être pourtant rapidement établi lorsqu'en janvier 1919, Marchal, Prado et de Roince firent paraître *Breiz Atao*, ils se référèrent explicitement à l'U.R.B. et à la F.R.B., en précisant qu'il s'agissait là d'organisations qu'ils estimaient et qu'ils admiraient. La nouvelle équipe ne prétendait à l'originalité que dans un seul domaine : le jeune âge de ses membres.

27 - *Ibid.*, p. 110.

28 - Morvan Marchal, "Le mouvement breton", *La Bretagne réelle*, n° 334 bis, été 1972, p. 11.

Le contenu des premiers numéros de *Breiz Atao* sembla devoir confirmer ces assertions. Le Groupe Régionaliste Breton, affirmait Marchal en janvier 1919, avait été fondé dans un triple but :

- . veiller à la "conservation" de la langue bretonne, des costumes, des traditions ;
- . unir plus fortement Haute et Basse-Bretagne ;
- . développer les liens d'amitié entre tous les peuples celtés.

Pour assurer "la conservation du legs des ancêtres", Marchal et ses amis déclarèrent miser sur le régionalisme : "Comme l'Action Française nous demandons la décentralisation la plus large et nous ne demandons que cela" (29). On retrouvait également chez eux le "thème des deux amours" - "notre Patrie bretonne" et "notre Patrie française" - cher à L'Estourbeillon et à Choleau. N'oublions pas, rappelaient les *Breiz Atao*, que trois siècles de réunion à la France ont fait des Bretons "des Français et même d'excellents Français" (30). Une des raisons qui les conduisaient à se réclamer du régionalisme aurait d'ailleurs résidé dans leur conviction que la centralisation rompait lentement l'unité française : "Nous craignons que l'excès, l'abus de centralisation ne cause, comme l'a démontré et le démontre aujourd'hui l'expérience historique, la dissociation de cet ensemble merveilleux" (31) : la France. L'outrance même des propos tenus amenait à s'interroger sur la sincérité des rédacteurs de la feuille bretonne. En réalité, ces professions de foi patriotique s'expliquaient par l'esprit du temps : le déferlement de la propagande nationaliste des années de guerre et les manifestations qui avaient suivi la victoire justifiaient bien l'usage de quelques "précautions oratoires" (32).

Breiz Atao d'ailleurs ne se plia pas longtemps à la comédie. En avril 1920, l'un de ses membres, François Debeauvais, fit tomber le masque : "... ou nous avons une première patrie, la Bretagne, et nous formons une nationalité ; ou nous avons au plus une petite et une grande patrie, la France, et nous formons au plus une provincialité fortement caractérisée. Il n'y a pas de milieu [...]. La France [...] ne peut être notre Mère-Patrie, car ce serait méconnaître les efforts séculaires de nos ancêtres, ce serait détruire notre propre affirmation : la Bretagne est une nation". Ce "fait" conduisait Debeauvais à écarter le régionalisme : la Bretagne ne pouvait être traitée "sur le même pied qu'une Bourgogne ou qu'une Normandie" (34). Année après année, les *Breiz Atao* enfoncèrent le clou ainsi planté. En décembre 1922, on lisait dans leur revue : "L'avènement du régionalisme ne relèvera pas la Bretagne. Ce n'est pas parce que de Paris on créera une région bretonne et que l'on mettra dans les mains des Bretons une partie de l'administration de leur pays,

29 - *Breiz Atao*, n° 3, mars 1919.

30 - *Ibid.*

31 - *Ibid.*, n° 1, janv. 1919.

32 - *Ibid.*, n° 3, mars 1919.

33 - Olier Mordrel, *Breiz Atao*, Paris : Alain Moreau, 1973, p. 59.

34 - *Breiz Atao*, n° 4(16), avril 1920.

que la Bretagne entrera dans la voie de la renaissance [...]. Il faut ignorer tout du génie français, de l'idée qu'on a dans toute la France de la Nation, de l'Etat, pour se figurer que la France laisserait à une région bretonne la liberté de se donner une culture propre (bretonnisation de l'enseignement et des universités), une législation propre tendant à favoriser les moeurs bretonnes, le droit de disposer de ses finances, etc. La France n'accordera à la Bretagne que ce qu'elle accordera au Berry ou à la Picardie, c'est-à-dire une délégation de ses pouvoirs" (35).

Ce langage était-il vraiment nouveau ? Quarante ans auparavant, ouvrant son cours d'Histoire de Bretagne, le professeur Arthur de La Borderie avait déjà déclaré : "La Bretagne est mieux qu'une province : elle est un peuple, une nation véritable et une société à part, parfaitement distincte dans ses origines, parfaitement originale dans ses éléments constitutifs... Qui donc a jamais songé à saluer nos voisins du nom de nation angevine, nation poitevine ou nation normande ? [...] C'est que ces populations, ces contrées, n'ont jamais été que des fractions, des membres d'un tout, soit la Gaule, soit la France, aucune d'entre elles ne possédait le germe d'une originalité nationale ; aucune, en tout cas, n'a développé ce germe de façon à fournir une carrière indépendante, une vie spéciale, autonome, individuelle, assez longue pour constituer l'existence d'un peuple" (36). Les régionalistes avaient eu connaissance de ces propos mais, bien qu'ils les aient estimés fondés, ils avaient reculé à en tirer des conclusions politiques radicales (On touche ici au problème de la nature véritable du régionalisme breton. Son essence ne semble pas différer de celle du nationalisme, l'opposition entre les deux courants tenant plutôt à une question "d'intensité". Après la guerre, Olier Mordrel souligna plaisamment ce point de vue dans Breiz Atao : "Sont nationalistes les gens qui appellent un chat un chat [...]. Sont régionalistes ceux qui appellent un chat : un félin domestique de petite taille et ont encore peur d'être compromis" (37)). L'influence exercée par l'enseignement de La Borderie avait néanmoins disparu en 1911 lorsqu'autour de la feuille *Breiz Dishual* était né le parti nationaliste breton : "Nous ne connaissons ni 'grande', ni 'petite patrie', avaient affirmé les jeunes promoteurs du P.N.B. Nous ne reconnaissons que La Patrie : une seule patrie : la Bretagne. [...] Nous ne saurions accepter, en effet, la thèse régionaliste, humiliante pour notre amour-propre et notre dignité de Bretons. Nous considérons la Bretagne, non comme une région du territoire français, mais comme une Nation originale, asservie et opprimée comme la Pologne et l'Irlande, mais qui n'en conserve pas moins un caractère national profondément distinct" (38). Les déclarations d'un Debeauvais en 1920-1921 n'étaient donc pas véritablement novatrices.

De même Breiz Atao emprunta-t-il à ses devanciers lorsqu'il entre-

35 - *Ibid.*, n° 12(48), 15 décembre 1922.

36 - Cité par Olier Mordrel, *op. cit.*, p. 509.

37 - Cité par Yann Poupinot, *La Bretagne contemporaine*, t. 2, 1955, p. 86.

38 - Cité par J.-Y. Guionar, Préface à Emile Masson, *op. cit.*, p. 62.

prit "d'établir d'une façon irréfutable" (39) que la Bretagne "possédait toutes les caractéristiques d'une 'nationalité'" : "Elle forme [...] un tout physique et humain essentiellement distinct, en dehors de l'unité française, en marge de la civilisation latine. Renfermé dans une unité géographique parfaite, son peuple, par son langage national proche du gallois et de l'irlandais, par son caractère bien tranché, (toutes ses traditions, son sentiment national vivant) fait à l'intérieur des frontières françaises figure de nation" (40). L'auteur de ces lignes, Olier Mordrel, s'était inspiré de La Borderie qui avait dit en 1890 : "La Bretagne [...] c'est une langue, la langue sacrée de nos aïeux. La Bretagne, c'est un caractère, un caractère national bien tranché, bien trempé ; par là même c'est un peuple, non pas seulement une province, mais une nation qui a son existence propre, originale, indépendante" (41). Mais La Borderie ne s'était-il pas lui-même inspiré d'un autre Breton - nationaliste français celui-là - Ernest Renan ? Dans une conférence prononcée en mars 1882, Renan s'était efforcé de cerner ce concept de nation. Et il avait soutenu que ce qui créait une nation c'était "la race, la langue, les intérêts, la géographie, les nécessités militaires, la possession en commun d'un riche legs de souvenirs, le désir de vivre ensemble" (42). Cette filiation ne devait pas être sans conséquences : comme la lecture du texte de Mordrel cité plus haut a permis de s'en rendre compte, le discours des idéologues de Breiz Atao sur la nationalité bretonne ne représentait finalement qu'un décalque du discours élaboré par les idéologues français sur le thème de la Grande Nation. Mais on distingue mal comment il aurait pu en aller autrement. Les faits sont têtus. Or c'est un fait que la Révolution française et le Premier Empire ont concouru de façon déterminante à la genèse du nationalisme.

La proclamation de l'existence d'une nationalité bretonne par Breiz Dishual en 1911 (à partir de critères puisés - déjà - chez La Borderie) s'était accompagnée de la revendication de l'état d'indépendance pour la Bretagne : "Nous pensons que le premier devoir d'une nation, le principe même de toute nationalité, c'est l'indépendance. Quand un peuple a perdu son indépendance, il doit tendre uniquement à la reconquérir et ne jamais cesser de la revendiquer". La "domination arbitraire et déloyale du peuple français" accusé de gouverner les Bretons contre leur "gré" avait été dénoncée (43). L'évolution de Breiz Atao à partir de l'automne 1921 parut d'abord indiquer que ce mouvement s'acheminait vers des positions aussi extrémistes que celles adoptées autrefois par Breiz Dishual.

Estimant que la Bretagne avait été sacrifiée pendant la guerre pour défendre des intérêts qui n'étaient pas les siens, Olier Mordrel s'éleva en septembre 1921 contre "l'utilisation des Bretons" : "Nous restons un peuple

39 - Olier Mordrel, *op. cit.*, p. 62.

40 - *Ibid.*, pp. 63-64.

41 - Cité par Yann Poupinot, *Les Bretons à l'heure de l'Europe*, Paris : Nouvelles Éditions Latines, 1961, p. 167.

42 - Cité par V. Prévot, *Découverte de la France*, Paris : Belin, 1972, p. 87.

43 - Cité par Jean-Yves Guionar, *op. cit.*, p. 62.

inférieur, qui n'est bon qu'à fournir du bétail humain aux chantiers et aux casernes de France, de l'argent pour la mise en valeur de ses richesses, et des légumes à ses habitants qui ne nous rendent que les épiluchures" (44). En février 1922, le comité directeur de Breiz Atao énonça que le but final de "l'action nationaliste" était "d'arracher la Bretagne à la domination d'un gouvernement étranger, d'une administration inappropriée et incapable, qui la maintiennent dans la servitude, qui travaillent à sa désagrégation, qui l'exploitent et qui la méilent, arbitrairement, à l'existence d'un peuple décadent et sans vitalité" (45). Etat et peuple français faisaient alors généralement l'objet d'une même réprobation... Breiz Atao, il est vrai, se gardait de parler d'"indépendance". Mais quand, paraphrasant Sieyès, Debeauvais interrogeait : "Qu'est-ce que la Bretagne ? Rien. Que doit-elle devenir ?", il répondait : "Un Etat" (46).

Breiz Atao ne devait pourtant pas être une réincarnation de Breiz Dishual. L'option fédéraliste qui triompha dans ses rangs après 1924 l'empêcha de succomber définitivement à la tentation du "nationalisme intégral".

Très tôt, le mouvement avait montré de l'intérêt pour le sort réservé aux minorités ethniques et aux peuples colonisés. Des études étaient parues dans sa revue en juillet 1921 qui analysaient le "réveil tunisien" et le "réveil flamand". Breiz Atao avait alors proposé à tous les "ressortissants" de l'Empire français (Indochinois et Maghrébins mais aussi Français de langue d'oc) d'unir leurs efforts pour imposer la substitution de structures fédérales aux structures unitaires de l'Etat. Cette idée devait beaucoup à Marchal, le seul des pères fondateurs à assurer encore une fonction dans le mouvement (après la mort de Prado et le renoncement de de Roinec dès 1919). Nationaliste, il ne se berçait pas d'illusions sur la démarche de certains militants bretons qui, hypnotisés par le "cas" irlandais, allaient partout répétant : "La Bretagne seule". Mais lassé des critiques adressées à "sa politique" — ses appels en faveur du fédéralisme n'avaient pas rencontré d'écho — il préféra se retirer au début de l'été 1921. Si après son départ "la bouteille garda son étiquette", aux dires même de Mordrel "son contenu prit brutalement un autre goût" (47). Ayant "les mains libres" (48), les tenants du nationalisme intégral ouvrirent aussitôt le feu contre l'Etat et le peuple français (rappelons que l'article de Mordrel cité en partie plus haut, "L'utilisation des Bretons", date du mois de septembre).

L'abandon de l'option fédéraliste n'empêcha pas Breiz Atao de continuer à s'intéresser au destin des peuples opprimés. En janvier 1922 parurent deux articles consacrés au "Réveil et au triomphe de la nation lettone" et à "la tactique des nationalistes indiens". Au printemps de 1923, Breiz A-

44 - Breiz Atao, n° 9, 15 septembre 1921.

45 - *Ibid.*, n° 2(38), 15 février 1922.

46 - *Ibid.*, n° 4(16), avril 1920.

47 - Olier Mordrel, "Le mouvement breton", *La Bretagne réelle*, n° 334 bis, 6-té 1972, p. 12.

48 - Olier Mordrel, *Breiz Atao*, p. 65.

tao envoya un télégramme de soutien aux étudiants flamands réunis en congrès à Gand. Une réponse vint qui formulait des "vœux ardents" pour la "renaissance bretonne" (49). L'organe nationaliste en conclut que les liens se resserraient entre les peuples qui luttèrent "contre un même impérialisme" (50). L'idée d'"une politique des minorités" resurgissait, mais sans référence cette fois aux conceptions fédéralistes prônées naguère par Marchal. Elle allait d'ailleurs stagner durant près de deux années, les dirigeants de Breiz Atao ayant cru entre-temps devoir miser sur le panceltisme.

Là non plus Breiz Atao n'innovait pas. Dès la première moitié du 19e siècle, certains Bretons s'étaient attachés à nouer des relations avec les populations de souche celtique d'outre-Manche : en octobre 1838, La Villemarqué s'était rendu à Abergavenny pour assister aux séances de l'Elsteddfod gallois, et, en 1867, plusieurs personnalités groupées autour de l'historien La Borderie avaient participé à un congrès interceltique à Saint-Brieuc. Après 1898, ces rencontres avaient pris un tour plus régulier grâce à la création d'un Gorsedd des bardes de Bretagne qui s'était fédéré au collège bardique du Pays de Galles. Au début des années vingt les membres des deux confréries entretenaient toujours des rapports suivis. Seulement, de l'activité ainsi déployée, il n'était rien résulté. Cet état de choses ne découragea pas les jeunes nationalistes bretons. Au début de 1923, Yann Bricler, invité par les organisations nationalistes galloises, partit en Cambrie comme délégué officiel de Breiz Atao. A la suite de ce voyage, Breiz Atao devint "la revue mensuelle du nationalisme breton et des relations interceltiques" et les avantages du panceltisme y furent bientôt soulignés : "La Bretagne se juge désuète, barbare, inférieure, parce que le seul peuple avec qui elle a des relations le lui enseigne et qu'elle confond ce peuple avec l'humanité [...]. Le Panceltisme lèvera les voiles qui obscurcissent nos horizons ; il nous rendra d'autres services. Les Bretons sont impuissants à se réaliser parce qu'ils ne savent pas distinguer ce qui, dans leur pays, est à eux de ce qui y a été apporté de dehors. Au contact des Celtes insulaires, ils pourront éliminer de leur esprit, de leur culture, de leurs mœurs, les scories latines qui rompent l'harmonie et en amoindrissent la force. Les Bretons veulent opposer à l'envahissement de la civilisation étrangère leur tradition propre. Mais ils n'en possèdent que des vestiges mutilés et trop rares. Le Panceltisme nous remettra en possession des richesses de culture, d'art, de langue qu'à travers les nécessités de son histoire la Bretagne a perdues et que nos frères ont conservées" (51).

De l'idée panceltique, Breiz Atao attendait manifestement matière à conforter ses positions nationalistes du moment. Ce fut un échec. "Beaucoup d'Irlandais connaissaient le nom des stations de métro de New York, mais plaçaient Rouen en Bretagne", reconnaîtra Mordrel (52)... Revenu au bercail au

49 - Breiz Atao, n° 4-5, avr.-mai 1923.

50 - *Ibid.*

51 - *Ibid.*

52 - Olier Mordrel, *Breiz Atao*, p. 77.

député de 1924, Marchal, en novembre de cette année, s'interrogeait : "Y a-t-il un Pan-celtisme politique ?". Et de répondre : "Trois bras de mer nous en empêchent" (53). De ce fait, l'idée d'une "politique internationale des minorités" retrouva la faveur des animateurs de Breiz Atao.

Des contacts furent établis avec des représentants des comités nationalistes flamands. Du 7 au 16 février 1925, Marchal et Mordrel accomplirent une tournée de conférences en Flandre belge. Revenu en Bretagne, Marchal proposa de créer entre les mouvements nationaux d'Europe occidentale un "Comité International des Minorités Nationales" composé de délégués de ces mouvements, qui se réuniraient périodiquement : "... aujourd'hui, au Canada et en Flandre, comme au Pays Basque, en Corse et en Bretagne, il y a un réveil national, des organisations, des revues, des manifestations de vie [...]. Similitude du sort, similitude d'espoirs, similitude d'efforts. Cela nous lie tous, Celtes, Bas-Germains, Corses ou Basques, par dessus nos races différentes, par dessus les distances qui nous séparent [...]. Un organisme commun doit nous permettre une fréquentation plus serrée, une aide morale plus efficace. [...] L'existence d'une organisation commune permettrait non seulement des échanges de vues, mais le cas échéant, une véritable coordination de nos efforts" (54).

Bien que sur le moment sa proposition recueillit peu d'écho, Marchal ne se découragea pas et trois mois plus tard il s'attacha à démontrer l'excellence d'une solution fédéraliste pour les peuples minoritaires. En prédisant à la destruction des impérialismes, l'instauration du fédéralisme serait à même d'inaugurer non seulement une ère de paix universelle, mais aussi une ère de liberté pour les petits peuples. "Lutter pour le fédéralisme" revenait selon lui à lutter "pour le meilleur statut breton de demain" (55). Cette prise de position amena Maurice Duhamel à se rallier au mouvement. Anticlérical, communiste, bon polémiste, spécialiste de musique celtique, cet homme de quarante ans allait encore accentuer l'évolution du groupe vers le fédéralisme : le premier juin 1926, *Breiz Atao* devint la revue "du nationalisme et du fédéralisme international".

La politique anticléricale du Cartel des Gauches ayant facilité la montée de la contestation autonomiste dans les provinces recouvrées, Marchal adressa une lettre ouverte aux Alsaciens-Lorrains pour les assurer du soutien de Breiz Atao. Les nationalistes bretons ne tardèrent pas à voir dans les événements d'Alsace-Lorraine l'occasion de concrétiser — sous une forme plus modeste — la proposition formulée en 1925 par Marchal au sujet de la création d'un Comité International des Minorités Nationales. Le 12 septembre 1927 à Quimper, un "Comité Central des Minorités Nationales de France" était fondé qui associait des représentants de Breiz Atao, de l'Elsass-Lothringisch Autonomisten Partei et du Partitù Autonomista Corsu. Le manifeste de cet organisme précisait : "La doctrine dont le C.C.M.N.F. se réclame est basée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et sur le fédéralisme internatio-

53 - *Breiz Atao*, nov. 1924.

54 - *Ibid.*, n° 3(75), mars 1925.

55 - *Ibid.*, n° 6(78), juin 1925.

nal. Aux Etats modernes, basés sur la force, rendus caducs par la croissante interdépendance économique du monde et dont les antagonismes ne peuvent que provoquer des guerres de plus en plus terribles, il souhaite substituer une fédération de peuples, où chaque nationalité pourra déterminer son propre statut politique et poursuivre son développement culturel selon ses traditions et ses tendances" (56).

Le nationalisme intégral secrété par Breiz Atao de 1921 à 1924 ne pouvait pas résister à cette évolution. Dirigeants et militants s'en détournèrent au fil des mois de l'année 1925. La déclaration adoptée par Breiz Atao en 1928 souligna quel ton prévalait désormais dans les rangs de l'organisation : "Nous ne sommes pas antifrançais. Nous n'avons aucune hostilité à l'égard du peuple français, pas plus d'ailleurs qu'à l'égard d'aucun autre peuple". Seul, l'Etat était mis en cause : "Nous constatons l'illégitimité de l'autorité de l'Etat français sur notre pays, où elle s'est imposée en 1790, sans le consentement de la population et en violation du traité de 1532. Nous combattons son centralisme qui nous apporte un surcroît d'oppression, son impérialisme, qui nous expose à des guerres nouvelles pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Nous nous élevons contre son indifférence pour nos besoins économiques, son incompréhension de nos aspirations culturelles et morales, son animosité militante contre notre langue." Encore cette déclaration indiquait-elle par ailleurs : "Nous ne sommes pas séparatistes. Nous considérons que, dans l'état actuel de l'Europe et du monde, la rupture de tous liens entre la Bretagne et la France n'apporterait que des solutions insuffisantes aux problèmes qui se posent à notre pays."

L'hostilité de Breiz Atao à une "assimilation" jugée "néfaste aux intérêts matériels et moraux de la Bretagne" l'amena à revendiquer "une autonomie administrative et politique dont les modalités et les limites seraient fixées par un traité librement débattu et dont l'organe représentatif serait un Parlement breton, Assemblée législative élue par les Bretons et contrôlant les actes d'un pouvoir exécutif issu d'elle. Ce Parlement seul, aurait la possibilité de résoudre, dans le sens des intérêts bretons, les problèmes qui se posent à la Bretagne. [...] Notre union à la France est un fait et [le cadre français] ne s'oppose pas à la réalisation de nos revendications essentielles [...]. Il suffit que le lien qui nous attache change de nature et qu'à sa forme unitaire héritée des régimes d'absolutisme la France substitue la forme fédérale, qui est aujourd'hui celle des Etats les plus évolués" (57).

Ce que recouvrerait cette formule fédérale, Breiz Atao ne le précisait pas. Ses préférences allaient-elles aux U.S.A. ou à l'URSS ? Rien ne l'indiquait.

Le refus de Breiz Atao de prendre parti en matière sociale, politique ou religieuse était fort ancien. La neutralité religieuse avait été pro-

56 - Manifeste du C.C.M.N.F., Bibliothèque Nationale, B*1K1609.

57 - Déclaration de Châteaulin.

clamée la première avec éclat, au printemps 1924. Jusque là et malgré l'opposition entre sillonnistes de la F.R.B. et monarchistes de l'U.R.B. il existait un dénominateur commun aux divers groupements qui constituaient l'Emsav : le catholicisme. Breiz Atao lui-même à ses débuts n'avait pas voulu rompre avec une tradition aussi solidement établie. Marchal n'avait-il pas déclaré en avril 1919 : "Notre heure viendra à nous aussi, ce sera l'heure de la Bretagne, du catholicisme et de la tradition" (58). Par la suite cependant il était apparu que certains animateurs de Breiz Atao comptaient parmi les agnostiques. Les dirigeants du Bleun-Brug furent les premiers à s'en émouvoir. En 1923, Yves Le Moal s'appliqua à définir la nature des relations entre le nationalisme breton et la religion catholique. De son argumentation il ressortait : 1) qu'il ne pouvait y avoir "de nation bretonne sans la religion catholique, ni de mouvement breton sans le catholicisme" ; 2) que "le mouvement devait se soumettre à la hiérarchie (catholique) et mettre ses directives à l'unisson de celles de l'autorité religieuse" (59).

Marchal et Mordrel ne tardèrent pas à réfuter vigoureusement ce point de vue. A Le Moal qui prétendait que la religion catholique était un des "éléments essentiels de la nationalité" bretonne, ils rétorquèrent : "Si la majorité de la population bretonne est catholique, la majorité de la population française l'est aussi [...]. Il serait donc puérile ou inepte de prétendre qu'en Bretagne le catholicisme nous différencie de nos voisins." Et à l'affirmation selon laquelle "un mouvement nationaliste breton qui s'affirme tel doit être filialement soumis aux directives des autorités épiscopales", ils répondirent que, de par la nature de sa mission, d'ordre essentiellement spirituel, il n'appartenait pas à l'Eglise d'intervenir dans le domaine politique, quand bien même il s'agissait de la défense d'une nationalité. Et ils concluaient comme suit : "Il est inadmissible qu'on veuille mêler religion et question bretonne au point qu'elles soient inséparables et que sans l'une il soit interdit de s'occuper de l'autre [...]. On peut défendre toute la nationalité bretonne sans prendre parti dans la question religieuse ; on peut être nationaliste breton en étant neutre vis-à-vis du catholicisme romain" (60).

En ce temps-là les clivages politiques résultaient pour beaucoup de prises de position divergentes sur la question religieuse (il convient de rappeler que les propos de Marchal et de Mordrel rapportés ci-dessus étaient contemporains de l'accès du Cartel des Gauches au pouvoir). Aussi Breiz Atao ayant proclamé sa neutralité religieuse n'eut-il aucune peine à faire de même en matière politique. Un slogan symbolisa bientôt sa position : "Na ruz, na gwenn, Breizad hepken", "Ni rouge, ni blanc, Breton seulement".

Reste à interpréter cette position. Ce qui revient à s'interroger sur la nature profonde de Breiz Atao des années vingt.

58 - Breiz Atao, n° 4, avr. 1919.

59 - *Ibid.*, n° 4 (64), avr. 1924.

60 - *Ibid.*

Germain Férec et Alain Le Sann, dans un mémoire de maîtrise soutenu à la faculté de Rennes et consacré à Breiz Atao, le font en se livrant à une analyse de classe. Selon eux, après la guerre, et "malgré les crises successives, la société rurale bretonne en mutation s'enrichit, du moins dans ses couches supérieures [...]. Cette transformation amène dans la société la montée d'une nouvelle petite bourgeoisie d'intermédiaires, de commerçants bénéficiaires de l'essor économique. Pourtant cette nouvelle bourgeoisie est aussi la première à souffrir des crises tandis que le reste du monde rural, qui en est resté au stade de l'autoconsommation, supporte assez bien les récessions. Elle se trouve dans une position instable. D'autre part, c'est elle qui souffre le plus du sous-développement des infrastructures en Bretagne [...]. Mais ce n'est sans doute pas la raison essentielle du mécontentement de cette nouvelle couche sociale. Elle ne dispose surtout pas du pouvoir politique qui devrait lui être dû étant donné sa place dans l'économie bretonne [...]. La structure politique française (étant) jacobine dans son ensemble [...] aucun parti politique français n'est à même de représenter et de défendre ses intérêts. C'est pourquoi "jusqu'à la crise, cette nouvelle bourgeoisie" sera "autonomiste". Les prises de position de Breiz Atao résultent de ce "caractère bourgeois" du mouvement : sa politique fédéraliste "est l'appel d'une bourgeoisie brimée par une autre bourgeoisie à l'union de toutes les bourgeoisies opprimées contre les bourgeoisies oppressantes". Elle s'explique par le souci de "lever les barrières douanières françaises" tout en ne se coupant pas "du marché intérieur français". Quant à la neutralité politique et sociale de Breiz Atao, elle tient à ce que "jusqu'à la crise de 1929 'la classe moyenne' revendiquera le pouvoir sans trop savoir pour autant sur quelle couche sociale s'appuyer".

L'analyse historique à laquelle Yannick Guindéclare se livre dans son *Histoire de la Bretagne* semble rejoindre sur certains points celle de Férec et Le Sann : "les objectifs et les revendications" de Breiz Atao "correspondent clairement" à ceux de "couches moyennes" conclut-il (en le lisant il est difficile de se rendre compte si les couches auxquelles il se réfère correspondent à celles dont il est question chez Férec et Le Sann : Guin fait état de couches moyennes "en difficulté" (61) alors que les auteurs de la maîtrise sur Breiz Atao parlent de "classe moyenne dans une phase ascendante").

Par ailleurs, Guin est plus catégorique quand il voit dans les principes affirmés par le Breiz Atao des années vingt "les fondements du nationalisme et de la collaboration des classes que toutes les petites bourgeoisies fascisantes clameront dans l'Europe entière" (62). Pour étayer ses dires, Guin s'essaye à cerner la composition sociale du mouvement au moment de la fondation du Parti Autonomiste Breton (P.A.B.) à Rosperden en septembre 1927 : "Les commerçants sont fortement représentés (20%), suivis des professions libérales (16%), des étudiants (15%), des poètes et des curés (15%), des ouvriers

61 - *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours. Contribution à une critique de l'idéologie nationaliste*, Paris : Maspéro (coll. "Textes à l'appui"), 1977, p. 203.

62 - *Ibid.*, p. 202.

(10%), des fonctionnaires de haut grade (6,6%), des petits fonctionnaires (5,3%), des employés (5,3%), des paysans (4%) et des pêcheurs (1%) (63). Mais ces indications ne recoupent pas précisément celles que Mordrel donne dans ses mémoires : "Toutes les professions, toutes les classes étaient représentées. Il vint exactement le même nombre d'ouvriers, de cultivateurs, d'enseignants et d'avocats. Les catégories les plus nombreuses furent celles des commerçants et des employés, et non, comme on aurait pu le penser, celles des étudiants qui arriva en troisième position avec 15 représentants" (64). En l'absence de données sûres, mieux vaut renoncer à toute estimation chiffrée.

Cela dit, il est indéniable que la majorité des membres de Breiz Atao appartenaient aux classes moyennes. On ne peut cependant se prévaloir de cette constatation pour soutenir qu'en Bretagne la petite bourgeoisie ou même simplement une fraction représentative de la petite bourgeoisie était autonomiste. Car enfin, qu'est-ce que le Breiz Atao de 1919 ? "Cinquante abonnés, dix militants, un rédacteur en chef de 19 ans". Et seules cent vingt-quatre personnes étaient venues à Rosporden participer au lancement du P.A.B. en 1927...

L'affirmation selon laquelle l'idéologie de Breiz Atao aurait été déterminée par l'origine sociale de la majorité des membres du mouvement apparaît beaucoup plus sérieuse. Son bien-fondé n'en demande pas moins d'être établi.

Que Breiz Atao ait appelé à l'union de toutes les classes en Bretagne, nul ne songerait sérieusement à le nier. "Vous vous refuserez aux luttes intestines, aux basses combinaisons politiques qui vous divisent et ne profitent qu'à vos maîtres, expliquait "l'autonomiste" Goulven Mazéas aux électeurs de la deuxième circonscription de Guingamp, en mars 1930, à l'occasion d'une élection législative partielle. "La France a proclamé l'union sacrée devant l'ennemi. Vous proclamerez l'Union sacrée devant l'adversaire commun : l'Etat politicien" (65). Néanmoins, il serait abusif d'assimiler la démarche de Breiz Atao à celle de "toutes les petites bourgeoisies fascisantes. Que "clamaient" ces dernières ? "Les notions de classe et surtout de lutte de classe sont non seulement périmées mais essentiellement malsaines" (66). Il découlait de ce postulat que les divers "éléments de la production" devaient "entretenir de parfaits rapports de collaboration" (67). Ce n'était pas sur ce plan que se plaçait Breiz Atao. L'"Union sacrée" qu'il préconisait était conçue comme devant faciliter la conquête d'un régime d'autonomie : "Vous grouper vos forces pour vous arracher à l'étreinte [du] joug étatiste", disait Mazéas à ses compatriotes en mars 1930 (68). Une fois l'autonomie acquise, il

63 - *Ibid.*

64 - Olier Mordrel, *Breiz Atao*, p. 128.

65 - *Breiz Atao*, n° 93, 22 mars 1930.

66 - L'appel de "L'Autorité", 24 mars 1928.

67 - *Ibid.*

68 - *Breiz Atao*, n° 93, 22 mars 1928.

appartiendrait aux habitants de la péninsule de se prononcer sur le modèle de société à inaugurer en Bretagne. Chacun alors aurait toute liberté de s'opposer à son voisin. Breiz Atao s'exprimait très nettement sur ce point : "Il ne faudrait pas croire" que l'union "exclusera les divergences de vues sur les graves sujets sociaux et religieux". "Nous sommes tous attelés à la même tâche : reconstruire la Bretagne. Il n'y a aucune autre raison pour nous d'être associés, et, si nous voyons un jour la libération de la Bretagne, nous lutterons après, chacun de notre bord, pour une société qui accomplisse nos idées les plus chères" (69). Les "petites bourgeoisies fascisantes" du continent européen ne se seraient probablement pas reconnues dans ce discours...

Toute stratégie d'union nationale n'est pas nécessairement marquée du sceau de la réaction. En tout cas, celle développée par Breiz Atao devait présenter des aspects positifs puisque des hommes de gauche n'hésitèrent pas à adhérer au mouvement. L'opinion couramment admise aujourd'hui et selon laquelle les "na ruz, na gwenn" sont des hommes de droite ne saurait en effet être appliquée aux membres du Parti Autonomiste Breton. Non plus que celle exposée par Mordrel dans le magazine *Bretagnes* et qui prend le contre-pied de la précédente : "Nous étions contre la théocratie ; nous étions hostiles absolument, à la réaction sociale ; nous n'avions aucune sympathie pour le monde capitaliste traditionnel : nous étions en somme des gens de gauche..." (70). En fait droite et gauche étaient également représentées au sein du P.A.B. C'est pour quoi nous serions porté à voir dans ce groupement "l'esquisse d'une esquisse" (71) d'un "parti national" (l'aspect groupusculaire de Breiz Atao devant toujours être présent à l'esprit) — le seul qui ait jamais existé en Bretagne.

- - -

A la fin des années vingt, tandis que mûrissait la grande crise, Breiz Atao paraissait avoir le vent en poupe. En 1927 déjà, au moment du congrès de Rosporden, Léon Le Berre, au nom des régionalistes, avait rendu hommage à l'action des nationalistes en saluant dans les Breiz Atao "les apôtres les plus ardents" de "la doctrine autonomiste bretonne" (72). Vieux routier de l'Emsav, Le Berre savait bien que ces derniers avaient profondément marqué le mouvement.

C'était eux qui avaient "dégagé l'idée bretonne de l'hypothèque clérical" (73) (même si en l'occurrence ils avaient paradoxalement bénéficié de la position des autorités épiscopales). Fait significatif, lorsqu'au mois de novembre 1929, l'abbé Madec, démissionnaire du Blesun-Brug, créa un nouveau groupement, il déclara que celui-ci — l'Admao — n'était "inféodé à aucun parti", n'était "ni blanc, ni rouge", n'allait "ni à droite ni à gauche" (74).

69 - Cité par Férec et Le Sann.

70 - *Bretagnes*, n° 3, été 1976.

71 - La formule est de Michel Jobert à propos de son "mouvement des démocrates".

72 - *Le Réveil breton*, n° 16, juil.-déc. 1927.

73 - Olier Mordrel, *Bretagnes* n° 3, été 1976.

74 - *Admao*, n° 1, juin 1930.

C'était Breiz Atao encore qui, d'un mouvement cantonné dans un particularisme étroit, avait fait un mouvement ouvert sur le monde. La doctrine fédéraliste pouvait résulter chez certains de ses membres de préoccupations tactiques — les Breiz Atao de gauche étaient pour leur part surtout animés de convictions pacifistes — elle n'en avait pas moins réussi à "aérer l'esprit breton" (75).

C'était Breiz Atao enfin qui avait entrepris de propager les idées de l'Emsav dans l'opinion. Au sortir de la grande guerre, nous l'avons vu, toute l'activité des notables qui composaient alors la majorité du mouvement se limitait à la parution d'un petit bulletin trimestriel et à la tenue d'un congrès annuel. Dix ans plus tard, à l'occasion d'une campagne quelque peu agitée, Goulven Mazéas, au nom du P.A.B., plaçait la question de l'autonomie devant les électeurs. Et l'on avait pu assister entre temps à des tentatives pour diffuser sur l'échelle la plus large, sinon un quotidien comme l'auraient souhaité les promoteurs de l'opération, du moins un hebdomadaire acquis aux thèses du mouvement.

Le P.A.B. se brisa au début des années trente. Breiz Atao subsista en tant que titre d'un organe, celui du Parti National Breton. Sous son sigle, des conceptions différentes de celles qui avaient prévalu avant 1931 s'exprimèrent. Mais ceci est une autre histoire, dont la relation dépasserait le cadre imparti dans cette étude. Disons simplement que compte tenu de la nature du P.A.B., rien de ce qui a suivi n'était acquis au moment de sa disparition...

RACISME ET ANTISEMITISME DANS LE MOUVEMENT BRETON DES ANNEES TRENTE

Pierre-Jean SIMON

Le sujet, avouons-le, est assez déplaisant*. Gênant aussi. C'est sans doute pourquoi on préfère souvent n'en point parler. Ou alors le faire comme s'il ne s'était agi que d'un aspect accessoire, secondaire, sans grande importance ni signification, de l'idéologie du mouvement breton d'entre les deux guerres, du second *Emsav*. Il n'en est rien pourtant : le racisme qui a imprégné l'idéologie de la tendance d'extrême-droite de ce mouvement, les tendances fascistes ou carrément nazies, doit être vu, bien loin d'être un épiphénomène, comme un prolongement logique et un aboutissement en quelque sorte normal du nationalisme breton intégral.

Pour le présent, il est sans doute utile d'avoir à l'esprit et en mémoire à quoi a conduit ce racisme breton, à quelle totale aberration. Il ne s'agit pas de remuer les poubelles du passé pour la satisfaction de remettre au jour des débris malodorants. Il s'agit de se mettre en garde contre tout retour à de pareilles aberrations. L'antisémitisme et le racisme sont des cancrs de l'idéologie. Leur excroissance, leur prolifération finissent par tout envahir. C'est, pour reprendre le titre d'un petit livre d'Etiemble, "le péché vraiment capital", celui contre lequel il ne peut y avoir ni excuse, ni prescription. Or nous en sommes tous et toujours menacés et la vigilance doit être permanente, tout germe de ce cancer doit être dénoncé, sans aucune complaisance, partout où il se rencontre.

Cela dit, l'antisémitisme et le racisme ne sont nullement, bien sûr, des traits originaux du mouvement breton. Si l'on compare avec d'autres mouvements politiques en France et en Europe, à la même époque, on constate même que l'expression de cet antisémitisme et de ce racisme a été, en définitive, assez discrète.

* Texte revu d'une communication à la "table ronde" sur le mouvement breton dans l'entre-deux-guerres.

75 - Morvan Lebesque, *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*, Paris : Ed. du Seuil, 1970, p. 85.

Par ailleurs, c'est toute l'époque qui baigne dans ce climat raciste. L'antisémitisme est une donnée permanente de l'idéologie de droite en France depuis au moins l'Affaire Dreyfus et l'enseignement de l'Eglise catholique, son catéchisme et sa liturgie de la haine du Juif déicide, n'a cessé, jusqu'à une date toute récente, de l'entretenir. L'opinion de gauche elle-même est largement contaminée. Il y a un antisémitisme latent, à l'époque, qui est quelque chose de très banal, quelque chose qui ne fait pas du tout scandale, qui va presque de soi (il faudra les "excès" des Nazis - et la création de l'Etat d'Israël - pour que mépriser et détester les Juifs cesse d'apparaître comme une attitude tout à fait ordinaire et, somme toute, normale).

De la même manière, l'idéologie raciste est largement répandue en Europe. Aussi bien en tant que doctrine pseudo-scientifique selon laquelle les faits sociaux, de culture, de mentalité collective "s'expliquent" en termes biologiques, qu'en tant que hiérarchisation des peuples - et d'abord des peuples colonisateurs et des peuples colonisés - selon la couleur de la peau. On parle couramment de race comme synonyme de peuple, avec l'idée d'ascendance commune, de transmission héréditaire des caractères psychiques aussi bien que physiques par le sang, etc. Et très rares sont, à l'époque, ceux qui conçoivent et qui défendent la stricte égalité de ce que l'on appelle les Blancs, les Jaunes et les Noirs.

Il faut donc relativiser ; l'antisémitisme et le racisme que l'on rencontre dans le mouvement breton ne sont absolument pas des phénomènes exceptionnels, encore moins monstrueux : ils étaient dans l'air du temps.

Il faut bien voir aussi que cet antisémitisme et ce racisme ne sont nullement des constantes du mouvement breton de l'entre-deux-guerres. Ils ne caractérisent qu'une période : celle où le mouvement autonomiste se coupe de la gauche, après 1931, abandonnant progressivement toute référence internationaliste, pour finir par verser à partir de 1937 dans le nationalisme intégral. L'imbécillité raciste est étroitement liée à l'imbécillité nationaliste.

Des expressions de l'antisémitisme, on en trouve certes assez tôt dans le mouvement breton. Ainsi, dès avant la guerre de 14, l'excellent et délicat poète vannetais Yann-Ber Kalloc'h, écrivait dans une lettre de 1909 à l'antisémite français Drumont, l'auteur de *La France Juive* :

"Dans cinq à six ans, si ce régime de pourriture latine et de charogne juive n'est pas crevé, nous serons tous séparatistes !" (1).

Rien de tel, cependant, pendant assez longtemps, dans le mouvement Breiz Atao. Dans la première période (1919-1931) les thèmes antisémites, à ma connaissance, apparaissent peu. Encore moins les thèmes racistes. Pas d'exaltation d'une race bretonne supérieure, ni rejet méprisant des races, comme on dit, de couleur. Au contraire, et le fait est tout de même assez remar-

1 - Cité par Olier Mordrel, *Breiz Atao ou Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris : Ed. Alain Moreau, 1975, p. 55.

quable pour l'époque, alors que les idées colonialistes se portent encore si bien, y compris dans une grande partie de la gauche française, la solidarité est affirmée dès le début avec les peuples d'outre-mer colonisés, les Tunisiens en 1921, les Indiens en 1922. Ceci s'inscrivant dans une volonté affirmée de ne pas s'enfermer dans un nationalisme étroit, de chercher des contacts à l'extérieur, avec les autres peuples opprimés (et pas seulement avec les autres peuples celtés). Tendance qui s'affirmera avec l'adoption en 1926 du fédéralisme international (qui deviendra la doctrine - élaborée principalement par Morvan Marchal - du Parti Autonomiste Breton au congrès de Chateaulin en 1928) ; et par la création en 1927 à Quimper du Comité Central des Minorités Nationales de France.

Les choses vont assez rapidement changer avec le virage à droite de 1930-1932, la disparition des fédéralistes et la création du P.N.B. (Parti Nationaliste Breton).

C'est d'abord les "études SAGA" (2) de Mordrel qui paraissent dans le journal *Breiz Atao* en 1933. Mordrel y propose une nouvelle doctrine au mouvement, doctrine corporatiste-fasciste, calquée breton du nazisme (3).

Il y préconise la constitution d'un Etat national breton dans les limites de la Bretagne historique "auquel pourront se rallier par voie de plébiscite, certaines régions limitrophes" et à qui sera restituée "une partie des richesses nationales de l'Etat français", y compris, notamment, des colonies, en rapport avec le chiffre de la population de la Bretagne. Cet Etat national breton procédera à l'"exclusion des étrangers, et particulièrement des races latines et de couleur, de tous les postes responsables de la vie publique. Exception prévue pour le cas des hommes de race nordique". Et à l'"expulsion des étrangers indésirables ou inassimilables."

Ce programme ne sera pas immédiatement adopté, la majorité du P.N.B. étant encore d'opinion nationaliste assez modérée. Mais les idées de Mordrel s'imposeront néanmoins peu à peu, la conjoncture internationale aidant, et finiront par pénétrer le parti dans son ensemble (4). Il est par ailleurs remarquable qu'un homme encore aujourd'hui réputé de gauche comme Yann Schier, qui venait de fonder *Ar Falz* (*La Faucille*, revue des instituteurs laïques bretons), ne s'était pas déclaré opposé, au moment de sa publication, au programme SAGA (5).

L'année suivante (1934) Mordrel fonde la revue *Stur* et c'est là que vont s'épanouir ses idées nazies. *Stur* est en principe indépendant du journal *Breiz Atao*. Les liens sont cependant étroits pour la raison bien simple, comme l'écrit Mordrel (6), que le même homme - lui-même - était à la direc-

2 - *Strollad Ar Gelted Adsavet* : Parti (ou Mouvement) des Celtes Réveillés.

3 - Cf. le "Programme SAGA" in : Alain Déniel, *Le mouvement breton 1919-1945*, Paris : Maspéro, 1976, pp. 380-384.

4 - Alain Déniel, *op. cit.*, p. 179.

5 - *Op. cit.*, p. 175.

6 - *Op. cit.*, p. 187.

tion des deux entreprises. Néanmoins les deux publications ne se confondent pas. Dans *Stur* s'exprime clairement la tendance d'ores et déjà nazie de Mordrel et de Célestin Lainé, tendance qui s'affirme dès la création du P.N.B. en 1931 et l'attentat Gwenn ha Du de Rennes l'année suivante (dynamitage dans la nuit du 6 au 7 août du monument de l'union de la Bretagne à la France). Dans *Breiz Atao* cette tendance doit encore composer avec la tendance modérée incarnée par les frères Delaporte.

Dès ce moment pourtant apparaît en clair dans *Breiz Atao* le thème de l'antisémitisme. Un article du 20 novembre 1932 s'intitule ainsi : "Les Juifs et notre Juif". Dans le numéro suivant "Jacobin rime avec Youpin". Le 7 janvier 1934 on trouve les lignes suivantes : "On nous signale que différentes villes de Bretagne, Rennes et Brest en particulier, ont vu s'installer depuis l'an dernier un certain nombre de commerçants juifs. Ces commerçants vendant à prix anormaux, font le plus grand tort aux petits commerçants bretons. Nous faisons une enquête sur la question et nous invitons nos amis à nous transmettre tous les renseignements utiles sur l'activité des Juifs en Bretagne." (7)

Le thème du racisme colonial, du racisme de couleur, est d'apparition plus tardive dans le journal. Ce que l'on trouve même encore durant plusieurs années c'est un anti-colonialisme résolu. En 1935, *Breiz Atao* prend ainsi parti en faveur des Ethiopiens agressés par l'Italie de Mussolini :

"Proclamons notre sympathie aux Abyssins ! Crions notre réprobation à l'Italie ! [...] Maudissons la lâcheté des gouvernements européens et d'abord de l'Angleterre et de la France pour laisser se consommer le plus inhumain des crimes : la guerre de conquête." Condamnation qui sera réitérée au début de l'année suivante : "Nous refusons de souscrire aux attaques des Ethiopiens que la Civilisation commanderait d'exterminer et contre le Négus qui est à nos yeux la haute personnification d'une noble cause, celle de la liberté de tout un peuple." (8).

Dans le même esprit, un article de novembre 1936 consacré à l'Algérie et intitulé : "Bretons, n'allez pas là-bas" présente les Algériens sous un jour tout à fait favorable :

"Les Arabes et les Berbères sont de grands artistes. Leur civilisation a de magnifiques reflets. Leur architecture est splendide. Leur bravoure est certaine et leur loyauté aussi. Ils ont eu de grands philosophes. Au Moyen-Age, leurs médecins étaient les plus grands savants du monde entier. Enfin, l'humanité leur doit l'algèbre. N'allez donc pas leur ravir leur terre nationale. Ils y ont droit. [...] Surtout n'allez pas là-bas : vous êtes des opprimés : ne devenez pas, à votre tour, des oppresseurs." (9)

7 - Cf. Jean-Yves Guionar, "Un séducteur dans le désordre : Olier Mordrel", *La Taupe Bretonne*, n° 5, nov. 1973, pp. 85-112.

8 - Cf. Alain Déniel, *op. cit.*, p. 393.

9 - *Ibid.*, pp. 405-406.

Mais ce seront là parmi les dernières expressions d'une attitude internationaliste et anti-colonialiste héritée du P.A.B. et du *Breiz Atao* d'avant 1930. En 1937, Raymond et Yves Delaporte, alors opposés aux thèses nazies de Mordrel et notamment à ses élucubrations racistes, ayant quitté le parti, la tendance mordrelienne s'impose sans partage. Le P.N.B., à partir du Congrès de Carhaix en août 1937, devient une organisation ouvertement fasciste. Et on peut lire dans le journal *Breiz Atao* des déclarations comme celle-ci, datant de 1939 :

"Paysan ! Pendant que tu seras au front, un nègre ou un bicot prendra ta place à ton foyer !"

Le racisme de Mordrel va ainsi, dans ces années de l'immédiate avant-guerre, s'imposer définitivement dans l'ensemble du mouvement breton de l'époque. Et quand les frères Delaporte reviendront en 1940 à la tête du P.N.B. après l'éviction d'un Mordrel jugé trop encombrant par les Allemands, ils se seront convertis au racisme.

Cette doctrine raciste, Mordrel avait eu tout le temps de la distiller dans la revue *Stur* (où il écrivait sous divers pseudonymes, notamment de A. Calvez et J. La Bénélaïs).

Dans le n° 1, qui paraît en septembre 1934, le ton avait été donné. On y trouve la traduction en français d'un extrait d'un discours du Dr. Joseph Goebbels sur l'art. Le thème en était - rétrospectivement cela laisse songeur - "l'art allemand a besoin de sang frais". Et l'un des quelques textes en breton que comporte ce numéro est une note à ce discours de Goebbels : la traduction en breton d'un texte d'Adolph Hitler. Et c'est bien effectivement la "pensée" politique de celui-ci et les théories nazies mises à la sauce celtique que l'on trouve dans *Stur* sous la plume de Mordrel :

"Nous affirmons un principe nouveau, vieux comme notre race : le droit des meilleurs à la Table Ronde et le droit des faibles à la protection des forts." (n° 9, 1937, p. 18)

C'est dans le n° 10, de juillet 1937, que paraît la "fameuse étude" (dixit l'auteur lui-même) intitulée "Racisme breton" et qu'il faut citer longuement car c'est là sans doute que la pensée mordrelienne y atteint les sommets de l'imbécillité raciste.

"La reconnaissance d'une race bretonne ne conduit à une politique raciste, c'est-à-dire n'entraîne la transformation du racisme spontané en racisme militant, conscient et doctrinal, que si l'on aime cette race et on désire son relèvement et son épanouissement, que si, en outre, on est persuadé de sa supériorité et du danger que peut lui faire courir le métissage ; on conçoit que, dans ce sens, les Bretons qui s'imaginent que 'tous les hommes se valent', que 'l'amour n'a pas de patrie', et autres sornettes libérales et françaises, soient anti-racistes. Nous renvoyons volontiers ces Bretons égarés aux dévotés qui gouvernent la France et qui considèrent comme un idéal démographique la naturalisation massive de tous les métèques de fraîche immigration ou la systématisation des unions coloniales. La solution au problème des races par la fusion de la métropole avec les Jaunes d'Indo-Chine,

les Arabes d'Algérie et les Noirs du Sénégal, est sans doute conforme à l'idéologie internationaliste en honneur, mais elle va directement à l'encontre de toute espèce d'idée bretonne. Le mélange des sangs, qui est un acte de foi à Paris comme à Moscou, serait un crime contre la Bretagne.

"Il est radicalement faux de prétendre que les grandes civilisations, comme les grands hommes sont le produit de mélanges. La fusion de plusieurs sangs n'est supportable que si l'un d'eux conserve la prédominance absolue et continue bien vivante la tradition nationale propre. Nous ferons un jour la démonstration de cette vérité historique [...] qui est d'une importance capitale pour le sujet.

"D'ailleurs la nature nous enseigne que si les mélanges sont fréquents, ils ont quelque chose d'inférieur et d'instable. La reproduction des hybrides est toujours délicate, souvent impossible et les types purs réapparaissent invariablement au-delà de tous les croisements (lois de Mendel). Le sang nègre ou juif peut se manifester au-delà de deux générations, et les lois de l'hérédité sont telles qu'on peut trouver par exemple un individu très-breton de type et d'âme, dans une famille entièrement française, à l'exception d'une grand-mère ou d'un grand-père.

"Nous considérons donc comme très important d'éviter les mélanges en Bretagne et de rechercher systématiquement l'extension du type nordique non pas comme meilleur véhicule d'un génie national, qui est devenu la chose de tous les Bretons, mais comme symbole du celtisme et comme idéal esthétique.

"Nous avons la conscience d'obéir au désir profond de la Création, en recherchant la pureté et l'unité esthétique. Il nous importe peu qu'au nom de la 'culture' certains s'élèvent contre notre amour d'une race bretonne purifiée. On n'aime la race que si on la sent. Les Suédois au corps d'albâtre qui s'unissent à des Africaines aux pattes de singe, les grands Hollandais d'un blond céleste qui ramènent des enfants méricains des Indes Orientales, font la preuve qu'ils n'ont pas le sens de la race. Quand on l'a, on répugne à ces monstruosité bibliques (sic). On se soumet librement à une discipline génésique et conjugale nécessaire à la santé de la race. On considère que le racisme qui a pour but la préservation de l'essence du peuple est aussi utile que la religion qui veille au salut des âmes individuelles et que l'Etat qui préside à l'administration du bien public.

"Nous disposons de moyens puissants pour agir sur l'évolution de notre type physique qui n'est pas uniquement dépendant de facteurs naturels, tels que la nourriture, le climat et le standard de vie.

"On peut faire évoluer la race humaine vers un type idéal par des mesures d'eugénisme, en réfrénant la reproduction des individus dégradés ou indésirables, et en encourageant le pullulement des sujets nobles et sains. Un Etat breton, soucieux de la pureté et de la beauté de la race, déciderait sans doute un certain nombre de mesures, telles que la neutralisation des alcooliques et des dégénérés [...]. Mais ceci n'est pas tout. Il n'est pas impossible que la volonté ait aussi sa part, dans la reproduction plus fréquente d'un type physique préféré. [...] Il n'est pas insensé d'imaginer que le parti-pris des couples en faveur d'enfants de type nordique breton ne puisse à la longue avoir pour conséquence une sorte de sélection préliminaire." (n° 10, pp. 39-63)

Mordrel ne sortira plus désormais de ce délire raciste. Il s'y enfonce au contraire de plus en plus. Dans l'éditorial du n° 16 de *Stur*, janv. mars 1939, consacré à l'Empire Français, il parle des "sauvages du Gabon et du Laos", de "l'anthropophage de l'Oubangui", du "Canaque qui fait bouillir les têtes coupées" sur "son îlot du Pacifique", du "Sidi lubrique". La France est condamnée pour avoir "renoncé à être une nation d'homme blancs". Si elle entraîne, dit Mordrel, les Bretons à la guerre contre les compatriotes de Michel-Ange et de Beethoven (c'est-à-dire ceux de Mussolini et d'Hitler) elle leur demandera de prendre parti pour le tam-tam et l'art des paillettes contre la Neuvième Symphonie et la Chapelle Sixtine...

Mais son racisme, désormais, ne se limite plus aux peuples de couleur. Le nordisme, l'exaltation de la super-race nordique à laquelle, comme les Allemands, appartiennent les Bretons, devient l'élément central de la pensée mordrélienne. La parenté des Celtes et des Germains est "démontrée". "Nos ancêtres bretons" sont venus, via l'Angleterre, des forêts de l'Allemagne du Nord. Les Bretons sont donc aussi de la race des Seigneurs.

Conclusion logique : il leur faut partir à la conquête de leur *Lebensraum*, de leur espace vital, sur toute leur zone naturelle d'influence qui coïncide avec le massif armoricain. On savait déjà que "... Les Italiens, Sidi, Nègres et Juifs qu'on rencontre de plus en plus et qui même se fixent en Bretagne ne feront jamais que des Bretons indésirables" (n° 10, 1937, p. 58). Ce sont maintenant les voisins immédiats des Bretons qu'il convient de soumettre en tant que races inférieures.

L'éditorial du n° 13 de *Stur* parle de reculer la frontière, de reprendre l'expansion des conquérants bretons :

"Se cantonner derrière une antique frontière, simplement pour cette raison que nos ancêtres n'ont pas pu conserver un territoire plus large, c'est abandonner la pensée même qui les a menés hardiment sur le sol armoricain [...] Reculer devant l'assimilation (ou le refoulement) des populations de l'Ouest français qui habitent notre zone d'influence, c'est se montrer indignes des Bretons de Fragan, ceux du premier bateau abordé en Gaule romaine, pour lui imposer, les armes à la main, leur nationalité, leur langue, leurs chefs et leur foi." (n° 13, 1938, p. 9)

Et un an plus tard, quelques mois avant la guerre, dans un article intitulé "Espace vital" :

"Hitler [...] n'a rien inventé en invoquant les droits historiques du Reich sur le Royaume de Bohême [...] Nous-mêmes, Bretons, rappelons volontiers que notre pays est allé autrefois jusqu'à la Maine, sans accorder un poids démesuré aux 'droits' de nos frères inférieurs bas-normands, bas-manceaux et bas-angevins." (n° 16, 1939, pp. 16-17)

On voit que nos voisins immédiats d'outre-Couesnon l'ont échappé belle ! Mais ils n'étaient pas pour *Stur*, qu'ils s'en consolent, les seuls sous-hommes. L'antisémitisme, on s'en doute, se déchaînait aussi dans cette "revue culturelle" et sous la forme la plus stupide, la plus grotesque, comme dans cette rubrique de "critique cinématographique" qui, à elle seule, suffirait pour juger du niveau intellectuel de ces théoriciens du mouvement breton :

"On a, à tort, attribué à Chaplin le génie comique. [...] Son apport a essentiellement été d'ordre idéologique. Il a senti en homme de sang juif les thèmes qui feraient recette et il s'y est lancé à corps perdu.

"Les Marx Brothers, qui n'ont aucun talent, bénéficient d'un lancement inouï dont n'auraient bénéficié ni des Farrell Brothers, ni des Dupont Brothers. Ils s'étalent, encomrent, salopent, abusent comme des nègres mal élevés. Des Juifs à l'état pur.

"Quel soulagement de trouver Laurel et Hardy ! [...] Laurel, que nous soupçonnons fort d'être un peu Celte, a la gaucherie, la timidité, la candeur, l'audace maladroite, la touchante bonne volonté de tant de naifs de chez nous, Bretagne ou Irlande. Nous ne serions nullement surpris de l'entendre parler breton. Hardy lui oppose un type parfait d'Anglo-Normand [...]. Rien de plus passionnant que la vue de ce duo sous l'angle ethnique" (Stur n° 16, janv.-mars 1939).

Mordrel reviendra à la charge, alors que, pendant la guerre, écarté de la direction du P.N.B. au profit de Delaporte, il referra paraître une nouvelle série de Stur en 1942-1943.

"Les premiers en Bretagne à nous affirmer racistes, anti-démocrates, sans parti pris en face du national-socialisme, les premiers à rejeter conjointement le capitalisme et le marxisme, nous avons cherché de toutes nos forces à arracher l'idée bretonne à l'étreinte d'un conservatisme à courte vue, pour la pousser sur la voie d'un socialisme populaire et hiérarchisé, puisant sa sève dans le passé et dans l'âme de notre race celtique." (Stur, n° 1, n. s., mai-juin 1942, p. 2)

Et il va même jusqu'à critiquer les fascistes français, et notamment Doriot, d'être trop mous, de n'être pas assez racistes :

"... quel est l'article de son programme [à Doriot] qui interdit les mariages entre Français d'une part, Juifs, Arabes, Jaunes et Nègres de l'autre ? [...] Le délégué musulman nous fait froid dans le dos, quand il proclame la France un peuple de 100 millions d'habitants. Alors Doriot, qui récuse les Juifs de race blanche (approximative), presse sur son sein les anthropophages du Congo ?" (Stur, n. s., n° 5, p. 62)

A ce moment Mordrel, bien que politiquement sur la touche, n'est plus du tout idéologiquement isolé dans son racisme dément comme du temps du programme SAGA en 1933. Raymond Delaporte qui est devenu le *Pennrener*, autrement dit le Führer, du P.N.B. l'a largement rejoint désormais dans son délire. En témoigne cet article de *L'Heure bretonne* du 28 juin 1941, intitulé : "Dans la Bretagne de demain la race bretonne doit être protégée de l'extérieur et de l'intérieur" :

"Si nous ne voulons pas devenir une race bâtarde sans ancêtres avouables, sans dignité et sans noblesse, il est temps que de sévères mesures soient prises pour maintenir le peuple breton dans son caractère propre. [...] L'appartenance à la race bretonne devra faire l'objet d'un contrôle rigoureux et sévère, qui donnera à son bénéficiaire certains droits et certains devoirs. [...]

"Il n'est pas question d'interdire à tous les étrangers l'accès du territoire breton, mais il est nécessaire de leur inculquer à leur arrivée le respect de la race dont ils sont les hôtes. [...]

"Avec quelles autres races accepterions-nous les unions de Bretons ou de Bretonnes ? Pour qui connaît et comprend la question bretonne, la réponse vient naturellement : avec les autres peuples nordiques [...]. En aucune manière nous ne pouvons adopter l'idée de l'unité raciale des Bretons, des Toulousains, des Berbères et des Congolais."

D'autres articles de *L'Heure bretonne* prônent "la réponse de la race" (juil. 1941), clament "A la porte les Juifs et les enjuivés" (juil. 1942).

L'aventure de Breiz Atao et du P.N.B. finit de la manière pitoyable que l'on sait, dans la débâcle du nazisme et de la collaboration. Qu'en est-il aujourd'hui de l'antisémitisme et du racisme dans le nouveau mouvement breton ? Toute trace en a-t-elle disparu avec les hillevesées du nationalisme intégral ? Il faudrait être bien naïf ou bien optimiste pour le croire.

Mordrel, qui fut, sur ce plan, le principal inspirateur de Breiz Atao, n'a, quant à lui, nullement désarmé. Revenu de son long exil, sans avoir, comme d'autres en leur temps, rien appris ni rien oublié, il nous a donné une nouvelle version de son racisme breton, une version 1975, dans son récent livre *La Voie Bretonne* (10). En voici quelques extraits :

"Nous n'hésiterons pas, quant à nous, à faire scandale en répétant que nos frères ce sont les Bretons, tous les Bretons, et non pas les peuples de l'autre bout du monde. Ceux-ci sont des hommes comme nous, c'est-à-dire la même espèce de mammifères. C'est toute la parenté que nous nous reconnaissons avec l'excellent Mohamed ben Mohamed qui en bas de chez nous pousse une brouette, ou Boudoubadou, le brave malien qui, un peu plus loin, vide une poubelle." (p. 45)

"L'espèce des Kautski, des Rosa Luxembourg, des Trotsky, des Blum n'est pas près de s'éteindre. Ce sont des déracinés, des sangs-mêlés, qui ne se trouvent à l'aise que parmi d'autres déracinés et d'autres métis et ont la phobie des sociétés traditionnelles et racées." (p. 71)

"Le métissage étouffera la France comme il a étouffé la Rome antique. Elle a choisi une route à l'opposé de la nôtre, qui voulons avant tout préserver l'essence de notre peuple et sa signification ethnique. Nous vou-

lons une société bretonne uniraciale. Non point par 'racisme', cette élucubration sans justification (sic), mais parce que c'est la seule façon pour nous d'échapper à la fusion dans un immense magma de déracinés, où sombrerait ce qui reste de personnalité, de culture et de langue." (pp. 155-156)

"En sus de son inactualité, le marxisme présente à nos yeux de Bretons une tare irréparable. Il n'est pas dans la vérité de notre race." (p. 194)

Mordrel, certes, et ses compères, derniers survivants d'une époque révolue, sont bien isolés. Mais est-ce si sûr que leurs idées ne soient plus, dans le mouvement breton actuel, que des curiosités archéologiques ?

abonnez-vous à pluriel

Souscription à 4 n^{os} : 45 F (collectivités et étranger 60 F)

Nom :

Prénom :

Adresse :

(Le cas échéant fonction universitaire :

Règlement par chèque postal ou bancaire à : Association Pluriel CCP Paris 20 134 89 F ou par mandat à Association Pluriel, CeDRASEMI, 6 rue de Tournon, 75006 Paris.

PRETRES, NOBLES ET PAYSANS EN LEON AU DEBUT DU XX^e SIECLE

Notes sur un nationalisme breton : Feiz ha Breiz, 1900-1914

Fañch ELEGOET

Ces notes sur Feiz ha Breiz n'ont qu'une ambition restreinte. La richesse de cette revue et la complexité des questions qu'elle soulève nous imposent, dans une première étape, un long débroussaillage empirique.

Une approche nouvelle et conséquente de la question bretonne devra inévitablement se plier à un long travail sociographique qui n'est pourtant, semble-t-il, plus de mode, dépossédé de toute valeur par le prestige de la "théorie" sociologique. Les "nouveaux analyseurs" de la question bretonne ont ainsi oublié que l'écriture de la sociologie ou de l'histoire ne pouvait se fonder que sur de l'information sociale.

Dans ces notes, nous entamons un travail de défrichage ; nous optons pour la sociographie, et nous n'entendons nullement proposer une théorie achevée et finie.

De plus, nous avons choisi de limiter notre investigation aux Feiz ha Breiz des années 1900 à 1914. Cette limitation nous est imposée par l'abondance de la production écrite qu'offre cette publication.

1 - REPERES CHRONOLOGIQUES

La revue *Feiz ha Breiz* (Foi et Bretagne) reprend le titre d'une publication qui avait paru dans la seconde moitié du 19^e siècle, du 5 février 1865 au 26 avril 1884. La nouvelle publication est "l'organe d'une oeuvre qui s'est fondée à Landerneau le 25 mai 1899, pour la préservation et la diffusion du breton dans le Finistère", et qui s'est fixé trois objectifs :

- 1 - Favoriser l'introduction dans les écoles de l'étude du français à l'aide du breton ;
- 2 - Répandre les livres, brochures... en breton, en composer de nouveaux, rééditer des anciens ;
- 3 - Encourager les études sur la langue bretonne" (n°1, 1903, p. 3*)(1).

A l'origine, l'oeuvre se fixe une ambition de politique de la langue, à la fois modeste et — du fait de la conjoncture — considérable.

Un quatrième point précise l'objet de la revue : "La revue sera ce qu'indique son titre : Foi et Bretagne. Elle parlera de la foi chrétienne et de ce qui s'y rattache, de la littérature et de l'histoire des Bretons" (*ibid.**) .

La version bretonne de la présentation de la revue porte le titre breton *Feiz ha Breiz*, traduit en français "Foi et Bretagne", avec la précision : "Revue Bretonne-Française religieuse, littéraire, historique, paraissant tous les deux mois". "Les communications sont à adresser au directeur de la publication, le Père Corentin Le Guen, au monastère de Kerbénéat, par Landivisiau (Finistère). Les livraisons comprennent trente-deux pages in 8°, tant en français qu'en breton."

Feiz ha Breiz est avant tout une production de la classe sacerdotale. A la réunion de travail du 4 septembre 1900, à Landerneau, vingt personnes étaient présentes, ecclésiastiques, séminaristes et religieux (n° 5, 1900, p. 131). On apprend que la revue compte alors quatre cents abonnés. L'ancienne publication *Feiz ha Breiz* en comptait huit cents quand elle avait alors cédé la place au *Courrier du Finistère* qui, en 1900, tirait à dix-onze mille exemplaires par semaine... Et voilà aussitôt cette assemblée plongée dans la très actuelle question de l'orthographe bretonne !

La revue s'adjoint immédiatement des collaborateurs laïcs. H. du Rustec propose, par exemple, dès le n° 3 de mai 1900, un long commentaire sur le titre *Feiz ha Breiz* de ce qu'il nomme "notre revue naissante". En 1904, M. Le Guen cède la direction à M. Normand, qui fait à son tour place en 1905 à M. Le Gall, recteur du Folgoët.

1 - La présence d'un astérisque en fin de référence signifie que le texte est en français dans la version originale ; toutes les autres citations qui apparaîtront au cours de cette étude sont traduites du breton.

Feiz ha Breiz paraît tous les deux mois, puis en 1907, suite à un nouveau changement de direction où M. Cardinal, recteur de Saint-Vougay, succède à M. Le Gall, elle devient mensuelle. Elle paraît régulièrement tous les mois, comportant toujours trente-deux pages, offrant ainsi un volume de trois cent quatre-vingt quatre pages annuelles. Le titre est maintenu, mais le sous-titre français disparaît avec le n° 3 de mai 1907. *Feiz ha Breiz* devient le "Bulletin mensuel des Bretons" et la revue devient quasiment monolingue bretonne ; les seuls textes en français sont des écrits empruntés à l'extérieur (il est vrai que le français avait déjà largement cédé la place au breton avec le n°1, 1905, quand M. Le Gall prit la direction de la publication).

En 1907 donc, l'évêché de Quimper confie la direction de *Feiz ha Breiz* à M. Cardinal. M. Perrot, son vicaire à Saint-Vougay, est chargé, à partir du premier mois de la même année, des articles d'histoire et de littérature, en collaboration avec le directeur (n° 1, 1907, p. 2). Jea-Marie Perrot est alors âgé de trente ans.

Dans le n°2, 1907, p. 61, le nouveau directeur précise ses objectifs : "De *Feiz ha Breiz*, je voudrais faire l'éducateur des gens de la campagne. Ainsi on y trouvera chaque mois des articles soit sur les sciences que chacun doit connaître pour maintenir sa santé, soit sur les lois du pays...", soit plus largement "sur ce que doit savoir un homme cultivé de la campagne afin de faire progresser sa famille". Ceci précise les objectifs premiers définis pour *Feiz ha Breiz* en 1899. Les projets sociaux du clergé s'affirment avec davantage de fermeté. Le durcissement de sa position sur la question de la langue accompagne cette réorientation.

En fait, à partir de 1907, *Feiz ha Breiz* devient une revue cléricalisée d'intervention sociale et de combat. J.-M. Perrot y affirme immédiatement sa présence. En avril 1910, il annonce cependant qu'il va cesser provisoirement sa collaboration à la revue et il se retire pour rédiger sa *Vie des Saints* (*Buhez ar Zent*). Ce sera un ouvrage de neuf cents pages, autre écrit en langue bretonne que le clergé propose à la paysannerie et qui se lit quotidiennement dans chaque foyer. Puis, dans sa première livraison de 1911, M. Cardinal nous apprend son retour : "Maintenant qu'il a achevé la rédaction de sa *Vie des Saints*, M. Perrot retrouvera un peu de temps pour m'aider dans ma tâche" (n° 1, 1911, p. 28).

J.-M. Perrot s'impose dès lors à *Feiz ha Breiz* et en prend rapidement la direction. En février 1911, F. Cardinal annonce la passation des pouvoirs : "A partir du mois prochain, du mois d'avril, M. Perrot, vicaire à Saint-Vougay, prendra — avec l'autorisation de Monseigneur l'Evêque — la direction de la Revue" (n° 2-3, 1911, p. 33). Il dirigera *Feiz ha Breiz* pendant trente-deux ans, jusqu'à sa mort (avec une interruption de 1914 à 1919, ayant été appelé sous les drapeaux).

Par une lettre du 19 mai 1911, J.-M. Perrot expose ses propres projets : "Nous affirmons que nous ne chercherons qu'à agir de notre mieux à rapprocher les Bretons les uns des autres, leur faisant savoir combien est vraie la foi de nos pères et qu'il faut absolument fonder la Bretagne à venir sur la Bretagne passée, en recueillant ce qui est mort et en prenant bien garde à ce qu'il ne se perde plus rien" (n° 5, 1911, p. 98). Et il ajoute ce qu'il répètera à maintes reprises : "Foi et Bretagne, ce sont deux termes qui doivent demeurer liés aussi longtemps que la terre tournera" (n°5, 1911, p. 98).

Feiz ha Breiz se développe, s'implante, accroît son tirage. A la revue elle-même s'ajoutent d'ailleurs d'autres moyens d'action, surtout l'important Bleun-Brug (Fleur de Bruyère) puissant instrument de travail culturel, linguistique et d'action socio-politique. Et les Léonards de recevoir les félicitations de leurs voisins du Trégor: "Les Léonards ont bâti une association catholique et bretonne, nommée le Bleun-Brug; ils ont un beau bulletin: Foi et Bretagne, dont on vend chaque mois sept mille exemplaires; ils ont mis sur pied un enseignement de la langue pour les enfants... Ils ont entre leurs mains tous les matériaux d'un des plus puissants mouvements de langue bretonne..." (n° 10, 1912, p. 289).

J.-M. Perrot confirme ce tirage en novembre 1912: "Feiz ha Breiz possède maintenant 7 000 lecteurs, ni plus ni moins". Un tirage de 7 000 exemplaires est assurément considérable pour une publication mensuelle, d'autant plus que l'espace de ce bulletin se limite au Léon. Nous venons de voir le Trégor féliciter les Léonards pour leur association catholique et bretonne. En 1913 par contre, Feiz ha Breiz nous apprend la naissance d'un "petit frère" trégorrois nommé Arvorig. Ainsi se distribuent les territoires, et de fait les acteurs de Feiz ha Breiz et du Bleun-Brug sont principalement — sinon en quasi-totalité — des Léonards. La fête du Bleun-Brug, fondée en 1905, n'a quitté le Léon qu'en 1908 pour la paroisse voisine de Plougastel, et ce n'est qu'en 1914 qu'on en prévoyait l'organisation en Trégor.

Le caractère léonard de Feiz ha Breiz et son excellente implantation en cette région apparaissent encore à la lecture des adresses des correspondants aux concours de devinettes, destinés à la jeunesse. 138 personnes, principalement du Léon, ont répondu correctement aux devinettes proposées dans la livraison d'avril 1912 (n° 5, 1912, pp. 158-159); et 86 à celles proposées au mois d'août (n° 9, 1912). Ce sont autant de données qui traduisent l'implantation de la revue dans le Léon et son remarquable succès.

Feiz ha Breiz est distribuée par un réseau de militants locaux qui le proposent à la sortie des offices religieux. La capacité de ce même clergé à l'organisation et à la mobilisation des foules payantes apparaît encore dans le succès énorme des fêtes du Bleun-Brug.

La production de Feiz ha Breiz ne saurait cependant prendre sens que restituée dans la conjoncture sociale et politique dans laquelle la revue émerge et sur laquelle le clergé vise ainsi à intervenir. Il importe donc de poser les grands traits de cette conjoncture et de situer les grandes lignes du contexte socio-politique de cette action spécifique du clergé breton et, plus précisément, léonard.

2 - LA CONJONCTURE

Feiz ha Breiz est expressément destinée à la population paysanne, de langue bretonne. Et le Léon des débuts du 20^e siècle porte une société profondément agraire, et bretonnante.

Le Finistère connaît en 1911 son maximum de population, avec 809 771 habitants (804 088 en 1975) (2). Cette population s'est considérablement accrue dans la seconde moitié du 19^e siècle (627 304 habitants en 1861) (3), malgré la faible augmentation de la population urbaine (22% en 1876; 26% en 1906). Quatre départements bretons (Finistère, Côtes du Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine) comptent en 1901 80% de ruraux contre 59% dans la France entière, soit un écart de 21% (4).

Le travail de Feiz ha Breiz se réalise donc sur une société exceptionnellement paysanne. "La Bretagne se présente comme une région où, plus longtemps qu'ailleurs, les agriculteurs sont restés le groupe social dominant numériquement... Alors qu'en France, on peut parler d'un déclin continu de la démographie agricole depuis au moins 1850, sous tous ses aspects, en Bretagne ce déclin commence nettement plus tard... La population agricole et même la population active agricole continuent à croître jusqu'à la fin du 19^e" (5). Au début du 20^e siècle cependant, cette société agraire démographiquement pleine perd ses hommes en masse: les petites exploitations agricoles s'effondrent; les journaliers et domestiques fuient... L'excédent annuel d'émigration porte ainsi, pour le département du Finistère, sur 4 417 personnes entre 1901 et 1905, 4 565 entre 1906 et 1910, et 4 870 entre 1911 et 1920 (6).

Le département n'est d'ailleurs pas homogène sur le plan démographique et, en 1911, le Léon — qui nous intéresse ici — demeure la région la plus peuplée du Finistère (7). Une société exceptionnellement paysanne, démographiquement pleine et frappée par l'émigration, tels sont les premiers éléments de la scène sur laquelle intervient le clergé. Suzanne Berger précise cette conjoncture socio-économique, et elle insiste à juste titre sur la profonde distance entre Paris — le lieu du pouvoir d'Etat et plus largement des pouvoirs — et cette société agraire (voir: "La géographie de l'isolement", pp. 37-42). Il s'agirait pour nous d'ailleurs — mais cela dépend du lieu d'où l'on parle et écrit — moins d'un isolement que d'une distance. Cette distance signifie l'existence d'un autre espace, d'une autre société et donc d'un système social propre et auto-centré, et n'indique pas seulement un lieu vide ou un espace saisissable par sa seule dépendance.

2 - J. Charpy, Dénombrement de la population des communes du Finistère (Bulletin SAF, 1972); INSEE-recensement de 1975 (cité dans: "Le Finistère 1800-1914, Annales du C.R.D.P., série départementale du Finistère, n° 1, 1976, Quimper).

3 - Ibid.

4 - P. Dancé et Y. Léon, L'évolution de la population agricole en Bretagne de 1850 à nos jours, document de travail, Rennes: INRA, fév. 1978.

5 - Ibid., p. 27.

6 - Annales du C.R.D.P., op. cit.

7 - Suzanne Berger, Les paysans contre la politique. L'organisation rurale en Bretagne 1911-1974, Paris: Ed. du Seuil, 1975, p. 53.

Cette distance entre sociétés différentes possédant leurs identités et caractéristiques propres, permet l'émergence en Bretagne d'autres jeux politiques, économiques, linguistiques. Le travail de *Feiz ha Breiz*, comme celui des fondateurs de l'Office Central de Landerneau dont traite S. Berger — ce sont largement les mêmes acteurs d'ailleurs, ou du moins des alliés toujours fidèles — n'est possible que par cette distance, du fait de cet écart absolu entre Paris, le Centre, et la périphérie bretonne — distante en termes politique, linguistique, économique, social, religieux...

Le clergé s'active sur cet autre espace — son espace propre — espace convoité, et contre cette convoitise, sur cet espace que le pouvoir central travaille à réduire et à absorber, à normaliser.

L'action du clergé léonard, et de ses alliés, prend place dans l'interpénétration de deux systèmes sociaux possédant chacun ses caractéristiques propres, dans une conjoncture où s'affirme la dominance du système social central sur la diversité bretonne périphérique. L'altérité est linguistique, économique — une société agraire est en prise avec une société industrielle en expansion — ; elle est aussi politique. Le pouvoir d'Etat localisé à Paris est républicain et la Bretagne conservatrice. L'Etat s'affirme laïc alors que la Bretagne est profondément catholique, et le puissant clergé breton n'entend nullement se soumettre aux injonctions de gouvernements anti-cléricaux. Son propre pouvoir lui permet l'insoumission. L'aristocratie a perdu l'Etat et se retranche sur ses terres. L'alliance devait se renforcer entre ces deux alliés, deux pouvoirs fortement menacés.

Trois mesures gouvernementales provoquent un grand trouble parmi le clergé et la population paysanne, et suscitent des réactions parfois violentes. La loi du 1er juillet 1901 portant sur les associations fait interdiction d'enseigner aux ordres religieux non autorisés. Ainsi à Saint-Méen, dans le Léon, le 18 août 1902, à l'occasion de la fermeture de l'école congréganiste une lutte violente oppose les paysans et la troupe (8). Le second affrontement éclate à l'occasion du décret d'Emile Combes en date du 29 septembre 1902, interdisant l'usage de la langue bretonne dans les églises et au catéchisme. Puis, la loi du 5 décembre 1905 qui institue la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette loi impose l'inventaire des biens des Eglises qui donne encore lieu à des luttes violentes entre la paysannerie et l'armée. A Plouguerneau, le 22 novembre 1906, deux mille personnes s'opposent ainsi à l'inventaire. Les paysans ne reculent que devant les renforts de l'infanterie coloniale arrivés de Brest.

Tel est le climat de guerre religieuse où le puissant clergé breton affronte ouvertement le pouvoir central, pouvoir républicain et anticlérical. Et "le Léon, écrit André Siegfried, demeure au XXe siècle la forteresse suprême de la puissance cléricale en Bretagne. (...) Le Léon est avant tout une société catholique, dont la vie politique comme la vie spirituelle est souverainement gouvernée par son clergé" (9).

8 - Jean Delumeau (éd.), *Documents de l'histoire de Bretagne*, Toulouse : Privat, 1971, pp. 379-380.

9 - A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris : A. Colin, 1913, p. 181.

Il importe effectivement de noter que le Léon, espace d'action de *Feiz ha Breiz*, constitue une société paysanne où le clergé exerce une emprise particulièrement forte. Le succès et l'importance de cette publication tiennent évidemment au pouvoir considérable de la classe sacerdotale. Le clergé léonard intervient directement dans la bataille politique. Ainsi de 1881 à 1911 la 3e circonscription de Brest, le Bas-Léon, délègue à la chambre des députés Mgr Freppel, puis Mgr d'Hulst, et ensuite l'abbé Gayraud.

Ce clergé s'était d'ailleurs rallié à la République. L'abbé Gayraud, candidat du clergé et républicain, fut élu en 1897 contre le Comte de Blois, candidat royaliste, appuyé par la noblesse. Par ailleurs, le Haut-Léon est représenté à la chambre par le Comte Albert de Mun, élu des prêtres aussi, et non des nobles royalistes qui ont tenté de lui opposer l'un des leurs. Nous retrouverons le Comte A. de Mun à la présidence du Bleun-Brug.

Cependant, la noblesse qui a perdu le pouvoir politique national maintient sa puissance dans le Haut-Léon où elle occupe les mairies et détient la représentation au Conseil Général. Dans le Bas-Léon, son pouvoir est moindre, même si elle y tient aussi plusieurs mairies (10). Battue à Paris, elle se replie sur la société agraire, où elle travaille à son maintien, sur le plan économique — voir le travail d'organisation qu'elle opère à l'Office Central de Landerneau — et idéologique. La noblesse qui s'active à Landerneau est très proche de *Feiz ha Breiz* ; elle participe à la mise sur pied du Bleun-Brug.

S'inscrit encore dans cette conjoncture troublée la ville de Brest, agitée et contestataire, proche du Léon rural où l'ordre règne — à moins que la politique anticléricale de l'Etat ne le trouble. Brest devient une ville importante. En 1901, l'agglomération brestoise compte ainsi 117 517 habitants (11). C'est un élément étranger plongé dans le Léon paysan et religieux, ville du pauvre, où sévissent l'alcoolisme et la tuberculose, ville de prostitution et de misère, ville d'agitation ouvrière, ville socialiste en 1904... La bourgeoisie républicaine elle-même prend peur de cette ville. Considérée de la campagne léonarde, la ville abrite un suprême désordre. On comprend ainsi le spectre de la ville qui hante le clergé, et ses pontifs anti-urbains.

Le terrain d'action du clergé léonard constitue ainsi un univers particulier, une autre société — paysanne et bretonne —, sise à la périphérie de l'hexagone, distante ; et les classes dominantes internes — clergé et noblesse — y sont vivement menacées. La noblesse perd son avoir et son pouvoir et le clergé puissant et nombreux forme la cible de la politique de l'Etat.

11 - Jean Delumeau (éd.), *Histoire de Bretagne*, Toulouse : Privat, 1969, p. 482.

3 - LE CONFLIT EGLISE/ETAT

Le premier *Feiz ha Breiz* dirigé par MM. Le Guen, Normand et Le Gall s'implique bien moins dans la guerre religieuse qui fait rage que celui que dirige ensuite F. Cardinal et surtout J.-M. Perrot. Le second *Feiz ha Breiz* s'affirme comme un instrument de combat, offensif et énergique.

Les auteurs des premières années n'affrontent la politique de l'Etat que par des allusions discrètes. La conjoncture, pourtant sombre pour le clergé, est ainsi rapportée en fin 1906 : "J'entends l'orage qui gronde au-dessus de nos têtes ; je vois de gros nuages noirs se lever dans le ciel ; ils se précipitent... Qu'importe : meilleurs vœux tout de même" (n° 12, 1906, p. 353). *Feiz ha Breiz* s'exclut du combat : "Cette revue qui sans bruit vous parvenait de temps à autre, devra peut-être aussi se soumettre, comme bien d'autres choses." (*ibid.*)

Au-delà de ces inquiétudes, le Directeur Le Gall demeure serein malgré la tourmente : "Les tempêtes secouent l'arbre et font tomber les fruits rongés par les vers ; nous sommes profondément enracinés dans la Foi et dans le roc breton, et l'arbre ne porte pas un seul fruit véreux" (*ibid.*, p. 354).

La lutte qui oppose l'Eglise et l'Etat n'est présente dans la publication que d'une manière indirecte, euphémisée, par la médiation de l'histoire, et plus exactement par les récits accumulés sur la Révolution en Bretagne, et sur la résistance opposée par l'Eglise et les paysans aux agents de la République. Telles ces pages sur "Les troubles à Plouguerneau à l'occasion de l'installation d'un mauvais prêtre" (n° 9, 1906, pp. 274-278). "On fit venir aussitôt à Plouguerneau 1 200 soldats, et un énorme canon. Les soldats étaient une ruine et un mauvais exemple pour toutes les familles de la paroisse. Ils volaient la nourriture et la boisson. Pour festoyer, ils tuaient les animaux qui leur plaisaient. Ils frappaient les hommes et violaient les femmes" (p. 277). Les conseillers municipaux furent emprisonnés, mais ne se soumièrent pas...

A travers de tels récits historiques, le premier *Feiz ha Breiz* parle du présent, attise l'angoisse d'une population inquiète, mais il ne fait jamais front.

Avec François Cardinal, la revue entre dans la bataille, en rapportant par exemple, les échos de la crise provoquée par les inventaires (n° 7, 1909, pp. 216-220), et elle appelle à la résistance, par le chant de G.-M. Trébaol :

"Bretons, au combat !

Pour Dieu, pour notre patrie et pour notre langue !" (*ibid.*, pp. 211-212).

Avec J.-M. Perrot, *Feiz ha Breiz* continue sur cette voie. Les récits rapportant la résistance religieuse sous la Révolution se succèdent et se multiplient. Le roman historique et l'histoire viennent attiser la ferveur religieuse des paysans et la haine des révolutionnaires, c'est-à-dire de leurs héritiers directs, les républicains.

Les récits sur la Révolution se succèdent en 1912 particulièrement, exaltant le courage des paysans qui protègent leurs prêtres et rapportant le climat de malheur qui régnait alors : "Pendant que les révolutionnaires se réjouissaient et exultaient, les autres, les chrétiens fervents, ceux qui savaient leur religion, étaient sombres et ils pleuraient de voir en quel état misérable était réduite l'Eglise de Jésus-Christ" (n° 8, 1912, pp. 243-248).

La question de l'inventaire des biens des églises est abordée par la publication d'une lettre de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, à ses prêtres (n° 4, 1909). L'inventaire est présenté comme "le vol des églises". En 1912, cette même question redevient d'actualité par une nouvelle lettre de Mgr Duparc, relative au séminaire de Pont-Croix. Le gouvernement le saisit et s'apprête à affirmer ses droits sur les lieux en l'affectant à d'autres fins : "On est sur le point de commettre un autre vol [...]. Notre droit, le droit de l'Eglise, le droit des catholiques sur cette bâtisse et sur ses dépendances sont clairs et évidents", écrit Mgr Duparc (n° 8, 1912, p. 225).

L'Eglise refuse de se soumettre à la désappropriation de ses biens et par ce mot "Combes n'est pas mort !", signé "Le Paysan", *Feiz ha Breiz* riposte à la politique gouvernementale :

"Leur évangile est très bref :

1 - Il faut détruire la religion catholique ;

2 - Pour cela, nous ferons n'importe quoi ;

3 - Si la France s'effondre avec l'Eglise, tant pis pour elle" (n° 1, 1914, p. 27). "En avant contre la religion, et si la France s'écroule, tant pis ! [...] Voilà l'opinion des combattants" (*ibid.*, p. 30).

Pourtant de telles ingérences dans la politique politicienne sont rares. *Feiz ha Breiz* mène un combat proprement politique, mais le jeu politique central est rarement évoqué. Lorsqu'elle s'y hasarde, la revue oppose par exemple le gouvernement catholique de Belgique et le gouvernement laïc ("sans Dieu") français, et relève la bonne santé de la Belgique comparée au désordre français (n° 9, 1912, p. 279). En 1913, le changement de président de la République est aussi commenté, Fallières cède la place à Poincaré qui n'inspire que peu d'espoir au "paysan", et Fallières se voit rapidement exécuté : "Je ne vois pas ce qu'on pourrait en dire. Pendant ses sept années de présidence, un sabot avec un clou dans le talon servant de sceau sût été aussi bon, et même meilleur..." (n° 2, 1913, p. 59). "Le grand chef des voleurs, voilà ce qu'il fut pendant sept ans ! Beaumétier, s'il en est !" (*ibid.*, p. 60).

Hormis ces rares allusions, *Feiz ha Breiz* ne mentionne pas le jeu politique, jeu d'ailleurs central, et distant. Les références politiciennes sont absentes, dans une publication pourtant de combat. La revue parle autrement de politique qu'à travers le langage et le jeu politique central. Le clergé et ses alliés adoptent un autre langage, d'autres pratiques politiques. Pratiquant un autre espace, ils jouent d'autres jeux politiques. La politique locale ne reproduit pas le jeu central. En fait, *Feiz ha Breiz* poursuit sa propre politique, en refusant, entre autre, le discours explicitement affirmé comme politique. On rapprochera cette attitude de celle des fondateurs et des dirigeants de l'O.C. de Landerneau qui se sont aussi tenus en dehors des jeux politiques. L'un de leurs objectifs n'était-il pas d'éviter la pénétration du discours politique dans les sociétés paysannes, discours qui iné-

vitement aurait conduit à exprimer les conflits latents dans ces sociétés et à permettre l'affirmation des contradictions entre classes ? On verra plus loin que la stratégie principale de *Feiz ha Breiz* consiste — comme celle de l'O.C. de Landerneau — à fermer la société paysanne, à lutter contre les influences extérieures.

La guerre religieuse demeure constamment présente dans cette publication. La question revient régulièrement. Le dos de la couverture porte d'ailleurs à partir de 1912 :

"Malgré la conjoncture et les anticléricaux,
La Foi en Bretagne ne tremble pas."

A cette conjoncture et à la politique centrale, *Feiz ha Breiz* dans son entier constitue une réponse du clergé, pronant la résistance de la société agraire contre l'extérieur, c'est-à-dire contre l'Etat, la ville...

Pouvoir contre pouvoir, l'Eglise résiste aux agressions de l'Etat et répond. Elle résiste d'abord en renforçant la croyance religieuse.

4 - LA CROYANCE RELIGIEUSE

Contre l'Etat qui a échappé à ses alliés, l'Eglise met en place une pluralité de stratégies visant à assurer sa défense et la reproduction de son pouvoir.

La première réponse consiste à conforter la croyance religieuse elle-même, à réfuter l'argumentation des anticléricaux qui travaillent à saper cette croyance. Celle-ci constitue un maillon nécessaire de l'ordre clérical. Elle fonde la position de la classe sacerdotale et sa légitimité. Elle constitue la condition *sine qua non* de son pouvoir et de l'efficacité de son intervention sociale. Le pouvoir religieux fonctionne sur la base de l'ordonnement du sens du monde. Les préceptes religieux donnent sens au monde, l'univers se lit et ne se comprend qu'en termes religieux. Et dans cette société léonarde du début du siècle, cette croyance est unanimement partagée et ne saurait faire l'objet du moindre doute.

Le sens religieux du monde se lit dans *Feiz ha Breiz* à travers les multiples références qui attestent de l'omniprésence de Dieu. De telles motivations concluent des textes très divers, comme par exemple un beau texte d'ethnographie sur la récolte du goémon : "Chaque jour devant l'océan bleu comme le ciel, la voûte céleste au-dessus de leur tête, les Pagan comprennent qu'un Dieu ordonne le monde, et ils croient fermement qu'il existe un autre monde où, dans le bonheur, se reposent les gens de bonne volonté" (n° 5, 1909, p. 142).

Dieu ordonne le monde dans le moindre détail : "Il faut beaucoup d'eau chaque jour dans chaque maison [...] et l'on n'aime pas beaucoup aller la prendre au loin. C'est pour cela que Dieu, toujours bon, a mis de l'eau un peu partout" (n° 7, 1907, p. 201).

Dieu voit tout et peut d'autant mieux intervenir dans le monde :
"On a beau chercher des refuges,
L'oeil de Dieu nous voit en permanence [...]
Dans la plus épaisse pénombre,
Pour Dieu, il n'y a que lumière.
Pécheurs cachés, son oeil vous suit [...]
Pensez-y !" (n° 3, 1901, pp. 277-278).

Et Dieu seul peut remettre de l'ordre dans un monde troublé : "Demandons à Dieu la paix. Demandons-la pour nous-mêmes, pour nos familles, pour nos paroisses, pour notre pays : la guerre est terrible !" (J.-M. Perrot, n° 4, 1913, p. 99).

Dieu fonde l'ordre du monde, lui donne sens et seul peut assurer l'ordre social. A la question : "A quoi sert la religion ?" le docteur incrédule répond : "Ce n'est pas la religion ; ce sont les gendarmes qui maintiennent l'ordre dans le pays." Et le "petit défenseur de la religion" rétorque : "Ce qui maintient l'homme dans le droit, c'est la loi de Dieu" (n° 9, 1910, p. 263).

Dieu ordonne la démographie des sociétés : "Grâce à Dieu, en Basse-Bretagne, parce que la foi des Bretons est encore forte, il vient en ce monde 8 000 personnes de plus qu'il n'en part dans l'autre monde. Mais sinon !" (n° 12, 1911, p. 329).

Mais l'incroyance se développe et le désordre en résulte : "La lumière de Dieu est étouffée dans les âmes ; aucune autre lumière ne l'a remplacée ; et voilà pourquoi les hommes s'égarèrent" (n° 10, 1908, p. 7). Le Breton qui émigre délaisse les pratiques religieuses : "Le Breton qui quitte chez lui abandonne très vite la religion qu'il pratiquait parmi les siens" (n° 12, 1912, p. 372). Et l'incroyance s'installe même en Bretagne : "Pourquoi dans notre Bretagne actuelle, y a-t-il tant de paroisses où il y a si peu de foi, et où l'on voit tant de gens qui travaillent le dimanche, qui mangent de la viande les vendredis et les jours défendus, qui ne viennent à aucune messe, qui ne respectent ni Pâques, ni Pentecôte ?" (n° 12, 1912, p. 372) (Cette remarque vaut, du reste, peut-être pour la périphérie du Léon ou d'autres espaces en Bretagne, mais elle ne semble pas valoir pour le Léon où l'unanimité religieuse est de règle.)

Fondatrice du sens du monde, de l'ordre social et de la légitimité de la classe sacerdotale, il importe avant tout de maintenir la croyance religieuse :

"vieille foi de nos pères ! Foi sainte,
Nous te serons toujours fidèles !" (n° 4, 1909).

La reproduction et l'affermissement de la croyance religieuse constituent une part fondamentale du travail de *Feiz ha Breiz*. Une question religieuse est ainsi mise à l'étude dans chaque livraison, dans les "Conférences de l'Abbé Quééré", celles de J.-F. Gaër : "Les docteurs incrédules ; Pourquoi faut-il croire à l'existence de Dieu ?", etc. dans les exposés sur "Notre Seigneur Jésus-Christ", de Gaër encore "Dieu et l'âme" ou de F.-M. Maréas "Jésus-Christ" ; dans les dialogues du "Petit défenseur de la religion", de Klada 'R Prat. Un nombre considérable de pages de *Feiz ha Breiz* sont consacrées à l'instruction religieuse. Il s'agit là de faire face aux incroyants, de proposer l'argumentation à leur opposer et de consolider la croyance.

Oeuvre du clergé, *Feiz ha Breiz* participe encore à l'action proprement religieuse en publiant les lettres de la hiérarchie pontificale (n° 10, 1910) ou épiscopale.

Le travail religieux s'opère aussi par la pression que le clergé exerce sur les parents pour qu'ils fassent suivre l'enseignement religieux à leurs enfants. Le catéchisme se présente comme le moyen le plus efficace de la reproduction de la croyance religieuse : "Pères et mères, il faut enseigner le catéchisme à vos enfants !" (n° 8, 1907) ; "Il faut envoyer les enfants au catéchisme" (n° 9, 1909) ; "Aux parents chrétiens" (n° 12, 1909). Tous ces textes interviennent en ce sens.

5 - FOI ET BRETAGNE

Feiz ha Breiz, "Foi et Bretagne" : c'est une croyance religieuse, un ordre social et symbolique (ou idéologique), et aussi un espace : la Bretagne. Ces deux termes qui fournissent le titre de la revue, en synthétisent le projet et l'action, sont pour les uns indissolublement liés, alors que d'autres tendent à privilégier le premier terme sur le second. Le clergé et ses alliés se donnent ainsi un territoire : la Bretagne, un espace de pouvoir, un territoire à ordonner selon les préceptes de Dieu, une société à régenter.

H. du Rustec propose dans la troisième livraison de la revue un long commentaire, en français, sur le titre (n° 3, 1900, pp. 67-72). *Feiz ha Breiz* écrit-il, c'est "une tâche à accomplir" et "un combat à mener", et "n'est-ce point le bon combat que de travailler à faire fleurir parmi nous la langue de nos vieux Saints, de nos vieux Apôtres ? [...] N'est-ce point le bon combat que de dépenser tous nos efforts à rendre plus unis, plus inséparables que jamais les deux mots : "Foi et Bretagne", qui ne font qu'un, qui sont pour nous la gloire du passé, la joie du présent, la radieuse espérance de l'avenir ?" (p. 68*).

La langue découpe un territoire et ce territoire est la Bretagne à laquelle la noblesse s'agrippe, dernier espace d'une classe en perdition. La foi signifie un ordre social, et cet ordre passé est celui de la noblesse antérieurement dominante, ordre que cette classe vise à réaliser dans le présent et à projeter dans l'avenir. "Même en notre fin de siècle si matérialiste et athée, qui dit Breton dit encore homme de foi" (*ibid.*, p. 69*).

L'espoir de la restauration et de la reconquête demeurerait dans le repli breton, préservé grâce au maintien de la religion. "*Feiz ha Breiz* fut, on peut le dire, la devise de tous ces grands hommes qui sont notre gloire nationale." (*ibid.**) Et l'auteur cite, pour exemple, Bertrand Duguesclin... Ayant perdu l'Etat, la noblesse se replie sur l'espace breton. L'histoire légitimerait et la classe et l'espace. La force préservée de la religion, au principe de l'ordre social, permet l'espoir : "Tandis que les déshérités de la terre se tuent, la haine au coeur, à l'assaut de la société qui tremble sur sa base, le Breton, soutenu par sa foi, accepte son sort sans aigreur. N'est-elle pas mère de l'espérance ? et ne lui apprend-elle pas que la vie n'est qu'un pèlerinage et que la terre n'est que le vestibule du ciel ?" (*ibid.*, p. 70*).

Sur le sol breton, la croyance religieuse garantit l'ordre dans une société où la noblesse, même en déclin, conserve un réel pouvoir. On comprend l'intérêt de la noblesse à l'ordre qui règne dans la société agraire bretonne et la laisserait ainsi en position dominante. Elle propose ici l'interprétation la plus conservatrice de l'idéologie religieuse, et affirme en termes clairs sa fonction de maintien de l'ordre social. Le ciel compense l'ordre terrestre ; qu'importe donc l'ordre social... Cette noblesse voit dans la croyance religieuse l'instrument du maintien d'un pouvoir déclinant, le rempart contre les bouleversements extérieurs. L'investissement de cette classe dans *Feiz ha Breiz* et son alliance avec le clergé ne sont ni désintéressés ni désespérés.

Cet auteur, exprimant encore sa préoccupation de l'unité et de l'harmonie sociale, poursuit dans la même veine : "N'est-ce point Elle [la Foi] encore qui instruit et le pauvre dans sa chaumière et le riche dans son manoir, apprenant aux uns comme aux autres, mieux que tous les manuels de morale civique les théories des philosophes, la douce loi de la fraternité humaine ? Le vieux mendiant, le *klasker bara* (13), qui péniblement chemine dans les sentiers en quête de son pain quotidien, en abordant le seuil hospitalier murmure une prière" (*ibid.**).

Dieu ordonne le monde et l'organisation du monde plaît à la noblesse. La Bretagne fournit le territoire, l'espace de pouvoir et de repli ; et la religion procure à cette société l'ordre nécessaire : "La foi, c'est l'âme de la patrie bretonne, c'est le sang qui coule en ses veines et la fait vivre ; la Bretagne sans la foi ne serait plus la Bretagne. Ce ne serait qu'une province comme tant d'autres, livrée à toutes les haines et à toutes les rancœurs" (*ibid.*, p. 71*).

Telle est donc pour la noblesse de Bretagne la signification du titre de cette publication : elle en attend un travail idéologique de consolidation de l'ordre social ancien.

Le titre de la revue est aussi reproduit comme slogan, sous une forme similaire, à l'intérieur des publications : "Plus d'un Breton s'est donné pour devise : Pour Dieu et pour la patrie. Nous aussi, nous voulons marcher sur leurs pas, et nous croyons que nous faisons par là une action utile pour nous tous, tant pour le bien de ce monde que pour le monde à venir" (n° 1, 1901, p. 194).

Sous la direction de M. Le Gall, la couverture de *Feiz ha Breiz* porte les termes "Dieu et Patrie", au-dessus du blason à hermines, appuyé de la devise bretonne "Potius mori quam foedari". Au fond, une cathédrale ; et un jeune paysan portant chapeau à guides, gilet et pantalons bouffants, tient le blason breton. Paysannerie, Bretagne et Religion sont ainsi associées sur la couverture, représentation synthétique de l'objet du projet de la revue, expression de la conservation de l'ordre social chrétien, paysan et breton.

13 - En breton dans le texte : *charcheur de pain*, mendiant.

L'adage maintes fois répété "La langue et la foi sont frère et soeur en Bretagne" reprend l'association exprimée par le titre. Mais le clergé seul avance ce mot d'ordre, clergé bretonnant, alors que, son allié, la noblesse, est — tel H. du Rusquec — francisante. Le clergé lie ainsi la langue et la foi et reproduit la stratégie nobiliaire relevée plus haut : la langue définit un territoire spécifique, différent, distant et distanciable, et le clergé s'approprie cet espace réservé, dont la langue assure la protection. A ce titre, la langue constitue l'enjeu fondamental d'une lutte proprement politique entre l'Eglise et l'Etat. Le clergé refuse la politique linguistique de l'Etat, comme il s'insurge contre sa politique anti-cléricale. Comme il lui opposait une contre-politique religieuse, le clergé oppose à l'Etat une contre-politique de la langue. Si, comme nous l'avons vu, *Feiz ha Breiz* travaille à soutenir la croyance religieuse, le même clergé agit sur la réalité "Bretagne", entre autre, par une politique propre de la langue.

6 - UNE POLITIQUE DE LA LANGUE

La classe sacerdotale est impliquée au premier chef dans la guerre religieuse. Entre autres instruments de son assise et de sa défense, elle dispose de la langue bretonne. La langue fait l'objet de politiques contradictoires. Eglise et Etat s'affrontent sur ce terrain. La politique de l'Etat procède de la domination linguistique ; elle vise la normalisation de l'espace linguistique étatique, la réduction d'une "poche" de différence qui forme aussi un lieu de résistance. Les pouvoirs aiment les espaces homogènes.

La langue contribue d'une manière essentielle à l'établissement de la distance entre Etat/centre et périphérie. Elle institue un espace autre. Elle établit une barrière. De ce fait, la distance linguistique permet d'autres jeux politiques, d'autres pouvoirs, qui entravent le pouvoir et l'action de l'Etat, car cette langue échappe à l'Etat.

Par contre, le clergé breton et léonard, d'origine paysanne, d'extraction souvent modeste — comme J.-M. Perrot par exemple — maîtrise parfaitement le breton. Il vit et fonctionne à l'unisson de la société agraire. Ainsi la langue marque l'espace d'emprise de la classe sacerdotale.

L'Etat poursuit au début du 20^e siècle la politique linguistique élaborée sous la Révolution par l'Abbé Grégoire (14). L'instituteur de l'Etat a pour fonction d'imposer la langue dominante ; aussi travaille-t-il à réduire la distance qui éloigne la périphérie du centre. Emile Combes par le décret du 12 septembre 1902, interdit au clergé d'utiliser la langue bretonne dans les églises, dans les sermons et dans l'instruction religieuse. Les

14 - Convention Nationale. Instruction publique. Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois, et d'universaliser l'usage de la langue française. Par Grégoire. Séance du 16 prairial, l'an 2^e de la République une et indivisible.

Bretons, déclare-t-il, ne seront républicains que lorsqu'ils parleront le français" (15). Le pouvoir sacerdotal se rebelle contre de telles injonctions. La complainte "La langue bretonne condamnée à mort par Monsieur Combes" relate cette insoumission.

Reprenant une forme culturelle de la société paysanne, le chanoine Léon répondra à Combes dans cet appel publié en 1908 dans le *Feiz ha Breiz* de combat :

"Nous maintiendrons notre langue bretonne,
Fermes comme des rocs jusqu'à la mort,
Jamais nous ne nous soumettrons
A une loi mauvaise.
Non jamais !" (n° 2, 1908, p. 56).

Contre la politique linguistique de Combes ainsi décrite :
"Désormais dans les églises,
Au catéchisme et dans les sermons,
Il faudra parler français.
Il est fait défense de parler breton !" (*ibid.*, p. 57).

Le couplet final appelle à la résistance :

"A notre foi, nous voulons tenir,
Pour elle, nous sommes prêts à mourir ;
A notre langue aussi, à jamais,
Par la grâce de Dieu, nous tiendrons..." (*ibid.*).

Contre la domination linguistique de l'Etat, l'Eglise s'insurge, et la fraction du clergé qui produit le "Feiz ha Breiz" d'action et de lutte, élabore et s'efforce de mettre en oeuvre sa propre politique de la langue. C'était d'ailleurs l'objet que s'étaient donné les fondateurs en 1899.

Comme l'école constitue le principal vecteur de la politique linguistique, c'est l'école qu'il faut gagner à sa cause : "Nous chercherons à mettre breton et français côte à côte dans les écoles, tout comme nous voyons dans l'enseignement secondaire à apprendre le français et le latin en traduisant de l'une à l'autre langue" (n° 1, 1900, p. 5^a).

L'argumentation première — l'argument modéré — renvoie à l'intérêt pédagogique. H. du Rusquec l'avance, en français, dans son écrit intitulé : "De l'utilisation de la langue française dans les écoles à l'aide et au moyen de la langue bretonne" (n° 1, 1900, pp. 7-12).

Il importe, par ailleurs, de reproduire une littérature de langue bretonne, contre-feu opposé à la littérature française : "Il y a trop peu de livres en breton ; et principalement trop peu de livres de divertissement ; il n'existe pratiquement que des ouvrages de dévotion. Aujourd'hui pourtant, tous aiment la lecture et quand on ne trouve pas de livres en breton, on saute sur le français, trop souvent pernicieux" (n° 1, 1905, p. 2).

Feiz ha Breiz propose donc ses propres textes en langue bretonne,

15 - Le Télégramme, 11 septembre 1957, cité par S. Berger, op. cit., p. 73.

et, en les diffusant, atteint un double objectif : "En soutenant la langue bretonne, alors qu'on cherche à la détruire, on soutiendra aussi la foi, puisqu'il est vrai que :

Le breton et la foi sont frère et soeur en Bretagne" (*ibid.*, p. 3).

C'est dans le second *Feiz ha Breiz* que l'on rencontre un travail systématique de promotion d'une contre-politique linguistique, un essai de politique concrète et pratique de développement linguistique auto-centré, sans doute la seule jamais mise en oeuvre en Bretagne avec une efficacité réelle.

Le *Feiz ha Breiz* d'action des années 1907 et suivantes réitère ses appels à la résistance linguistique :

"Frères de Basse-Bretagne, tenons à notre langue,

De la parler en tous lieux, nous ne serons point honteux." (n° 1,

1907, p. 21).

L'argumentation s'exprime dans les catégories religieuses :

"Si aujourd'hui il nous faut à tous savoir la langue de la France, il est pêché de délaisser la langue de nos ancêtres." (*ibid.*).

L'argument renvoie à l'histoire. La langue doit servir à conserver le passé :

"Par la langue, parmi nous, les vieilles coutumes se maintiendront à jamais en souvenir de ce passé." (*ibid.*, p. 22).

La langue autorise un recul dans le passé : elle sert une politique de conservation sociale. Dans ces temps agités, elle permet l'ancrage sur l'ordre ancien, stable et sécurisant. Barrage contre les agressions de l'extérieur, la langue assure la défense d'un espace épargné de ces troubles. La régression dans l'histoire rassure les classes menacées.

La politique concrète de la langue mise en oeuvre par le clergé inclut d'abord la production de *Feiz ha Breiz*, revu qui devient unilingue bretonne et atteint un tirage considérable. Il est absolument indéniable que par *Feiz ha Breiz* et l'action linguistique que cette publication a soutenue, et encore par le Bleun-Brug, association affiliée, le clergé léonard a reproduit une véritable culture écrite et réalisé un travail d'alphabetisation en langue bretonne. Sur ce terrain, *Feiz ha Breiz* était soutenue par diverses productions du clergé et de ses alliés, tels *La vie des Saints* ou *Le Courrier du Finistère*. Tous les écrits en langue bretonne diffusés et lus au début de ce siècle par les paysans — et ils furent nombreux — provenaient du clergé et de ses alliés.

Cette politique linguistique comporte aussi un travail d'unification et de normalisation de la langue bretonne : "Si nous voulons que se développent les productions intellectuelles bretonnes, évitons cette désunion qui fait des plus belles langues un patois, et faisons du breton ordonné comme il le faut et écrit avec le respect pour ce que l'on écrit et pour ceux à qui l'on écrit, une langue capable de tenir l'une des premières places parmi les langues les plus belles et les plus riches du monde." (J.-M. Perrot, n° 7, 1908, p. 222).

La question de l'orthographe était déjà à l'ordre du jour des premières réunions des collaborateurs de *Feiz ha Breiz*. Le nationalisme linguistique affirmé par J.-M. Perrot revendique l'ordonnement de l'écriture. Ainsi *Feiz ha Breiz* a applaudi à l'accord intervenu sur la question de l'écriture.

re entre divers écrivains bretons (n° 1, 1908). Cette politique interne de la langue, cette politique de normalisation linguistique, reste un souci constant de la revue. Critiquant "le breton corrompu" du traducteur d'une lettre épiscopale de 1814, le collaborateur de *Feiz ha Breiz* déplore "l'état dans lequel était tombé le breton", et il commente : "Je préfère que le breton meure plutôt que de le voir écrit d'une manière aussi horrible" (n° 11, 1910, p. 345). Le même auteur suggère un développement interne de la langue : "Il faut faire revenir les anciens termes ; il faut en créer de nouveaux, car le monde change" (*ibid.*). Il s'agit d'adapter la langue à l'évolution sociale et de l'épurer : "Il faut, quand on écrit en breton, utiliser au moins des mots bretons." J.-M. Perrot, quant à lui, refuse les emprunts inutiles au français, pour s'appuyer sur les possibilités lexicales propres au breton. Ceci s'inscrit dans cette même logique que nous retrouverons plus loin de lutte contre les influences extérieures.

Pour fonder sa propre action linguistique, *Feiz ha Breiz* se penche sur les exemples étrangers. Recherchant la légitimité au sein de l'institution ecclésiastique, elle rapporte la position de l'Eglise du Québec où la totalité de la hiérarchie sacerdotale s'affirme favorable aux langues nationales.

En Bretagne, les positions varient d'un évêché à l'autre. Mgr Du Bourg, à Rennes, se prononce clairement en faveur du breton ; Mgr Duparc, à Quimper, paraît bien réservé... Le clergé breton n'est pas unanime sur la question linguistique. Au grand séminaire du diocèse de Quimper et de Léon, un travail de formation en matière de langue et de culture bretonne se poursuit pourtant. En 1910, par exemple, l'Académie bretonne, fondée seize ans plus tôt, et restaurée par J.-M. Perrot, regroupe soixante-cinq membres au grand séminaire à Lambézellec. L'Académie rend compte à *Feiz ha Breiz* de ses activités : "Qu'est-ce que l'Académie bretonne ? Un groupe de clercs [...] qui nous rassemblons le jeudi [...] pour apprendre la langue de nos pères, à cause de l'importance de cette connaissance pour nous, quand nous aurons quitté le grand séminaire, afin de savoir comment maintenir les traditions de la Bretagne, en ce qu'elles sont des protections pour la foi, afin de connaître l'histoire de notre pays et de vivifier son patriotisme" (n° 1, 1910, p. 18). On y apprend la langue ; on corrige les devoirs de breton ; on assiste à des conférences sur "la méthode bilingue à l'école primaire", sur l'histoire de Bretagne ; on chante le "Bro goz"...

En mai 1911, le grand séminaire diocésain se réinstalle à Quimper. L'Académie y poursuit le travail de formation bretonne des futurs prêtres. Cette Académie constitue sans doute une association essentielle pour la diffusion et l'entretien de l'idée bretonne au sein du clergé diocésain. La classe sacerdotale y reproduit son sentiment breton et se forme pour son action ultérieure. Son travail concorde en tous points avec le projet de *Feiz ha Breiz*.

Si le clergé se donne ainsi sa formation bretonne, la fraction active de la classe sacerdotale, qui opère par le second *Feiz ha Breiz* tente encore de pénétrer l'école. L'objectif demeure l'enseignement bilingue. La question, posée en 1900, se pose encore dans les mêmes termes en 1908. S'adressant aux maîtres d'école, Kloda R Prat, instituteur libre à Landivisiau, développe la même argumentation : "Votre tâche serait facilitée si vous utilisiez la langue que savent les enfants pour leur enseigner celle qu'ils ne connaissent pas..." "Le maître enseigne en français et le pauvre petit bre-

ton ouvre grand les yeux et... la bouche : il voit, il entend, et pourtant, il a beau faire, il ne comprend rien..." (n° 10, 1908, p. 297). "Pourquoi ne fait-on pas pour le pauvre dans les écoles primaires ce que l'on juge utile et que l'on réalise pour le riche dans le secondaire ? Pourquoi les maîtres ne veulent-ils pas faire usage du breton pour enseigner le français aux enfants, comme on emploie le français pour enseigner les autres langues ?" (*ibid.*, p. 298).

La démonstration convainc-t-elle ? En fait, le problème est ailleurs. La politique de la langue n'est qu'affaire de politique tout court. L'enseignement du breton dans les écoles restera l'une des revendications de *Feiz ha Breiz*. Cette revendication s'adresse, bien entendu, aux écoles libres et chrétiennes. Pourtant, les collaborateurs de *Feiz ha Breiz* sont loin d'être écoutés par des confrères unanimes. Au même moment, le "symbole" est en usage dans les écoles publiques comme dans les écoles privées. La répression linguistique, par exemple, que nous avons rapportée dans les *Mémoires d'un paysan du Léon* s'opère dans une école chrétienne du début de ce siècle (16).

De fait, la hiérarchie épiscopale du diocèse ne prend aucune décision particulière en faveur de l'utilisation du breton dans les écoles chrétiennes. Tout au plus, le 7 octobre 1913, Mgr Duparc recommande-t-il aux enseignants le *Manuel d'histoire de Bretagne* de MM. Du Cleuzion et de Calan (n° 11, 1913, pp. 334-335). Le clergé breton et les enseignants des écoles chrétiennes n'ont pas, sur cette question, de position unanime. D'un côté, les voix officielles du clergé proclament leur attachement à la langue bretonne ; de l'autre, les enseignants des écoles chrétiennes comme ceux des écoles publiques, font usage du "symbole" et participent à une même répression linguistique.

À défaut de succès effectif des propositions d'enseignement bilingue, parallèlement à l'institution scolaire, les collaborateurs de *Feiz ha Breiz* mettent en place leur stratégie propre d'enseignement de la langue. L'enseignement du breton passe par la préparation des épreuves du Bleu-Brug, (*cf. infra*), mais J.-M. Perrot - animateur efficace et homme très actif - organise encore, dès son entrée officielle à *Feiz ha Breiz*, des concours de lecture du breton pour les enfants, car "c'est par les enfants que l'on construira le pays à venir ; et la première chose, c'est de leur faire lire et écrire la langue de leur pays : le breton" (J.-M. Perrot, n° 6, 1907, p. 181). Les concours de lecture pour les enfants sont récompensés par divers prix. J.-M. Perrot adoptera cette technique pédagogique tout au long de son œuvre : intéresser et stimuler en organisant l'émulation, par des concours - de lecture, d'écriture ou de diction, par exemple. Il assume la responsabilité des pages de *Feiz ha Breiz* consacrées aux enfants, et ses concours d'écriture connaissent un succès certain. *Feiz ha Breiz* suggère un thème de dissertation, tel le pardon de sa paroisse, sollicite la rédaction d'une lettre pour invi-

16 - F. Elegoët, *Nous ne savions que le breton et il fallait parler français. Mémoires d'un paysan du Léon*, La Baule : Kendalc'h, 1976, 227 p. Voir aussi : "Langue bretonne, langue stigmatisée", *Pluriel* n° 9, 1977, pp. 55-62. Lorsque J.-M. Perrot est vicaire à Plouguerneau, entre 1920 et 1930, le "symbole" s'utilise à l'école des frères ; pour contrarier un peu l'action de ses collègues, il récompense de quelques pièces de monnaie les enfants qui le lui rapportent.

ter un copain à la fête du Bleu-Brug, ou encore pour inviter son parrain et sa marraine à sa communion solennelle (n° 3, 1909). Les enfants répondent, font parvenir leurs écrits à la revue et les meilleures lettres sont publiées avec la signature de leurs auteurs. Les prix sont des ouvrages en breton, la *Vie des Saints*, *Jeanne d'Arc* par exemple.

Les divers concours du Bleu-Brug développent cette même politique linguistique et rencontrent dans le Léon un succès réellement populaire. Ceci nous renvoie à la politique culturelle de *Feiz ha Breiz*, qui reprend et appuie sa politique de la langue.

7 - LA GUERRE SCOLAIRE

"Foi et Bretagne"... Dans cette histoire mouvementée se trace le devenir de la classe sacerdotale. La langue bretonne constitue l'un des éléments de sa reproduction, et le clergé met en œuvre une contre-politique de la langue. L'élément religieux fonde la légitimité de cette classe, et la croyance religieuse aussi est mise en question dans ce conflit entre l'Eglise et l'Etat. L'Ecole porte également une politique de la langue, et constitue un instrument essentiel de l'action idéologique. Elle fait l'objet d'une lutte continue et violente entre les deux pouvoirs. On retrouve ici la question scolaire qui retient largement les auteurs de *Feiz ha Breiz*. L'Etat s'efforce de conquérir l'Ecole, de déposséder l'Eglise d'une position forte. Le clergé unanime s'engage dans la bataille scolaire. Le conflit, d'ailleurs, se poursuit encore aujourd'hui.

François Cardinal, directeur de la publication, intervient par une longue étude sur "les écoles sans Dieu" (n° 9, 1907, pp. 265-269 ; n° 10, 1907, pp. 297-301). J.-M. Perrot interpelle les parents en agitant l'épouvantail de ces temps : "Pères et mères, au nom de Dieu, n'envoyez pas vos enfants dans les écoles du Diable" (n° 8, 1909, pp. 241-245). Une grille religieuse décrypte le sens du monde, et Diable et Enfer apportent la sanction finale au non-respect de l'ordre sacerdotal. J.-M. Perrot rappelle les injonctions de la hiérarchie épiscopale : "Les évêques ont dit très fort et d'une voix unanime le danger que constituait les écoles sans Dieu pour la Bretagne et ils ont dit que les parents doivent formellement envoyer leurs enfants dans les écoles chrétiennes" (*ibid.*).

Feiz ha Breiz publie la position de l'Episcopat qui commande "aux parents chrétiens" : "C'est votre devoir que de donner une éducation chrétienne à vos enfants" (n° 11, 1909, p. 328). Et la revue illustre la lettre épiscopale d'un dessin appuyé de cette légende :

"Qu'est-ce qu'une école sans prière ?
- Un moule à fabriquer des canailles" (*ibid.*).

Si J.-M. Perrot pose la question du danger de l'école laïque pour la Bretagne, I. Ugen se cantonne au terrain religieux : "Qu'est-ce qu'une bonne école et qu'est-ce qu'une mauvaise école ? [...] Les bonnes écoles sont celles dans lesquelles on s'efforce d'élever les enfants dans le respect de

Dieu ; de leur donner des leçons, des conseils sages et saints ; de les détourner du péché. Les mauvaises écoles sont celles dans lesquelles on ne parle pas de Dieu, Notre Maître, Notre Créateur ; ou alors, si l'on y parle de Dieu, c'est pour en rire" (n° 10, 1910, p.175).

Par l'école, la croyance religieuse est en jeu et la défense de l'école chrétienne reproduit l'argumentation développée pour la légitimation de cette croyance. Comme l'incroyance, l'école publique, "l'école sans Dieu", engendre le désordre social. Le spectre du désordre rejoint l'épouvantail brandi de la punition suprême - le Diable et l'Enfer : "Tant qu'il sera permis d'enseigner aux enfants qu'il n'y a ni Dieu ni maître, les larcins empireront et ne pourront qu'empirer" (n° 10, 1910, p. 315). "Les écoles sans Dieu continuent à porter leurs fruits ; les forfaits des enfants augmentent par leur nombre et par leur cruauté" (*ibid.*, p. 317). "Déchristianiser l'enfant, c'est libérer toutes les mauvaises envies qu'il porte dans son cœur ; c'est en faire un animal sauvage que personne ne pourra domestiquer" (*ibid.*).

Par contre, la religion inculquée à l'école impose des garde-fous à l'enfant. Dans le débat sur la question scolaire, l'ordre social constitue la pierre angulaire de l'argumentation du clergé. "La religion nous fait du bien, nous donne la force pour travailler, pour supporter sans nous plaindre les mauvaises souffrances que nous endurons. Si nous ne croyons pas, nous serions aussi mauvais ou pires que les autres. Alors nous aussi, nous rechercherions notre plaisir en ce monde, et nous ne craindrions pas de voler et d'écraser notre prochain quand il chercherait à nous empêcher de prendre notre plaisir" (*ibid.*, p. 138). "Sans la crainte de Dieu, l'homme peut difficilement être sage..." (*ibid.*, p. 139). L'auteur conclut par un appel aux parents : "Les parents chrétiens affirmeront sans crainte : 'Jamais nous ne laisserons enseigner à nos enfants des propos contraires à la religion'" (*ibid.*, p. 139).

Ainsi l'école chrétienne assure la croyance religieuse et la religion garantit l'ordre social et l'éthique de l'austérité qui participe à l'ordre social paysan du Léon. Dans cette bataille, il ne saurait y avoir d'institution neutre : "L'école ne peut être que pour Dieu ou contre Dieu" (n° 2, 1910, p. 45).

L'importance de l'enjeu justifie une brève incursion dans le champ de la politique "politicienne" : "Aux députés que l'on élira bientôt, au mois de mai (1910), il faudra demander avec fermeté la promesse de laisser à l'Eglise la liberté d'enseigner la loi de Dieu tant aux enfants qu'aux adultes" (F. Cardinal, n° 2, 1910). La seule question posée comme politique dans *Feiz ha Breiz* et adressée aux politiciens concerne la liberté religieuse. Toute autre question relevant du jeu politique est exclue de la revue. Le clergé pose et repose sa question, et sa seule question - celle de son pouvoir et de son devenir : on comprend ainsi les mentalités de la paysannerie maintenant âgée et son refus du "politique" quand on sait le pouvoir du clergé et son efficacité à façonner les mentalités.

Le jeu politique - central et lointain - est aussitôt délaissé et le clergé en appelle à la responsabilité personnelle des parents : il intervient aussi au niveau de l'exercice immédiat de son pouvoir - et de son pouvoir de sanction : "Les enfants appartiennent à leurs parents ; voilà la

loi de Dieu... Le gouvernement peut aider à l'éducation et à la scolarisation de vos enfants, mais il ne peut vous les enlever et vous interdire de les élever dans la loi de Dieu" (I. Ugen, n° 4, 1910, p. 108). Au-delà des jeux politiques externes et distants, la responsabilité individuelle des parents est engagée devant Dieu, le Juge Suprême, et leur devenir personnel dans l'Eternité est en question. On retrouve ici la loi divine au principe de l'ordonnement du social et du monde. Le clergé le rappelle : "Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes" (n° 10, 1909, p. 289).

La guerre des écoles se poursuit... "Est-ce que les enfants catholiques peuvent être laissés entre les mains de maîtres incroyants ?" demande I. Ugen. Il répond en réaffirmant l'importance de l'institution scolaire dans la reproduction de la religion, et donc encore de l'ordre social : "Quand les écoles chrétiennes seront fermées, peu après il n'y aura plus de familles chrétiennes et les hommes redeviendront comme autrefois des payens cruels. Sans la foi, il n'y a rien de bon [...] Oui, pour que l'homme soit honnête, il lui faut croire en Dieu ; il lui faut craindre Dieu" (n° 5, 1913, p. 140). "Pour préserver les enfants de l'insensé et du mal, il faut des écoles libres" (*ibid.*, p. 142).

J.-M. Perrot, quant à lui, se refusera toujours à disjoindre les questions religieuses et linguistiques et rejettera avec la même ardeur l'école sans langue bretonne et l'école sans Dieu : "Prions et travaillons afin d'être délivrés des écoles sans Dieu et des écoles sans breton, qui se moquent autant des Bretons que les écoles sans Dieu des Chrétiens. C'est la même chose !" (n° 12, 1912, p. 359).

8 - UNE POLITIQUE CULTURELLE

Feiz ha Breiz c'est la lutte du clergé contre l'Etat, contre la déchristianisation. C'est aussi la réalisation d'un travail concret à la fois sur le terrain linguistique et dans le domaine "culturel". Mais la politique culturelle de la revue est inséparable de sa politique de la langue. Le travail culturel concrétise et applique les conceptions de la langue dans des champs divers. Ce sont autant de pratiques suspendues par une même logique sociale. Il s'inscrit, en effet, dans une vaste politique d'action et d'intervention sociale du clergé - dont le pouvoir permettait l'ampleur du projet. Par son action sur la culture, *Feiz ha Breiz* travaille à la gestion et au soutien de la société agraire. Cette action culturelle apparaît ainsi comme une action proprement politique.

Cet objectif global de soutien de la société paysanne se concrétise dans la mise en œuvre d'une politique de développement culturel autocentrée qui vise à satisfaire la demande interne à la société agraire, en reprenant les diverses composantes de la culture paysanne. Cette politique tient en l'affirmation d'une volonté de réactivation culturelle qui, sur les bases des formes culturelles traditionnelles, fasse vivre les sociétés paysannes, confortant l'idéologie de ces sociétés ou, le cas échéant, glissant de nouveaux messages inspirés par le clergé lui-même.

Le travail de soutien et de réactivation de la culture paysanne de langue bretonne s'opère notamment par la grande fête annuelle du Bleun-Brug (17), temps fort de l'action des collaborateurs de *Feiz ha Breiz*, temps de célébration publique de la culture et de l'histoire de Bretagne. Les fêtes du Bleun-Brug attirent chaque année des foules considérables et ont une audience qu'aucune organisation bretonne n'a jamais atteinte. Le Bleun-Brug reprend les différents éléments de la culture traditionnelle; chants, complaintes, contes... Des concours avec prix sont organisés, ce qui est reprendre, là encore, un mode traditionnel de jeu paysan. Ces diverses épreuves font l'objet d'un travail de préparation, lequel constitue aussi un moyen d'activation et d'animation de la société paysanne et permet également que s'introduise, par la petite porte, la culture bretonne dans les écoles libres où les concurrents se préparent. Le Bleun-Brug contribue d'ailleurs au développement de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de la langue bretonne, qui font l'objet de compétitions couronnées de prix.

Voici, par exemple, ce que propose le programme de la fête du Bleun-Brug de 1912 :

. Aux enfants : la traduction d'une complainte bretonne en français ; la traduction en breton d'un texte français.

. Aux jeunes : une enquête à rédiger en breton sur la Révolution telle qu'elle est présente dans la mémoire des anciens.

. Et encore la composition d'un chant, une compétition de travail manuel (la réalisation d'une coiffe) et un concours de chants.

Les chants proposés reproduisent l'idéologie des organisateurs, telle la chanson du cidre de Théodore Botrel :

"En avant pour la Basse-Bretagne [...]"

Pour sa foi, pour sa langue sainte [...]"

Debout pour la liberté de notre Patrie [...]" (n° 7, 1911, p. 183).

A ce chant de Théodore Botrel s'ajoute le "Gwir Vretoned" ("Vrais Bretons") de Paotr Tréouré.

La réactivation de la culture paysanne bretonne s'opère encore dans le travail de collecte auprès de la population de chants, devinettes et dictons et par leur restitution dans les livraisons de *Feiz ha Breiz*. Par la diffusion des chants d'un Paotr Tréouré, par exemple, ou la publication des devinettes proposées par ses correspondants, la revue stimule la création dans les formes traditionnelles qu'elle se propose d'appuyer. Le travail culturel est inséparable du travail de soutien idéologique. L'idéologie du clergé est toujours présente dans les productions ainsi restituées. Tout chant rapporte quelques éléments de la pensée religieuse qui enveloppe cette société.

Le répertoire chanté que publie la revue a un succès considérable. L'enquête actuelle menée en pays de Léon restitue, et ne restitue que les chants

17 - La première fête du Bleun-Brug s'est tenue en 1905, au château de Kerjean, à Saint-Vougay. Sa fondation tient à une initiative de J.-M. Perrot. Tout en constituant une association autonome, le Bleun-Brug se fonde fait dans *Feiz ha Breiz* lorsque J.-M. Perrot s'impose dans la revue.

publiés par cette revue ("Ar Yarik Ven", n° 9, 1906, p. 346, ...). C'est aussi par l'intermédiaire de *Feiz ha Breiz* que les compositions de Paotr Tréouré se sont intégrées au patrimoine chanté populaire ("Son ar Goukouk", n° 6, 1911, p. 147 ; "Breiz-Izel Kaera Bro", n° 12, 1910 ; "An tour dantelezet", n° 10, 1912, ...). On s'aperçoit aujourd'hui, dans la maintenance de ces chants, de l'efficacité de l'action culturelle de *Feiz ha Breiz* - qui elle-même traduit la puissance de l'encadrement de la société agraire par le clergé. La société fonctionne à l'unisson avec les prêtres. Le consensus règne.

A cela s'ajoutent des jeux propres à la société paysanne bretonne telles les devinettes pour lesquelles la revue propose un concours permanent. En 1913, ce sont même quatre cents francs de prix qui sont offerts - somme considérable à l'époque (n° 11, 1913, p. 351). Les réponses à ses concours attestent que l'audience de *Feiz ha Breiz* est principalement, sinon uniquement, en Léon. Les correspondants sont nommés, leurs adresses précisées. La publication des résultats provoque l'émulation entre les concurrents et les prix y ajoutent une stimulation financière. Ce concours qui connaît un grand succès, confirme l'excellente implantation de la revue. Si le nombre des réponses varie d'un mois sur l'autre, on peut mentionner quelques très bons scores. La livraison de décembre 1912 cite cent sept correspondants ayant répondu correctement à une, deux ou trois devinettes. En août 1913, on relève cent réponses.

La stratégie culturelle de *Feiz ha Breiz* fondée sur les potentialités internes de la société paysanne bretonne, consiste donc à en réactiver ou à en réutiliser les composants, à soutenir la culture populaire bretonne, à vivifier le tissu social, afin d'en consolider la structure sociale. Ces pratiques sont à mettre en rapport avec celles de l'Office Central de Landerneau, dont les agents sont d'ailleurs les alliés de *Feiz ha Breiz*, et qui travaillent à étayer les structures économiques de la société agraire. L'un et l'autre dirigent leur activité contre les dangers extérieurs et cherchent à entraver la pénétration des éléments externes, culturels ou économiques, qui menacent de désorganiser la société agraire.

L'austère Léon n'est donc pas condamné exclusivement au travail et à la prière. Le clergé, omniprésent dans cette société, reconnaît que même un Léonard ne peut être constamment à la tâche : "L'homme ne peut être toujours rivé à son travail." *Feiz ha Breiz*, qui décidément pense à tout et ne laisse rien au hasard, lui recommande donc les jeux traditionnels léonards - ce qui ajoute à la publication un intérêt ethno-historique certain (n° 6, 1912, pp. 170-173). Ce sont autant de jeux qui sont proposés comme garde-fous de l'ordre social : "Par dessus tout, ces jeux-là représentaient un grand avantage ; un avantage majeur : ils éloignaient les jeunes des auberges" (*ibid.*, p. 173). La sauvegarde de l'éthique et de l'ordre moral constitue aussi une préoccupation constante des responsables de *Feiz ha Breiz*.

Le jeu des boules, lui aussi traditionnel, offre ces mêmes garanties, du moins quand le paysan ne s'en va pas jouer au bourg :
"Voilà donc, Bretons, un divertissement à bon marché,
Mais l'air du bourg est bien mauvais pour les campagnards."

Dieu qui ordonne le social est aussi au principe de l'ordonnement de ce domaine particulier qu'est le jeu :

"Allez, et dites : Béni soit Dieu
 Qui nous donne du plaisir, quand nous faisons sa volonté" (n° 2, 100, pp. 47-49).
 Donner vie au milieu paysan pour éloigner la tentation de la ville, symbole de l'extérieur dans l'espace paysan breton. Le clergé s'active à maintenir la distance. Si la ville fête Jeanne d'Arc, par exemple, il appartient à la campagne d'en faire autant et Feiz ha Breiz recommande à cette occasion d'allumer des feux dans chaque village (n° 5, 1912, p. 137).

Animant ou réanimant le tissu social paysan, soutenant la vie sociale des villages et leurs formes propres de sociabilité, produisant une culture paysanne bretonne qui satisfasse la paysannerie et les jeunes générations, Feiz ha Breiz travaille à mettre en place une politique globale de la culture. Elle vise une autosuffisance culturelle, enracinée dans la société agraire, évitant les emprunts à l'extérieur.

A ces efforts de développement culturel endogène s'ajoute un contre-feu littéraire et linguistique : la production d'une littérature propre, bretonne et chrétienne, participe à l'édification du barrage contre l'extérieur. Les collaborateurs de Feiz ha Breiz réalisent un énorme investissement dans la production d'une culture écrite en langue bretonne. L'un des éléments importants en est la revue elle-même qui livre annuellement à ses lecteurs 384 pages de textes, écrites presque uniquement en breton : "Il faut écrire des livres sur la foi chrétienne, la religion catholique, quand on voit un si grand nombre de livres rédigés par les ennemis de notre foi, et distribués souvent gratuitement aux gens de la campagne." On essaie ainsi de contrer les influences extérieures, néfastes à l'ordre éthique et social, qui pénètrent la campagne par les livres et la presse. Il s'agit, en fait, pour le clergé, de maintenir son hégémonie sur les populations paysannes en préservant son monopole sur les productions écrites qui leur sont adressées.

Ce souci de composer et de diffuser des écrits en langue bretonne, présent à la fondation de la revue, demeure constant dans Feiz ha Breiz. Ses collaborateurs eux-mêmes y écrivent beaucoup, comme J.-M. Perrot, mais on y fait régulièrement de la publicité pour les ouvrages en breton d'intérêt religieux (*Manuel du Tiers-ordre de Saint-François*, n° 6, 1914), littéraire (le théâtre de J.-M. Perrot, tel *Le Dragon de Saint-Paul*, n° 10, 1908), ou professionnel (*Leçons d'agriculture*, n° 4, 1914) : "Acheter un livre en breton, c'est soutenir le pays breton, c'est encourager les écrivains, et, en même temps, c'est agir à la défense de la foi" (n° 4, 1911, p. 95).

Tout ceci rejoint et poursuit le travail d'alphabetisation bretonne réalisé d'une part par le Bleu-Brug lors de la préparation de ses fêtes et de ses concours, et d'autre part par l'Eglise, dans l'enseignement du catéchisme en langue bretonne.

Feiz ha Breiz contribue directement à la diffusion d'une littérature de langue bretonne, car chaque livraison fait place à un conte ou un récit ; ceci amène les auteurs à écrire une littérature parfois admirable par la langue. L'action idéologique reste bien entendu une préoccupation constante ; elle se manifeste, par exemple, dans les conclusions moralisatrices des contes, telles que "Celui qui sème des mensonges est plus stupide que celui

qui sème de l'argent" (n° 7, 1908, p. 211), ou bien "Afin d'être secourus lorsque vous serez en danger, faites d'abord le bien à autrui quand vous en avez l'occasion". Les formes culturelles traditionnelles servent ainsi à la propagation et au soutien de l'éthique sociale et chrétienne.

L'action culturelle de Feiz ha Breiz se poursuit dans le domaine des dictons que la revue fait collecter et diffuse dans la chronique "Sagesse de Bretagne". Ce travail procède du soutien de l'idéologie de la société paysanne. Au cœur du système idéologique de la société agraire du Léon, on a rencontré Dieu ; on y trouve aussi le travail et cette valeur se conforte dans les dictons qui, à leur manière rappellent à l'ordre social :

"Que l'homme qui ne possède rien
 Ne pleure pas, mais travaille" (n° 5, 1910, pp. 157-158).

"Le meilleur pain
 Se gagne à la sueur de son front."

"A attendre que l'herbe pousse,
 La vache meurt de faim."

"A vouloir monter trop haut,
 La fillette tombe très bas" (n° 3, 1912).

A toutes ces actions, on doit encore ajouter le travail du Bleu-Brug, qui rencontre un succès populaire éclatant. Le théâtre du Bleu-Brug a attiré les foules du Léon. Ce fut là, d'ailleurs, la première activité culturelle de J.-M. Perrot : la mise sur pied de la troupe de St Vougay, ce qu'il reprit ensuite dans les années 20, avec la même réussite, à Plouguermeau. On y rencontre le même projet de vivifier le tissu social paysan, en propulsant un travail culturel aut centré, faisant appel aux données internes de la société paysanne, éventuellement à son histoire lointaine, mais refusant toujours l'invasion par l'extérieur. Ce théâtre reprend d'autre part une ancienne pratique culturelle bretonne. J.-M. Perrot lui-même a composé un nombre considérable de pièces, inspirées le plus souvent de l'histoire de Bretagne.

Les représentations théâtrales tiennent une place centrale dans les fêtes du Bleu-Brug, et J.-M. Perrot stimule la création de troupes locales : "Le nombre des pièces de théâtre en langue bretonne croît d'une manière extraordinaire d'une année sur l'autre" (n° 5, 1912). Aux fêtes de Plagues précédentes, dix troupes se présentaient en Bretagne, dont six en Léon. La place particulière du théâtre dans cette action culturelle explique le projet de construire un théâtre breton à Kerjean (en St Vougay), destiné à abriter les fêtes du Bleu-Brug. L'initiative en revient au comte Albert de Mun. Feiz ha Breiz se lance dans une collecte de fonds à cette fin et "tous, pauvres et riches, devraient apporter leur offrande" (n° 4, 1911, p. 22) parce que "ce seront les monnaies de la Patrie". Des listes de dons publiées, on peut déduire la vivacité de certains groupes locaux de militants. A Kernilis, par exemple, on relève 14 dons dans le Feiz ha Breiz de juillet 1913, 84 en août, 12 en septembre et 17 en octobre de la même année. Ceci réaffirme l'excellente insertion de la revue auprès des populations paysannes et l'ampleur de son audience.

9 - CLERGE ET NOBLESSE

Si les paysans léonards sont les destinataires de *Feiz ha Breiz* et de ces politiques religieuses, linguistiques et culturelles, et si le clergé s'active à la rédaction de la revue et à la mise en oeuvre de ces politiques, on rencontre auprès du clergé, et très présente, la noblesse.

Le clergé possède le pouvoir idéologique, mais ne s'y cantonne pas. La noblesse détient de la terre et participe au pouvoir politique. Encore forte, elle vacille pourtant et s'inquiète. Le nombre des paysans propriétaires s'accroît au cours de la seconde moitié du 19^e siècle : "Alors qu'en 1862, écrit Suzanne Berger, 39% des cultivateurs du Finistère étaient propriétaires, le chiffre était passé à 48% en 1892" (18) et l'aristocratie voyait fondre ses domaines et, partant, le levier politique représenté par la terre" (19). Avec le clergé, violemment agressé par l'Etat, la noblesse s'accroche à l'ordre de la société agraire, lieu de son pouvoir. Suzanne Berger nous a montré comment la politique économique et sociale de la noblesse l'a menée à mettre en place un réseau de syndicats offrant des services économiques et sociaux à la paysannerie, organisés dans le cadre de l'Office Central de Landerneau. Elle a montré comment cette stratégie économique et sociale participait d'un projet qui visait à isoler la paysannerie de l'extérieur, à entraver la pénétration de l'Etat — et des conflits politiques — dans les sociétés paysannes qu'elle gérait.

Dans *Feiz ha Breiz*, nous l'avons vu, nous retrouvons, sur les terrains de l'idéologie, de la culture et de l'organisation sociale, cette même politique qui consiste à isoler les sociétés paysannes bretonnes des influences extérieures. On ne s'étonne donc pas de rencontrer aux fêtes du Bleun-Brug MM. de Guébriant, de Boisanger, de Rodellec, fondateurs de l'Office Central de Landerneau. La noblesse, ayant perdu l'Etat, se replie sur ses terres et travaille à maintenir son pouvoir dans la société agraire, contre l'Etat, avec le clergé, lui aussi agressé et fortement ébranlé.

A travers *Feiz ha Breiz* et le Bleun-Brug, on rencontre une alliance très claire entre ces deux classes qui tirent avantage de l'ancien ordre agraire. Ainsi le premier Bleun-Brug s'est-il tenu en 1905, à Saint Vougay au château de Kerjean — qui appartenait encore pour quelques années au comte de Coatgoureden, avant d'être racheté par l'Etat. C'est encore à Kerjean, on l'a dit, qu'était projetée la construction du théâtre breton qui, du fait de la guerre et de la mort d'Albert de Mun, ne verra pas le jour. En 1912, le siège du Bleun-Brug, association déclarée, est fixé à Cléder, au manoir du comte de Kermenguy.

De l'assemblée générale du Bleun-Brug qui s'est tenue le 25 mars

18 - S. Berger, op. cit., p. 49.

19 - *Ibid.*, p. 71.

1912, il ressort une direction qui concrétise l'alliance du clergé et de la noblesse. Le comte A. de Mun est président d'honneur de l'association ; le comte de Kermenguy, président ; le chanoine Treussier, vice-président ; M. de Rodellec, trésorier et M. Perrot, secrétaire. Les adhésions doivent parvenir à Edouard de Rodellec, au château de Kéradraon, à Lanneufret (n° 9, 1912, pp. 260-261). Aux divers Bleun-Brug, la noblesse tient, en compagnie des cadres du clergé, les présidences et autres places d'honneur. Sont ainsi présents en 1907, par exemple, A. de Mun, le marquis de L'Estourbeillon, M. de Guébriant et Mlle de Boisanger. A. de Mun manifeste une présence assidue aux fêtes du Bleun-Brug. En 1908, à Plougastel Daoulas, il remet une médaille d'honneur à Klaoada 'R Prat, actif collaborateur de *Feiz ha Breiz* (n° 10, 1908, p. 296). Il intervient en 1913 à la chambre en faveur du théâtre de Kerjean (n° 10, 1913, pp. 201-204).

Le déroulement des fêtes du Bleun-Brug de Saint-Vougay en 1911, dont *Feiz ha Breiz* nous donne un compte rendu détaillé, illustre la place particulière de la noblesse dans cette entreprise bretonne. C'est un Bleun-Brug auquel J.-M. Perrot tenait à donner "un éclat exceptionnel". "La journée s'est ouverte par la messe ; elle s'est achevée par la bénédiction du Saint Sacrement : on voulait donc que Dieu ordonnât chaque chose, et l'on souhaitait faire du bien aux âmes tout en réjouissant les esprits et les cœurs" (n° 10, 1911, p. 261). M. Cardinal prêche contre "l'un des pires ennemis de la Bretagne : l'ivresse". Il invite à s'inscrire à la Ligue anti-alcoolique. L'argumentation repose essentiellement sur deux points : la crainte de l'enfer et le bonheur des familles. "Que d'âmes seraient ainsi sauvées de l'engloutissement de l'enfer. Que de familles seraient arrachées à la misère !" (*Ibid.*).

Puis les prix des concours de chants sont distribués et, à deux heures de l'après-midi, les représentations théâtrales vont débiter : "On voit là, au premier plan, MM. Cloarec et Dantec, recteur et maire de Saint-Vougay, accueillant MM. de Mun, de Guébriant, de Montrichard, de Kermenguy, du Vergier, de Dieulevent et leurs épouses ; Mesdames du Penboac, de Boisanger, du Russec, de Poulpiquet..." (*Ibid.*, p. 262). La troupe de Saint-Vougay donne sa représentation, et Théodore et Léna Botrel lui succèdent. Tout ceci se déroule devant une foule de deux à trois mille personnes (*Ibid.*, p. 263).

Clergé et noblesse, on le voit, coopèrent étroitement au sein du Bleun-Brug. La noblesse occupe le premier rang en compagnie du clergé. L'ordre social est là respecté et reproduit. Certains exemples le montrent encore : pour la fête du Bleun-Brug de 1912, les concurrents doivent faire parvenir leurs travaux à M. de Kermenguy à Cléder. Cette fête s'ouvre le 12 septembre, à Saint-Vougay de nouveau, et dans les jurys des concours on rencontre les de Kermenguy et de Boisanger. En 1913, cette manifestation se transporte à Saint-Pol de Léon. M. de Mun préside et *Feiz ha Breiz* nous rapporte la présence du comte de Kermenguy, du comte de Guébriant, du vicomte de Kerdrel, du marquis de Liscoat, auprès des chanoines Treussier, Morvan, Goré, etc. (n° 10, 1913, p. 290). Dans la distribution des lieux et places lors des fêtes du Bleun-Brug, on relève une projection et une reproduction exacte de la structure hiérarchique de la société agraire.

La noblesse s'active encore dans la production de divers écrits que *Feiz ha Breiz* recommande à ses lecteurs dans ses publicités. Adrien de Car-

né, de Brélès, compose ainsi en langue bretonne une pièce de théâtre intitulée *Bretagne aimée*, et destinée à "arracher les extravagances parisiennes de la tête des Bretons" (n° 4, 1910, p. 126). Le comte de Laigue rédige une vie de Saint Gwennoë ; O. de Gourcuff écrit celles des SS. Donatien et Rogatien, que *Feiz ha Breiz* commente : "Nous ne pouvons qu'applaudir à cette oeuvre catholique et bretonne" (n° 5, 1910*). La noblesse est encore présente dans *Feiz ha Breiz* par les lignes de M. le comte de Merdy de Catuelan empruntées au *Pays Breton* : "Ce que nous voulons, écrit-il, c'est recouvrer nos libertés nationales et notre Parlement que l'on nous a volés" (n° 4, 1908, p. 118*). Elle coopère régulièrement par la personne de Mme de Boisanger qui y rapporte régulièrement les activités de la Ligue des femmes chrétiennes de France". Celle-ci regroupe "des femmes de toutes classes de la plus haute jusqu'à la plus basse ; des femmes qui s'entraident pour faire le bien autour d'elles. Enseigner le catéchisme aux enfants, [...] faire scolariser les enfants dans les écoles chrétiennes, les aider à payer s'il le faut ; répandre les bons livres et les bons journaux", telles sont les tâches de cette ligue (n° 10, 1910, p. 312). Dans le secteur de Landerneau, la ligue est dirigée par Mme de Boisanger, de Saint-Urbain. A l'assemblée de Saint-Pol de Léon qui réunit deux cent cinquante personnes, H. du Rusquec vient parler de Jeanne d'Arc (*ibid.*, p. 313).

Tandis que les maris gèrent l'économie de l'Office Central de Landerneau, les femmes de la noblesse donnent dans les oeuvres sociales et chrétiennes. Tous ces travaux se complètent, participent d'une même logique sociale et concourent au même but : la conservation de l'ordre social agraire, le maintien de l'unité de la société paysanne où clergé et noblesse détiennent le pouvoir.

Mme de Boisanger décède le 29 septembre 1912 au manoir de Kerzaoulas à Saint-Urbain. C'était la fille de Hersart de La Villemarqué et J.-M. Perrot en fait l'éloge :

"Mme de Kerzaoulas, que Dieu lui pardonne !
Elle est morte, la dame de Kerzaoulas !
Tous les échos de Bretagne répètent : hélas !
Dans les quatre coins de Bretagne,
Les vrais Bretons, endeuillés, pleurent" (n° 11, 1912, pp. 327-328).

Les relations sont donc profondes entre la noblesse et le clergé de *Feiz ha Breiz*, la coopération étroite. Cependant cette alliance traduit-elle autre chose qu'une même volonté de maintenir l'ordre ancien ? Une note anonyme, sans doute rédigée par un prêtre, découverte à la lecture de *Feiz ha Breiz*, révèle la profonde ambiguïté du projet breton de la noblesse. Celle-ci est, on le sait, depuis longtemps francisée, et, de fait, les pratiques effectives de cette classe contredisent les propositions émises. La noblesse — et plus globalement les classes dominantes internes — ont été les vecteurs de l'importation des modèles extérieurs dans la société agraire bretonne. "Ce qui est sûr, rapporte la note manuscrite, et pour dire les choses comme elles sont, ici, les mauvais exemples sont venus de haut. Dans nos paroisses, ce sont les familles riches qui les premières ont trahi la race au niveau du vêtement comme de la langue. Les jeunes filles de ces familles, celles qui ont bénéficié de la plus longue scolarité et qui devaient, de par leur rang et leur instruction, fournir aux autres le bon exemple, ce sont elles qui ont

ouvert la voie au mal. Je ne crains pas de dire qu'elles ont ouvert la voie au mal, car en vérité, je ne vois pas ce que la Bretagne a bien pu gagner avec toutes les nouvelles manières de s'habiller."

Si le clergé dans sa totalité n'a pas suivi les positions nationalistes de certains collaborateurs de *Feiz ha Breiz*, la noblesse n'a pas davantage fait preuve de fermeté et de cohérence sur la question bretonne. La résistance prônée sur le terrain "national" est celle d'une noblesse francisée visant à maintenir les populations paysannes en position dominée. La fonction d'intermédiaire entre la société locale et la société dominante était d'autant plus nécessaire que la paysannerie était monolingue bretonne. Le pouvoir des intermédiaires n'en était que plus considérable. La langue française fonctionnait comme instrument de domination de l'Etat et des classes dominantes externes, et aussi des classes dominantes internes. Mais la paysannerie refusera ce ghetto dans lequel ces classes visaient à l'enfermer, et l'alliance entre le clergé et la noblesse n'empêchera pas la société agraire bretonne de se lézarder et, plus tard, de se fracturer.

10 - L'IDEOLOGIE DE CONSERVATION

Le travail de résistance linguistique, de développement culturel endogène que réalise la classe sacerdotale, avec l'appui de la noblesse, s'accompagne de la production d'une idéologie de conservation sociale, qui traduit la volonté de ce clergé puissant et actif de maintenir la société agraire du Léon et sa structure.

Cette idéologie et cette politique de conservation sociale s'expriment sous trois formes :

- . dans la production d'une idéologie paysanniste et dans la lutte contre l'émigration
- . dans un combat global contre toutes les influences extérieures
- . dans le traitement des rapports sociaux internes à la société agraire.

I - L'idéologie paysanniste

Dans les brèves considérations sur la conjoncture dans laquelle s'inscrit l'action de ce clergé, nous avons relevé l'importance de l'émigration rurale qui sape la société paysanne et la met en péril. Nous l'avons vu, la société gérée par le clergé est paysanne et *Feiz ha Breiz* est destinée à la paysannerie. Le pouvoir de la classe sacerdotale ne saurait se reproduire qu'en maintenant les hommes à la terre. La lutte contre l'émigration fait ainsi partie intégrante du combat de *Feiz ha Breiz*.

Les collaborateurs de la revue sont conscients des dangers de l'é-

migration : "Chaque jour déjà, vous entendez parler d'un compatriote qui a émigré en ville... Certains le disent : en ville, on gagne davantage et on travaille moins" (n° 5, 1908, p. 140). *Feiz ha Breiz* y répond par des propositions de réorganisation de la société agraire ; en fait, par l'application stricte des préceptes religieux. Le jeune correspondant de la revue répond au reproche de sur-travail adressé à la société paysanne par cet adage religieux :

"Travail du dimanche,
Travail sans valeur"

et il rappelle le troisième commandement de l'Eglise : "Tu réserveras chaque dimanche aux bonnes oeuvres et à la prière" (*ibid.*, p. 141).

Lorsque l'ordre et les préceptes religieux régenteront strictement toute la société, les problèmes paysans se résorberont : "Quand tous les chrétiens vivront conformément à leur croyance, je le parie, nous verrons se lever sur notre pays une ère nouvelle !" (*ibid.*). La lutte contre l'émigration est développée dans des textes de formes diverses, chantées par exemple, tel "Le gars de Plouénan à Paris" :

"Un jour j'abandonnerai ma chaumière

Pour aller voir Paris" (n° 1, 1911, pp. 23-25), vers qui sont suivis d'une comparaison entre Paris et le pays, peu favorable pour Paris ; et le dernier couplet de conclure :

"Je suis bien vite revenu
A ma chaumière bénie" (*ibid.*).

On chante encore contre l'émigration :

"Restons au pays de notre berceau !
Restons en Basse-Bratagne !" (n° 11, 1909, p. 307).

On utilise les formes culturelles propres à la société agraire pour faire passer le message, tel ce dialogue chanté entre le père et la fille :

"Au revoir, mon père chéri.
J'ai décidé de quitter le pays.
Le bonheur à Paris

Le coeur des jeunes filles" (n° 5, 1911, pp. 119-120).

La ville offre divers attraits comme la liberté ou une autre alimentation, mais le père réfute un à un les arguments de la fille et la dissuade de partir. Ce sont autant d'objections à l'émigration qui sont ainsi offertes à un public élargi. Chacun les reçoit et les chante à son tour.

La publicité pour divers ouvrages fournit l'occasion d'une même dissuasion de l'émigration. Le livre de François Vallée *Les petites industries rurales et locales* est ainsi commenté : "Ce petit livre est écrit pour détourner les gens de la campagne de l'émigration en ville [...]. Le paysan s'en va en ville crever de misère [...]. Les campagnes ne nourrissent pas leurs hommes ? C'est faux, dit M. Vallée, et loin de là" (n° 11, 1910, p. 352). Le clergé participe de cette manière directement à la gestion de la société paysanne. Ainsi s'ordonnent les maillons d'une politique globale pensée par la classe sacerdotale qui la diffuse dans sa presse, dans ses prêches et possède, par son autorité, les moyens d'une action efficace.

L'évêque lui-même intervient dans ce combat par une lettre aux prêtres en date du 23 octobre 1909, leur demandant "d'empêcher leurs paroissiens d'émigrer en ville" : "Ils se précipitent vers la misère et le péché mortel.

Beaucoup tombent au plus bas, surtout les jeunes filles qui quittent leur pays pour Paris. Beaucoup se vautrent dans la boue" (n° 2, 1910, p. 46). François Cardinal, alors directeur de *Feiz ha Breiz* commente la lettre de l'évêque : "Quitter les campagnes pour les villes, c'est un mal pour la race, pour l'ordre social, pour la richesse du pays... Pauvreté, misères de toutes sortes, coeurs froids, voilà ce que trouve le malheureux paysan quand il vient à émigrer en ville !".

Un prêtre de l'émigration témoigne de la misère des émigrés : "Non, je n'invite personne à venir ici, loin de là. Si les Bretons avaient quelle misère les attend dans ce sale pays, ils réfléchiraient à deux fois avant de quitter chez eux" (n° 9, 1913, p. 67). On ne saurait bien sûr ignorer les difficiles conditions de l'émigration bretonne avant 1914 et encore entre les deux guerres, où les Bretons fournissaient à Paris son sous-prolétariat.

En plus des atteintes que l'émigration porte à la moralité des Bretons et Bretonnes, le clergé s'inquiète encore des périls que la ville oppose à l'ordre social, de l'agitation qui s'y développe : "On trouvera les émigrés prêts à écouter n'importe quel vaurien qui prêchera contre l'ordre social [...], et voilà levée une armée prête à semer le désordre et à tout ravager, prête à tuer, à brûler, à détruire, prête à n'importe quel crime. On l'appelle l'armée de la révolution, et de tout coeur, ils appellent la révolution" (*ibid.*, p. 48). Autant la campagne symbolise l'ordre, autant la ville rassemble tous les désordres : moraux, sociaux et politiques. La prévention de ces maux impose le maintien de la société agraire : "L'agriculture a fait et fera toujours la vraie richesse d'un pays : la richesse économique, la richesse de son ordre social, la richesse de son sang" (*ibid.*). L'ordre social ne peut que reposer sur la paysannerie.

Aux mirages de la ville, *Feiz ha Breiz* oppose la supériorité d'une campagne qui, en plus de la stabilité sociale, présente toute une série d'avantages, d'ordre physiologique et, bien sûr, religieux d'abord. Le médecin conseil les expose : "Pour économiser et développer nos forces, l'air de la campagne est le meilleur. Le travail le plus sain est celui du paysan. Aucun médecin ne me démentira. Avec l'air de votre pays, de vos bois, de vos champs et de votre mer, vous vous porterez bien [...] Mais éloignez-vous de l'air pourri des villes, car les villes corrompent aussi bien les corps que les âmes" (n° 3, 1912, p. 81). L'environnement plaide en faveur du monde paysan ; de même l'alimentation : "Les gens de la campagne sont heureux, car ils peuvent boire du lait qui est du vrai lait. Allez vivre en ville si vous voulez boire du lait écrémé" (n° 8, 1912, p. 230).

Le docteur Dujardin, à Saint-Renan, ne connaissait donc pas de lait écrémé, mais il semble ignorer que plus d'un paysan du Léon devait assurément s'en satisfaire. On verra plus loin la cécité de *Feiz ha Breiz* sur les conditions économiques effectives des paysans et plus encore sur l'existence des salariés agricoles qui fuient ce pays de pauvreté, pour eux, sinon de misère. La défense ici faite de l'ordre social assure aussi la reproduction d'un certain ordre économique.

L'argumentation contre l'émigration s'inscrit dans la logique religieuse et le religieux conforte l'ordre social en garantissant la récompen-

se au paysan ici-bas mais aussi dans l'au-delà : "En restant à la campagne, tu gagneras la paix, le bonheur, le paradis" (n° 12, 1909, p. 369). "Reste vivre et mourir en Basse-Bretagne et tu pourras plus tard reposer dans la tombe de tes ancêtres, et tous t'accueilleront pour entrer avec eux au paradis des Bretons" (*ibid.*). On retrouve ici la projection de la logique religieuse sur le monde et dans l'ordonnement du social, la réaffirmation du primat du religieux sur le matériel. Qu'importe le présent si l'au-delà apporte ses compensations au réel terrestre et à la structure sociale ? La pensée religieuse établit le sens du monde. Même les pères de l'Eglise sont invoqués pour la légitimation de cette politique agraire et pour soutenir l'idéologie paysanniste qui s'y relie. On rappelle ainsi Saint-Augustin : "La profession d'agriculteur est honorable et sainte" (n° 5, 1909*).

La célébration du travail paysan, la stigmatisation de la ville et la dissuasion de l'émigration sont répétées dans les productions chantées, tel cet "Eloge du paysan" :

"Je vous en supplie, chers laboureurs,
Aimez votre pays et votre métier,
Et n'allez pas par les villes
Chercher du travail et des métiers" (n° 5, 1909).

Le repos et la récompense sont pour l'au-delà ; la résignation est pour le présent :

"Obéissez toujours à Dieu,
Et avec courage, supportez
Dans votre travail toutes souffrances
Afin d'obtenir le repos des cieux" (*ibid.*)

C'est là un message répété et adressé aux classes paysannes pauvres, une forme toute simple de l'idéologie religieuse et un schéma fondamental de cette idéologie : les peines de ce monde seront compensées par le bonheur dans l'au-delà.

Cet argument avancé pour la défense de l'ordre social vaut donc contre l'émigration ; il invite à fermer les yeux sur les réalités de la condition paysanne. Ce qui s'affirme dans l'idéologie paysanniste :

"Oh ! que les campagnes sont belles,
Quand est venu le printemps [...]
Nous voulons, hommes de Basse-Bretagne,
Rester tous mourir dans notre pays" (n° 9, 1911, pp. 242-243).

De telles images d'une campagne idyllique ne sauraient provenir que de non-paysans :

"Nos jours s'écoulaient dans la paix la plus profonde,
Loin du vacarme des villes, dans les campagnes sans bruit" (n° 4, 1901, pp. 318-320).

Et si l'ordre des champs est pourtant parfois dur et pénible, qu'importe encore puisque le paysan recevra sa récompense :

"Après avoir tant travaillé et tant peiné,
Dieu me fera partager avec lui son paradis !
Voilà tout mon désir, ma force, mon espérance !
Et jusqu'à l'heure du Maître, j'attends avec confiance !".

Telle est l'idéologie produite pour les paysans, qui, eux-mêmes, parlent peu dans *Feiz ha Breiz*. Ils ne sont que les destinataires de ces messages.

A la ville qui déprécie et agresse la campagne, on oppose l'ordre social à la fois chrétien, paysan et breton :

"Eh bien oui, je suis paysan !
Je n'ai pas honte de le dire,
Même si maintenant mon métier
Par tous est déprécié [...]
Car je le crois,
Il n'y a rien au monde qui soit aussi beau
Que d'être, toute sa vie durant,
Chrétien, Breton et Paysan !" (n° 5, 1901, pp. 333-334).

Les trois caractéristiques fondamentales de ce système social sont ainsi réunies : ordre chrétien, breton et paysan.

Prolongeant la lutte contre l'émigration, dans cette même perspective de conservation de la société agraire, prend place le combat complémentaire contre les influences extérieures, autre action de défense de ce même ordre social paysan, chrétien et breton.

2 - La lutte contre les influences extérieures

Poursuivant, avec l'action linguistique et culturelle, leur politique de clôture et de fermeture de la société agraire, le clergé et *Feiz ha Breiz* procèdent à une lutte tous azimuts contre les influences extérieures qui s'exercent sur cette société et contre les divers vecteurs de leur pénétration. Les ennemis de l'ordre social paysan sont multiples. Ce sont ainsi : "1) les francs-maçons ; 2) les mauvais journaux, les mauvais livres, les chansons sales qui nous viennent de Paris ; 3) les prêches des docteurs incroyants ; 4) les pères et les mères qui n'apprennent pas le breton à leurs enfants ou les empêchent de l'apprendre ; 5) ceux qui font que, du fait de leurs propos ou de leurs actes, les enfants de Bretagne portent des vêtements à la mode de la ville ; 6) les députés [...] qui, dans notre pays, travaillent contre la foi chrétienne" (F.-L. Herrou, n° 10, 1911, p. 275).

Le monde paysan inchangé assure, face à ces dangers, l'ordre social et symbolique : "C'est à la campagne que la foi est la plus vive, et c'est là aussi que l'on rencontre les plus beaux exemples de patriotisme, et c'est là que l'on a le mieux conservé la langue, les anciennes modes vestimentaires, et, en un mot, tout ce qui constitue l'esprit de notre pays" (*ibid.*). Ce sont là autant d'instruments de protection de l'ordre social agraire, autant de barrières contre les périls extérieurs. (Nous verrons plus loin la question du nationalisme dans *Feiz ha Breiz*. Mais notons cependant que dans ces lignes, ce collaborateur situe et les menaces qui pèsent sur la société paysanne et les reparts qui en assurent la défense. La revue se lance dans une vive stigmatisation de tous ces éléments qui menacent l'ordre social paysan. Le nationalisme découle très logiquement de cette volonté de distancier la société agraire et l'ordre menacé, de l'extérieur menaçant.)

Feiz ha Breiz part en guerre contre la presse externe, tels Le Pe-

tit Parisien et Le Petit Journal, "avec quoi [...] se nourrit l'esprit et le coeur des couturières et repasseuses de ce pays. Le Courrier, Le Bulletin paroissial, et Feiz ha Breiz, ajoute l'auteur, doivent paraître bien insipides à ces têtes légères" (n° 5, 1908, pp. 133-134). Par conséquent : "Il faut s'unir contre les mauvais journaux" (*ibid.*, p. 134).

Après une violente condamnation de la "mauvaise presse", le clergé recommande ses propres écrits et ceux de ses alliés : "Le Courrier du Finistère, à Brest, Le Progrès, à Quimper, La Résistance, l'Echo, à Morlaix : tenons à ces journaux. Voilà une presse chrétienne qui dit vraiment la vérité et rien que la vérité" (n° 6, 1908, p. 181). Le clergé et ses alliés disposent d'un arsenal de défense considérable, monopolisant pratiquement la presse lue par la paysannerie.

La lutte s'engage encore contre "les mauvais livres" : "Depuis peu, les mauvais livres sont lancés en quantité énorme dans chaque région de France" (n° 7, 1910, p. 204). L'évêché met à l'index divers ouvrages, et nous avons vu plus haut que l'un des premiers objectifs de Feiz ha Breiz était de produire une littérature de langue bretonne, d'élever autant de remparts contre l'extérieur, en satisfaisant la demande interne. Le combat pour l'épuration idéologique de la société agraire se poursuit contre "les affreuses et honteuses complaintes de langue française" proposées dans les pardons ou dans les familles : "Si quelqu'un osait venir jusque chez vous pour vous proposer ces saletés, prenez une verge et faites-lui poursuivre son chemin, ou même lâchez le chien : le mal ne serait pas grand même s'il le mordait durement aux fesses" (n° 10, 1911, p. 287). Ce texte est emprunté au bulletin paroissial de Guipavas, et Feiz ha Breiz conclut : si l'on diffusait davantage Feiz ha Breiz et si l'on apprenait sérieusement les joyeux et beaux chants qu'elle publie chaque mois, l'on balayerait de chez nous ces chants médiocres qui puent le diable et que l'on vend maintenant à chaque foire et pardon de notre pays" (*ibid.*, p. 288). A toutes ces productions externes qui pénètrent la société paysanne, Feiz ha Breiz répond encore avec virulence par cette légende d'une bande dessinée : "Prenons vite nos balais pour chasser de nos maisons les images lubriques, les journaux sans loi et sans Dieu, les mauvais livres, les histoires sales."

Les influences externes peuvent encore transiter par les patronages. Dans une lettre-circulaire au sujet des patronages laïcs, Mgr Duparc écrit que "le patronage sans Dieu continue l'école sans Dieu" (n° 5, 1915, p. 147). J.-M. Perrot perçoit le péril dans tout contact entre les jeunes paysannes et les jeunes urbaines. Il refuse les retraites en langue française : "Les jeunes de la campagne ont plus à perdre qu'à gagner à s'embarasser des jeunes de la ville" (n° 11, 1909, p. 342).

Le clergé, on le sait, n'est pas unanime sur la question bretonne, et J.-M. Perrot poursuit contre ses confrères : "Ils n'ont vraiment pas besoin d'aider les Français à diffuser la première idée qui leur passe par la tête" (*ibid.*). J.-M. Perrot pousse implacablement la logique de la distanciation sociale. Tout contact avec l'extérieur l'inquiète.

Les jeunes appelés préoccupent aussi Feiz ha Breiz et ses collaborateurs. Ici, le contact se prolonge entre les Bretons et l'extérieur. Ecole

laïque et service militaire portent identiquement atteinte à la croyance religieuse : "Nous Bretons, nous sommes toujours fermes dans notre foi. C'est vrai. Mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir que de jour en jour, plus d'un parmi nous se relâche et s'attédie [...] Quelle en est la cause ? [...] Les écoles chrétiennes ne sont raréfiées [...] Puis ensuite, les jeunes doivent faire leur service militaire. Qu'ils y entendent de mauvaises choses ! Qu'ils y voient des exemples maudits !" (Klaoda 'R Prat, n° 2, 1910, p. 35). Le service militaire constitue un grand péril pour les jeunes Bretons et Feiz ha Breiz se fait suppliant et implore : "Au nom de Dieu, mes amis, ne trahissez pas le devoir qu'à chaque chrétien de pratiquer en tous lieux sa religion" (n° 9, 1911, p. 230). En effet, c'est principalement la croyance religieuse - fondement de cet édifice social - que le service militaire met en danger : "Ils ne suivent plus aucune messe ! Ils se sont égarés à faire ce qu'ils voyaient faire autour d'eux. Oh ! les pauvres garçons, qu'ils sont tombés bien bas ! Les animaux non plus ne fréquentent aucune église !" (n° 1, 1913, p. 26).

Presse, livres, écoles laïques, service militaire... Ce sont autant d'institutions qui menacent la société agraire, atteignant ses idéologies et son ordre éthique et moral. Sur chaque terrain, Feiz ha Breiz contre-attaque.

Le combat énergique du clergé léonard se livre encore sur la question du vêtement, autre élément de la société agraire qui, comme la langue, visualise la distance entre la société paysanne et la société urbaine, externe. Le vêtement marque la spécificité de l'espace paysan breton. Il constitue une autre pièce au dispositif de l'identité et de la distanciation. Rappelons que les modes vestimentaires externes ont particulièrement pénétré la société paysanne bretonne par les émigrés, bien sûr, mais aussi très largement par les classes dominantes internes. "Pourquoi" questionne Feiz ha Breiz dans un texte emprunté au Pays Breton, "nos jeunes filles - si belles, si décentes - se laissent-elles imposer le ton et la mode par les domestiques, les bonnes et les bretonnes qui gonnent le mauvais exemple dans les villes ?" ("La Bretagne travestie", n° 5, 1908, p. 158*).

La chanson reprend le même thème et raille l'émigrée à son retour, dissuadant l'emprunt du vêtement urbain : "Jeannette avait troqué son costume de bretonne contre un tas de chiffons orgueilleux, de Paris ou de Londres" (n° 1, 1912, pp. 24-26).

Chaque couplet du chant ridiculise le costume étranger : "Sur son crâne, elle portait un énorme chapeau, tel une grande bassine, Suffisante pour abriter du soleil Jeanne, Catherine et tante Françoise" (*ibid.*)

et en conclusion :

"Je lui tournai les talons ; jamais une génisse à ce point voleuse
De mes parents ne sera la belle-fille" (*ibid.*)

La défense de l'ordre social agraire s'opère ainsi dans toutes les directions. A tout élément susceptible de se transformer ou en cours de transformation, Feiz ha Breiz, avec vigueur, oppose son idéologie de conservation. Le clergé travaille à protéger une société menacée, et, avec elle, le pouvoir des classes dominantes est remis en question, celui du clergé et celui de la noblesse.

Si les salariés agricoles fuient cette société, si ce système social se lézarde malgré la gangue dans laquelle on veut le figer et l'isoler, cela tient sans doute à l'action des pouvoirs externes, à leur agression symbolique, entre autre (20), mais aussi aux contradictions internes de cette société agraire, que les efforts de *Feiz ha Breiz* ne parviendront pas à étouffer.

3 - Les rapports sociaux

La société paysanne bretonne se fracturera dans la seconde moitié du 20^e siècle du fait de la pénétration progressive de la société dominante externe - ce à quoi, on l'a vu, *Feiz ha Breiz* tente de résister - mais aussi du fait de ses propres contradictions internes, qui tiennent à sa structure de classe - ce que *Feiz ha Breiz* tait. Sur cette seconde question, le silence de la revue s'inscrit dans la cohérence de son système idéologique et de son projet politique. Celui-ci tient, on le sait, à la conservation de la société agraire et au maintien de la structure sociale et des pouvoirs. Clergé et noblesse coopèrent à cette fin, et ces pouvoirs se confortent.

Feiz ha Breiz nous informe bien peu sur les contradictions de classes internes à la société paysanne, de la violence exercée par les classes dominantes internes, de l'oppression subie par les classes pauvres. Les conditions des domestiques et autres salariés agricoles, par exemple, ne sont jamais mentionnées, sinon pour demander aux pauvres de se résigner à la souffrance et encore d'attendre le paradis. Il s'agit de maintenir les structures de la société agraire et non de les transformer. Le silence sur les contradictions s'impose pour leur reproduction.

Dans cette société sévèrement ordonnée, à faible mobilité sociale, chaque classe se fait rappeler ses devoirs respectifs par le clergé, garant de l'ordre social et principe de la fondation de son ordre idéologique. Les devoirs des maîtres et maîtresses tiennent ainsi en "l'amour, la loyauté et le zèle chrétien" ; la classe sacerdotale enseigne aux serviteurs que "toute condition est bonne pourvu que chacun fasse son devoir" (n° 1, 1905, pp. 7-8). On ne peut plus clairement prôner le maintien de la structure de classe, en invitant les classes dominées à la résignation. La lutte de *Feiz ha Breiz* se porte aux frontières de la société agraire bretonne, mais, à l'intérieur, l'unité s'impose.

Aux domestiques, la revue propose "La prière de la servante", de Lamartine, texte proposé comme exercice à traduire en breton : "Mon Dieu, faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure, comme la condition que vous nous avez imposée à tous en nous envoyant dans ce monde." La suite du même texte nous est désormais familière : "Accordez-

20 - Voir F. Elegoët, "L'identité négative", postface à *Mémoires d'un paysan du Léon*, op. cit.

moi de connaître les devoirs, les peines et les consolations de mon état, et après avoir été ici-bas une bonne servante des hommes, d'être là-haut une heureuse servante du Maître parfait. Ainsi soit-il !" (n° 6, 1901, p. 356).

L'ordre social réalise la volonté de Dieu. Cet ordre est donc invitable et immuable, puisque dessein de Dieu. Quelle meilleure légitimation d'une structure sociale que sa divinisation ? Il appartient alors aux dominés de souffrir et d'attendre. La société est ainsi close, du moins au niveau des représentations et des désirs des classes dominantes internes.

Les rares fois où *Feiz ha Breiz* rompt le silence sur les structures de la société agraire, c'est pour avancer une idéologie de conservation sociale. On emprunte ainsi à *Kroaz ar Vretoned* des extraits qui, non sans cynisme, reproduisent cette idéologie, tel ce "Bref coup d'oeil sur la condition des domestiques" : "Leur travail est dur, et ainsi leur sommeil est profond", puis : "Si leur travail est pénible, leur nourriture est fortifiante" (n° 8, 1911, p. 203). Et le même texte conclut : "La condition des domestiques n'est donc pas aussi mauvaise que certains veulent le faire croire. Ils sont plus heureux que les ouvriers en ville" (*ibid.*). *Feiz ha Breiz* ne s'inquiète pas de la condition des salariés agricoles ou des difficultés économiques et sociales que les classes pauvres connaissent dans cette société. L'idéologie religieuse légitime - et donc, en principe clôt - l'ordre social.

Le clergé produit l'unanimité politique et travaille au maintien du consensus et de l'unité de la société agraire : "N'oublions jamais que notre pays ne sera sauvé que si nous travaillons ensemble, tous unis, et en accord avec l'évêque et le pape" (n° 2, 1907, p. 47).

On retrouve la même volonté d'ordre dans la stigmatisation des conflits sociaux urbains :

"Un nouveau métier ! Ce nouveau métier consiste à s'arrêter de travailler, à rester sans rien faire, à faire la grève. Tous veulent goûter à la douceur de ce nouveau métier. Il faut bien suivre la mode" (n° 5, 1909, p. 155). Dans la logique cléricale, les troubles sociaux proviennent du relâchement de l'ordre éthique et moral : "Quelle en est la cause ? On ne parle plus aux gens que de leurs droits [...]. Jamais on ne leur dit mot de leurs devoirs. Qu'ils prennent ce qu'ils veulent prendre : voilà ce qu'on leur dit. Et c'est avec raison, puisque, selon le nouveau catéchisme, il n'y a plus de Dieu" (*ibid.*, p. 156). Sans Dieu, l'ordre social s'effondre et le désordre s'installe. La grève inquiète au plus haut point *Feiz ha Breiz* : "Et la grève des postiers au mois de mai [1909] ? C'est une chose très grave que de voir le gouvernement contré par ses employés. C'est un mauvais présage, et si le vent continue à souffler ainsi, personne ne sait comment cela finira" (n° 1, 1910, p. 27).

Le clergé aux abois, agressé par l'Etat, s'agrippe à l'ordre ancien. Le travail idéologique qu'il réalise vise à renforcer l'ordre établi de la société agraire. Elle s'effondrera pourtant du fait de ses contradictions internes, que *Feiz ha Breiz* veut étouffer, de sa profonde satisfaction et de la condition difficile des classes pauvres qui trouveront la réponse à leur condition dans la fuite de cet ordre social, dans l'émigration. Le travail de réformation sociale ne suffira pas plus que l'action idéologique.

11 - L'ACTION SOCIALE

La société paysanne du Léon se présente comme une société profondément et énergiquement encadrée par une classe sacerdotale nombreuse et puissante. Nous avons déjà considéré quelques-uns de ses champs d'intervention, tels les domaines proprement religieux, les terrains linguistiques et culturels, ou encore la production de l'idéologie de conservation sociale. L'action du clergé ne se limite pas à ces domaines. La classe sacerdotale procède en effet à une intervention sociale globale. Son emprise sur la société lui permet d'intervenir dans tous ses rouages. Elle s'imisce aussi dans son ordonnancement matériel et elle prend directement part à l'action socio-économique. Le clergé y poursuit une même stratégie de défense de la société agraire, travaillant soit à la réformer par l'action médicale ou la lutte contre l'alcoolisme, soit à soutenir les formes de sociabilité paysanne et les réseaux de relations sociales internes, par les patronages par exemple, soit encore à améliorer la condition économique paysanne par la publicité pour les syndicats de l'Office Central de Landerneau ou la coopération directe à cette oeuvre.

Il s'agit par là d'étayer la structure sociale en aménageant la société et son économie, mais sans toucher aux rapports sociaux. Il s'agirait en somme de la mise en oeuvre d'un projet de développement autocentré de la société paysanne, destiné à assurer la pérennisation du système social, et ainsi, en dernière analyse, des classes au pouvoir.

1 - L'action médicale

Les réformes proposées par Feiz ha Breiz concernent d'abord la santé des paysans. A cette fin, le directeur de la publication s'est adjoint le docteur Dujardin qui, à partir de janvier 1912, dispense dans la revue ses conseils d'hygiène : "Je donnerai, écrit-il, ici chaque mois quelques conseils à mes compatriotes, pour les aider à prévenir la maladie ou à s'en défendre quand elle les affectera" (n° 1, 1912, p. 17). Il procure aux lecteurs des recommandations relatives à l'alimentation ou à l'eau potable, par exemple : "Maintenez propres vos fontaines, vos puits et vos citernes" (n° 4, 1912, pp. 121-122). Il dispense des conseils de propreté : "Pour conserver une bonne santé, il suffit d'être propre et soigneux [...] Les maladies ne se propagent pas dans la propreté" (*ibid.*, p. 60). Le médecin prône encore la réforme de l'habitat, cause de maladies et source de désordres sociaux : "Il y a beaucoup de maisons qui ne valent pas mieux que les chiffons qui habitent leurs locataires. Il faut donner aux paysans, aux ouvriers des maisons agréables et suffisamment grandes pour leurs familles" (n° 5, 1913). Cette recommandation vaut principalement pour la ville où l'habitat se réduit à "des trous sombres et puants", ce qui a pour résultat de conduire les pères de famille dans ces lieux de désordre que sont les cafés. La réforme de l'habitat s'impose afin de maîtriser l'alcoolisme et la tuberculose : "Jamais on ne viendra à bout de la tuberculose et de l'ivrognerie tant qu'on n'aura pas abattu ces maisons si sales et si malsaines qu'elles tuent les gens qui les habitent" (n° 3, 1913, p. 70).

Les rapports sociaux étant postulés comme immuables, Feiz ha Breiz ne dira jamais comment et par quels moyens pourrait se faire l'amélioration de l'habitat des classes pauvres, rurales ou urbaines...

2 - La lutte anti-alcoolique

Le travail de la revue sur le plan médical se poursuit par son action contre l'ivrognerie — considérée comme action d'hygiène à la fois physique et morale. Ce thème de combat revient constamment dans la publication. Dès la première livraison, cette lutte est présente. L'auteur de l'article intitulé "L'eau de mort" souligne "le mal qu'entraîne l'ivrognerie pour l'homme, son corps, son âme et sa famille, le pays, la religion" (n° 1, 1900, pp. 17-19). Dans le n° 1 de l'année suivante : "L'ivrognerie est un crime odieux puisqu'il mène à tous les autres crimes". L'ordre moral et social est remis en cause par l'alcoolisme. On retrouve ainsi le clergé au travail pour la production et le maintien de l'ordre social.

François Cardinal, directeur de la revue, prend une large part à ce combat et réaffirme les conséquences de l'alcool : "L'eau-de-vie est la principale cause de la plus grande partie des maladies !"; "L'eau-de-vie fait du mal aux familles : l'ivrogne fait de sa maison un enfer froid"; "L'eau-de-vie est cent fois pire pour le pays que la guerre et la peste" (*ibid.*, p. 270).

Afin de sanctionner cette pratique désordonnée, le clergé en appelle à la clairvoyance des jeunes filles : "Ouvrez grands les yeux, jeunes filles ! Si vous voulez être heureuses dans votre foyer, ne prenez en aucun cas pour époux un jeune homme porté à boire, et même s'il vous apportait mille francs de propriété" (n° 11, 1910, pp. 328-335). "La pauvreté marche sur les pas de l'ivrognerie, et les maladies suivent" (n° 5, 1912, p. 157).

On utilise là encore les formes culturelles propres à la société paysanne :

"Voici un chant de tristesse
Contre l'ivrognerie sans mesure,
Ce vice si honteux
Qui chaque jour s'étend sur notre pays breton
Comme une maladie contagieuse
[...]
L'ivrogne perd toute mesure et toute croyance,
Il oublie le chemin de l'église" (n° 11, 1911, p. 306).

A l'occasion du carême de 1912, Mgr Duparc vient renforcer cette action : "Qui pourrait désormais compter les auberges dans notre pays ?" (n° 3, 1912, p. 65). "L'alcoolisme fait plus de mal que la peste, la famine et la guerre à la fois" (*ibid.*, p. 66). Le médecin, dans sa livraison de juillet 1912, reprend : "Si la Basse-Bretagne doit s'affondrer, l'ivrognerie aura beaucoup fait pour la faire choir" (n° 7, 1912, p. 217).

Notons que si l'ivrognerie sévit dans le Léon, il serait difficile d'affirmer qu'il s'agit d'alcoolisme chronique. Cette région ne produisant

pas de cidre, et le vin n'étant que peu connu avant 1914, l'ivrognerie est due à une eau-de-vie que les paysans achètent. Plutôt que l'alcoolisme chronique, on peut parler d'ivresses irrégulières mais vives provoquées à l'occasion de foires, de pardons ou le dimanche.

En 1912, on apprend la fondation dans l'évêché d'une ligue destinée à lutter contre l'alcoolisme : "Il vient d'être créé dans l'évêché une ligue, la Croix Blanche, destinée à combattre l'eau-de-vie" (n° 12, 1912). Afin de stimuler les adhésions, le Saint-Père offre des indulgences. Et il semble d'ailleurs que cette ligue fasse des miracles. Une section est fondée fin 1912 dans la paroisse de Kernilis, et dès le début de 1913 trois cent cinquante personnes — sur une population totale de sept cent quatre-vingt dix neuf — y sont inscrites. La consommation d'alcool s'abaisse aussitôt : elle tombe de 5 litres d'alcool pur par tête en 1912 à 3,65 litres en 1913. A Quissény, la consommation d'alcool pur tombe de ce même fait de 4,06 litres en 1912 à 3,63 litres en 1913 (n° 4, 1914, pp. 121-122). On s'étonne d'une telle efficacité, à moins de conclure à une totale emprise du clergé sur le corps social — ce qui poserait alors la question de son inefficacité de 1900 — date de l'engagement du combat dans *Feiz ha Breiz* — à 1912 — date de la fondation de la Croix Blanche.

Ces chiffres, relativement bas comparés à la consommation actuelle d'alcool, confirment ce qui a été dit plus haut à savoir qu'il s'agit d'ivresses irrégulières plutôt que d'alcoolisme chronique.

3 - Associations et patronages

Actif dans la lutte anti-alcoolique, le clergé manifeste encore sa présence dans l'organisation et l'ordonnement de ce système social qu'est la société agraire, à travers les multiples associations qu'il contrôle ou suscite, ou qui sont directement affiliées. *Feiz ha Breiz* rapporte ainsi les activités de la Ligue des Femmes de France qui, en 1909, compte 1 932 membres dans la région de Landerneau. Avec l'argent qu'elle collecte, cette association offre des prix de catéchisme, des "bons journaux", fait parvenir la presse de langue bretonne aux appelés... Ce type d'association et d'action atteste de la vitalité de la mobilisation religieuse dans cette société.

Les Jeunesses Catholiques (Ar Yaouankiz Katolik), quant à elles, rassemblent mille personnes à Rennes en 1907. Elles revendiquent à cette occasion toute une série de réformes de l'agriculture, à savoir la création :

- 1 - d'un syndicat paysan ;
- 2 - d'une caisse de crédit ;
- 3 - des assurances contre la mortalité du bétail ;
- 4 - des caisses d'entraide en cas de maladies" (n° 1, 1908, p. 8).

Les cercles d'études aussi travaillent dans ce sens et bénéficient de la publicité et du soutien de *Feiz ha Breiz*. Encadrés par le clergé, ils doivent former l'élite chrétienne et paysanne destinée à assurer la reproduction de la société agraire. François Cardinal exhorte les jeunes à adhérer,

afin de constituer une nouvelle élite paysanne, car "sans la tête, le corps n'est rien" (n° 7, 1909, p. 196) ; et dans une société ordonnée, chaque niveau d'organisation sociale a besoin d'une direction : "Il faut une direction dans le pays, dans la paroisse, dans la famille." Cette autorité ne saurait être que chrétienne. La future élite qu'il s'agit de susciter a donc besoin d'une formation religieuse particulière : "Il vous faudra avoir une foi très ferme" (*ibid.*, p. 197), mais aussi d'une bonne formation intellectuelle : "Il vous faudra être non seulement des chrétiens fermes, mais encore des chrétiens instruits" (*ibid.*, p. 199).

Les cercles sont ouverts "aux jeunes qui ont quitté l'école". Ils ont donc pour vocation de "former une génération de chrétiens intelligents, toujours prêts à soutenir la religion" (n° 3, 1907, p. 86). "En vérité, nous avons plus que jamais besoin de chrétiens instruits, de chrétiens qui sauront démolir les propos tordus des docteurs incrédules" (*ibid.*, p. 88). Ce dernier point est ainsi précisé : "C'est un devoir pour nous de former des jeunes capables de défendre la religion, la famille, la propriété" (*ibid.*, p. 89).

En fait, les cercles d'études ont pour objet de former une élite capable de défendre l'ordre social religieux et paysan, qui inclut, entre autre, le respect de la propriété.

On rappelle encore que cet ordre social ne saurait être que religieux et ne saurait tenir que sur la religion. Il faut en effet former "des chrétiens prêts à donner le bon exemple. Cette élite travaillera de tout cœur à christianiser nos compatriotes et à relever le pays. C'est elle qui formera l'armée chrétienne qui s'efforcera de tout renouveler dans Notre Seigneur Jésus-Christ" (*ibid.*, p. 89). Cela ne doit pas empêcher, par contre, l'agriculture de se transformer, grâce au travail de formation technique réalisé dans les mêmes cercles d'études : "L'agriculture, c'est comme une échelle. On y avance progressivement vers le sommet. On monte avec hâte. Il ne s'agit pas de s'arrêter en chemin. Il nous faut aller jusqu'au bout. Pour cela, il nous faut travailler, et nous instruire les uns les autres. C'est ce que nous faisons en suivant avec assiduité les réunions des cercles d'études qui ont été créés pour notre plus grand bien" (n° 5, 1908, p. 143). C'est ici, en germe, les groupes de travail de la future Jeunesse Agricole Chrétienne et des cours d'agriculture de l'Office Central de Landerneau. On retrouve aussi le catholicisme social du clergé léonard.

A ce travail de formation de la jeunesse paysanne, s'ajoute le travail culturel que le clergé réalise dans les patronages et qui vise l'organisation des loisirs, de la vie sociale, le soutien des sociabilités paysannes. Au Blain-Brug de 1910, à Saint-Vougay, l'abbé Madec, recteur du Balcoq-Kerhuon, prône la multiplication des patronages : "Aujourd'hui, dit-il, les patronages sont pour ainsi dire partout nécessaires" (n° 9, 1910, p. 279). Ces institutions doivent contribuer à entretenir la croyance religieuse : "Le patronage continue l'école ; sans lui, les enseignements du catéchisme seraient vite oubliés" (*ibid.*). Le conférencier se félicite du développement de telles associations qui se sont créées à Saint-Vougay, à Plouescat, à Nespaul, etc. Elles se fixent des objectifs larges. Les loisirs font partie de leur champ d'action et s'inscrivent du même coup dans le champ social contrôlé par le clergé : "On y trouve les jeux qui font du bien au corps tout en réjouissant

sant l'esprit [...] On y chante les bonnes chansons [...] On y trouve les bons livres" (*Ibid.*). Le clergé n'ignore rien des attentes de la jeunesse paysanne et répond à toute nouvelle demande, de loisir ou d'économie : "On y apprend aux jeunes à s'unir pour fonder des associations destinées à améliorer leur condition." Les patronages, de plus, contribuent à diffuser l'idée des mutuelles paysannes qui se fondent alors : caisses de crédit, mutuelles-bétail, mutuelles-incendie, assurances, etc.

La classe sacerdotale manifeste une omniprésence dans la société agraire. Elle met en œuvre une politique énergique et efficace d'occupation de terrain. Un terrain occupé n'en est que plus difficile à prendre. On retrouve encore dans les patronages le même objectif clérical de clôture de l'ordre social, et la poursuite de la lutte contre les influences extérieures qui pourraient emporter la jeunesse : "Les nouveautés ne viennent pas se proposer d'elles-mêmes au jeune paysan. Qui vient les lui proposer, si ce ne sont d'autres jeunes ? Des jeunes qui ont adopté les modes nouvelles, ces modes insignifiantes, et qui cherchent, par leur exemple et leurs propos, à entraîner les autres à leur suite, à leur faire suivre la même mode. La mode, voilà le prétexte, et la plus grande inquiétude d'un jeune, c'est de ne pas la suivre. C'est pour suivre la mode qu'il abandonnera sa vie chrétienne et honnête. Pour suivre la mode, il se jettera dans l'eau et dans le feu, et c'est dans la boue que, le plus souvent, il se jette" (*Ibid.*).

Au grand séminaire, au sein de l'Académie Bretonne, le futur clergé se forme au travail d'encadrement de la jeunesse paysanne. On y a discuté de la question des patronages et de l'une de ses activités, le théâtre : "Doit-on organiser des troupes à la campagne ? Il semble qu'il faille répondre oui. Tout homme a besoin de distractions, de délassements, de plaisir en un mot. Il importe donc que le plaisir soit honnête. Celui que procureront les représentations théâtrales peut l'être et le sera toujours quand le prêtre s'en mêlera" (n° 5, 1910, p. 147*).

Le clergé expose ainsi un projet d'encadrement total de la société agraire, un projet d'enfermement et de distanciation. L'Office Central de Landerneau poursuit un même projet sur le terrain économique dans l'organisation des syndicats paysans.

4 - Les syndicats agricoles

Le maintien de la structure sociale, objectif de ce travail de distanciation de la société agraire bretonne et de cette politique de fermeture aux influences extérieures, n'exclut nullement, mais exige plutôt réformes et adaptations internes de cette société. Nous avons déjà mentionné les propositions émises en matière d'hygiène et d'habitat, et le travail de formation d'une élite paysanne. On rencontre la même volonté d'aménager la société agraire à travers la publicité et l'encouragement au mouvement de création des syndicats agricoles, organisés dans l'Office Central de Landerneau. Rappelons que MM. de Boisanger et Guébriand, respectivement premier et second présidents de l'Office, étaient présents aux fêtes du Bleun-Brug.

Le mouvement d'organisation syndicale s'inscrit dans la même perspective que le travail idéologique et culturel de *Feiz ha Breiz* et du Bleun-Brug. Les projets socio-politiques coïncident, visant un même maintien de la société agraire bretonne, la conservation de cet ordre social où clergé et noblesse se partagent les pouvoirs. Du fait de l'évolution de la société dominante externe, ce projet leur impose des réformes et des adaptations de la société locale. Les transformations externes, en effet, constituent autant de menaces pour la société agraire. Il s'agit de colmater les brèches qui menacent de s'ouvrir.

Dès 1907, la revue appelle les agriculteurs à l'organisation syndicale : "Aujourd'hui chacun connaît l'amélioration apportée par les premiers syndicats dans plusieurs villages. Chacun sait aussi le bien qu'ils sont appelés à apporter plus tard dans notre pays, à mesure que leur nombre s'élèvera. Voilà pourquoi je veux immédiatement commencer à vous exposer ce qu'il faut faire pour monter un syndicat dans votre paroisse (n° 6, 1907, p. 166). Et l'auteur explique à ses lecteurs les procédures de création d'un syndicat. Notons qu'il est bien entendu question de syndicats économiques qui proposent divers services aux paysans, et principalement les approvisionnements en engrais et semences, la vente de machines et la commercialisation des produits agricoles.

Feiz ha Breiz prend immédiatement fait et cause pour le mouvement d'organisation syndicale. L'unité de la société agraire constitue la préoccupation constante des classes dominantes rurales, et les syndicats sont, bien sûr, ouverts à toutes les classes de la société : "La porte du syndicat est grande ouverte à tous les paysans de la paroisse, pauvres et riches" (n° 7, 1907, p. 208). Ils apportent à tous des avantages : "Désormais, comme les riches, les plus petits paysans pourront se procurer pour leurs fermes l'outillage nouveau, les animaux et les semences sélectionnées [...] Les riches de leur côté gagneront aussi beaucoup à aider le pauvre par l'association syndicale, car cette union augmentera encore leur force. Mais ils y gagneront encore mieux : la reconnaissance de leurs voisins et la bénédiction de Dieu" (*Ibid.*). On notera la clarté de cette analyse des classes sociales dans la société agraire bretonne. L'idéologie, même religieuse, n'obscurcit nullement la perception de la stratification sociale. Les classes dominantes connaissent leurs intérêts ; les classes dominées, quant à elles, savent très bien qu'elles sont condamnées à leur condition (ou à l'émigration).

En contrepartie des services économiques rendus aux classes pauvres, les classes possédantes, qui mettent en place le réseau syndical, assurent la paix sociale et obtiendront — Dieu ordonne et régente le monde économique — la récompense divine. Ordre symbolique et ordre social marchent ainsi de pair et se confortent mutuellement. L'action d'organisation socio-économique se paie en paix sociale et en monnaie symbolique.

L'objectif des fondateurs de l'Office Central de Landerneau se résume ainsi : préserver la cohésion sociale, maintenir la structure de la société agraire par des réformes internes, entre autres, en proposant des services économiques aux paysans, en opposant là encore des barrières à la pénétration de l'externe. On y lit le fondement de leur idéologie : l'unité et la communauté d'intérêt de toutes les classes paysannes.

Au Bleun-Brug de 1907, M. Thomas, l'un des fondateurs de Landerneau, propose une conférence sur le thème de l'assurance-incendie, autre service rendu par l'organisation syndicale, destiné à résorber une contradiction vive de la structure de la société agraire bretonne. Le même auteur, adjoint au maire de Plougastel, revient dans la seconde livraison de 1908 sur l'expérience de la mutuelle-incendie de Plougastel et conclut par ces mots : "Prenez l'habitude de gérer nous-mêmes nos propres affaires. Nous n'avons nullement à avoir honte, malgré notre langue et nos vieilles coutumes" (n° 2, 1908, p. 43). M. Thomas exprime ici un trait fondamental de la logique de ce travail d'organisation socio-économique qui repose sur le principe de l'auto-organisation paysanne. Son appel a été entendu. Le Léon catholique et, dans la terminologie de la politique officielle, conservateur, attendra son salut de Dieu et de son travail, mais non de l'Etat. Il priera Dieu, mais non l'Etat. Loin de l'Etat, auquel il s'oppose et dont il se méfie terriblement, le Léon s'organisera lui-même. C'est là un élément fondamental de son évolution économique et sociale, et le principe fondamental de la résistance de la société agraire. Il est des points-clés de notre histoire qui méritent encore réflexion...

A cette auto-organisation économique, à ce développement endogène, le clergé participe activement. Plus d'un demi-siècle avant la fondation de la Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA) de Saint-Pol de Léon, qui résulte de la crise des réseaux de commercialisation des productions légumières, François Cardinal, directeur de *Feiz ha Breiz*, appelle les producteurs de choux fleurs à s'organiser, afin de maîtriser les intermédiaires et le capitalisme commercial qui sévissaient dans la société agraire du Léon. "Pourquoi ne vous organisez-vous donc pas ? Ne seriez-vous pas capables de trouver quelqu'un pour diriger un syndicat que vous fonderiez entre producteurs ?" (n° 2, 1908, p. 64).

Le clergé pousse à l'organisation syndicale. Le prêtre du Léon n'est pas reclus entre presbytère et sacristie. Au contraire, il est sur tous les fronts : religieux, linguistique, politique, social, économique... Les appels à l'organisation syndicale se répètent : "Il serait plus facile de vivre chez nous si nous savions nous unir", affirme M. Corre, recteur de Landivisiau dans un exposé sur les mutuelles-incendies.

Puis *Feiz ha Breiz* part en campagne en faveur de la loi sur la retraite des salariés agricoles : "La loi n'est pas parfaite, c'est sûr. Mais je crois, si chacun se donne la peine de la respecter, beaucoup s'en réjouiront dans quelques années" (n° 7, 1911, p. 190). La revue explique les détails de la loi sur la retraite des salariés agricoles, tout comme elle avait publié antérieurement les consignes pour la constitution d'un syndicat agricole. Un peu plus tard, par son directeur J.-M. Perrot, elle salue chaleureusement la fondation officielle et l'institutionnalisation juridique de l'Office Central de Landerneau. "1912, écrit-il, aura été l'année de la fondation d'associations." Il relève parmi les associations nouvelles : la Ligue des Catholiques, le Bleun-Brug (reconnaissance juridique), la Croix Blanche, et l'Union des Paysans (Landerneau) (n° 11, 1912, p. 345), qui, ainsi rapprochées se rejoignent dans l'esprit de J.-M. Perrot et travaillent au même but, sur des terrains différents, procédant à des œuvres complémentaires. "Il faut, poursuit le directeur de *Feiz ha Breiz*, que les Bretons s'unissent pour défendre leurs droits de Bretons ; sinon, ils seront toujours dominés. Il faut que les paysans s'unissent, sinon ils seront bientôt plus malheureux que les pierres."

J.-M. Perrot fait ensuite le compte rendu du congrès de Landerneau, des 22 et 23 octobre 1912, dont l'objet était l'officialisation de la fondation de l'Office Central, présidé par M. de Boisanger. Quatre cents agriculteurs assistaient à la journée et Mgr Duparc a apporté sa bénédiction à l'œuvre entreprise. J.-M. Perrot dit ses espoirs dans l'Office Central : "Il peut apporter beaucoup de progrès à la condition paysanne" (*ibid.*, p. 346). Tout en exprimant explicitement le projet de maintenir la structure sociale et les rapports sociaux, le clergé breton, d'origine le plus souvent populaire, travaille à l'amélioration de la condition économique et sociale des paysans. Il est vrai que l'émigration menace... On retrouve à l'œuvre un clergé réformateur qui a repris les thèses du catholicisme social d'Albert de Mun. Le conte de Mun n'était-il pas lui-même élu du Haut-Léon et ne présidait-il pas les fêtes du Bleun-Brug ?

Le sommet de la hiérarchie catholique prend position en faveur du mouvement syndical, et Mgr Duparc reproduit un message pontifical transmis aux évêques bretons lors d'un voyage à Rome : "Le Pape Pie X dit aux catholiques : fondez des unions et des syndicats qui soient réellement catholiques" (n° 1, 1913, p. 3). Dans l'esprit de Mgr Duparc, cet appel s'impose si l'on veut enrayer l'émigration rurale : "Beaucoup de Bretons quittent chez eux et s'en vont ailleurs gagner leur pain, et ils se mettent ainsi en grand danger de se perdre" (Adolphe, 8 novembre 1912, n° 1, 1913, p. 4). Et *Feiz ha Breiz* poursuit en insistant encore sur ce mouvement d'organisation syndicale, encourageant la création "des œuvres, des unions, des syndicats d'achat et de vente, des caisses de crédit, des mutuelles contre l'incendie" (n° 5, 1913), car toutes ces œuvres et actions "visent à mettre plus d'aisance, plus d'amour, plus de loyauté, plus de paix et plus de bonheur entre les hommes qui doivent vivre ensemble dans le même pays" (n° 5, 1913, p. 152). Ainsi est réaffirmé le projet social du clergé et de ses alliés, projet qui tient du catholicisme social et qui vise à conserver, mais en la réformant, la société agraire bretonne.

12 - L'IDÉOLOGIE NATIONALISTE

Les acteurs de cette histoire du Léon, au début du 20^e siècle, sont d'une part le clergé et la noblesse, alliés, qui détiennent le pouvoir dans la société agraire, et, d'autre part, un extérieur, menaçant ce premier pouvoir, qui est l'Etat, lointain, localisé à Paris, et plus globalement la société dominante, urbaine et industrielle. Ces protagonistes se disputent la main-mise sur les populations paysannes.

La distance et la différence sont grandes entre les systèmes sociaux agraire breton et externe. Le conflit que nous observons se déroule dans une conjoncture de distance, et tout le travail des classes dominantes internes à la société dominée consiste à maintenir cet écart différentiel, à assurer la reproduction de l'altérité sociale et spatiale. C'est dans cette conjoncture de distance, de remis en question de la division des pouvoirs, et comme suite logique de ce travail de conservation sociale et de résistance des classes sociales dominantes internes, qu'émerge l'idéologie nationaliste, discours de distanciation radicale et, donc, de consolidation et de redistribution des pouvoirs.

Le discours nationaliste, discours de séparation, production des classes dominantes internes, vise la réalisation d'un espace propre, hors des atteintes des pouvoirs externes qui menacent l'ordre établi de la société agricole. Il participe de la même logique sociale que les actions considérées plus haut.

La conjoncture faite d'une altérité sociale agressée et menacée se prête à l'emprunt du registre nationaliste qui propose le maintien de la différence en institutionnalisant la distance. Quel meilleur rempart pour les classes en péril que la distanciation étatique ? Le discours culturel et linguistique du second *Feiz ha Breiz* s'adjoit ainsi des propos nationalistes, explicités et répétés par J.-M. Perrot principalement. Mais sur ce terrain encore, le clergé est partagé...

1 - Les divergences du clergé : provincialisme et nationalisme

Les thèses résolument nationalistes qui s'expriment dans *Feiz ha Breiz* ne sont nullement reprises par un clergé unanime ; sinon, vu le pouvoir de la classe sacerdotale, il ne fait aucun doute que l'histoire de la Bretagne se fût écrite autrement. Au nationalisme radical de J.-M. Perrot, répond le provincialisme modéré de Mgr Duparc, pourtant salué à son arrivée à Quimper comme évêque breton : "Il a du sang breton dans les veines ; il est né dans notre pays ; il a été élevé et nourri parmi nous. Sur les genoux de sa mère, il a appris à parler notre langue" (n° 2, 1908, p. 34).

Les positions de Mgr Duparc sur la question bretonne seront toujours très prudentes. On sait, par exemple, l'importance de l'institution scolaire dans la bataille linguistique et le pouvoir du clergé dans l'école bretonne. Mgr Duparc se limite à des suggestions très mesurées aux institutrices libres des campagnes : "Les maîtresses s'attacheront [...] à mettre toujours en honneur le costume du pays, la langue bretonne, et l'histoire de la province" (n° 4, 1914, p. 114). Avec Mgr Duparc, c'est un politicien habile et prudent qui a longtemps siégé à l'évêché de Quimper. On comprend déjà les violents conflits qui éclateront entre les deux guerres entre lui et J.-M. Perrot.

Rappelons qu'à cette époque la répression linguistique sévit de la même façon dans les écoles du clergé et dans celles de l'Etat. Nous l'avons vu plus haut, les divergences sont grandes au sein du clergé breton. Le traitement de la langue bretonne par les institutions contrôlées par le clergé les concrétisent : "L'état de la langue bretonne, dans le Léon comme ailleurs, n'est pas des meilleurs [...] Le breton est de plus en plus délaissé par les jeunes dans les campagnes [...] Les cercles d'étude dans les bourgs, dirigés par des prêtres sans aucun esprit patriotique, font un grand mal à notre langue. On n'y joue que des pièces de théâtre de langue française. Ce n'est pas avec de telles parisienneries que l'on fera du bien à la Bretagne" (n° 7, 1908, p. 208). En 1912, J.-M. Perrot fait une remarque similaire au sujet des patronages : "Qu'il y en a en Bretagne des patronages où le breton n'a pas le droit de mettre les pieds !" (n° 9, 1912, p. 359).

On se saurait pourtant faire silence sur les discours nationalistes français que l'on rencontre dans *Feiz ha Breiz*, tel ce chant :
"O ! Jeanne d'Arc, pitié pour la France !
Demandez pour notre pays la foi et l'espérance !".

Les célébrations répétées du culte de Jeanne d'Arc traduisent la profonde interpénétration des églises et la centralisation de l'appareil ecclésiastique. De même cet appel aux Bretons pour la guerre de 1914-18 révèle le loyalisme français du Paysan : "Debout donc, hommes de Basse-Bretagne ! Donnez à la France les meilleures années de vos jeunesse, et votre sang s'il le faut."

Une classe sacerdotale unanime, avec l'autorité dont elle disposait et le prestige dont elle bénéficiait, eût été sans aucun doute, en mesure, avant 1914 encore, de construire un autre avenir à la langue et aux populations bretonnes. Un autre modèle de devenir était pensable... Nous parlons de dessein de "classe sacerdotale", car cette classe était capable de politique autonome. Alliée ici à la noblesse, elle ne bénéficie pas moins d'une autonomie réelle et d'un pouvoir propre. Les conflits antérieurs avec la noblesse en attestent. N'oublions pas, en effet, que lorsque ce clergé a définitivement opté pour la République, il a affronté et battu, lors d'élections législatives, une noblesse monarchiste.

2 - Le discours nationaliste

Dès sa fondation - le titre de la revue à lui seul le montre - *Feiz ha Breiz* affirme un certain patriotisme breton. Foi religieuse et sensibilité bretonne sont liées dans l'esprit des fondateurs : "Beaucoup de Bretons ont inscrit ces mots au principe de leurs oeuvres : Pour Dieu et pour la Patrie. Nous aussi, il nous plaît de marcher sur leurs pas" (n° 1, 1901, p. 194). Ce propos est présent dans le premier *Feiz ha Breiz* - que l'on se reporte aux commentaires sur le titre de la publication - mais il faut attendre le second *Feiz ha Breiz*, et plus particulièrement J.-M. Perrot, pour voir se systématiser et se diffuser le discours nationaliste.

Fils de paysan modeste, né à Plouarzel en 1877, J.-M. Perrot est ordonné prêtre en 1903. De 1920 à 1930, il est vicaire à Plouguerneau. Dans la paysannerie du Grouanec - il desservait chaque dimanche cette trève - il a assurément laissé le souvenir d'un prêtre rigoureux et austère, dur peut-être, d'un homme d'une totale intégrité, d'une honnêteté implacable, vivant à la lettre sa croyance chrétienne, toujours pauvre, redistribuant ce qu'il pouvait avoir. Très actif, c'est un animateur et un organisateur efficace qui a montré son talent dans les troupes de théâtre paroissiales, comme dans les fêtes du Bleun-Brug qui ont rassemblé les foules les plus imposantes qu'une organisation bretonne ait jamais réunies. Prêtre et Breton, il ne transigera jamais sur le double fondement de sa conviction : "Foi et Bretagne". Tel sera son credo indissociable, et aucun des éléments de ce dyptique ne primera jamais sur l'autre.

Vicaire à Saint-Vougay, où François Cardinal qui dirige *Feiz ha Breiz* est recteur, J.-M. Perrot y est chargé à partir du 1er mars 1907 des

chroniques d'histoire et de littérature. Il ne se cantonne pas dans cette tâche. Il prend immédiatement de l'ascendant à la revue et il y devient le théoricien du nationalisme breton. C'est lui qui y introduit réellement la pensée nationaliste, élaborant et systématisant l'idée nationaliste qui s'inscrit en rupture avec le tiède provincialisme ou le tiède régionalisme émotif antérieurs. C'est toute une autre appréhension qui est ainsi proposée de la réalité bretonne, une toute autre analyse, qui radicalise les approches précédentes et pousse à ses extrémités la logique politique, et principalement celle de la distanciation.

J.-M. Perrot fait officiellement son entrée à *Feiz ha Breiz* dans la livraison de mars-avril 1907, avec un article intitulé "Mon peuple, ma langue, mon pays" (n° 2, 1907, p. 47). Il lance un appel à de nouveaux collaborateurs, annonce son programme de travail et l'ouverture de nouvelles chroniques, telles que les chroniques pour les enfants, pour les appelés, les étudiants pour les jeunes, les pages de la Ligue des Femmes de France.

Avec la livraison suivante, en mai 1907, la revue devient mensuelle et J.-M. Perrot s'adresse aux enfants à qui il va se consacrer plus particulièrement : "Vous êtes les temps nouveaux ; vous êtes le pays à venir, et selon que vous serez instruits dans un esprit favorable ou défavorable au pays, l'avenir sera meilleur ou pire que le présent" (n° 3, 1907, p. 82). Pour ces enfants, il met aussitôt en oeuvre dans *Feiz ha Breiz* une politique d'enseignement de la langue, organisant pour eux des concours de lecture du breton, concours couronnés de prix et bénéficiant de la publicité du *Bleun-Brug* : "La lecture est la clé qui permet d'entrer dans la maison du savoir" (*ibid.*, p. 83). "C'est par les enfants qu'il faut bâtir le pays à venir ; et la première chose à faire est de leur apprendre à lire et à écrire la langue de leur pays : le breton" (n° 6, 1907, p. 181).

Les concours de lecture s'adressent aux enfants du Léon. A la politique de la langue de l'Etat et — autant le dire — des écoles religieuses, tente de répondre cette autre politique conçue par une fraction du clergé. Le breton devient explicitement la langue du pays et de la patrie, et J.-M. Perrot redéfinit dans la logique nationaliste les objectifs de *Feiz ha Breiz* qui est alors destinée à "instruire les Bretons et à les amener à connaître et à défendre leurs droits de Bretons" (*ibid.*, p. 182).

Dans la perspective nationaliste, les antagonismes se définissent et, désormais, s'opposent très clairement Bretons et Français : "Loïn de l'haleïne du Français, tu répandras ta bonne senteur, Tu croiftras loin de ses yeux" ("O breton, ma langue", n° 3, 1907, p. 91).

En 1907 toujours, J.-M. Perrot émet une vigoureuse profession de foi nationaliste ("L'autre jour au Folgoat", n° 5, 1907, pp. 150-153) et ce discours tranche dans *Feiz ha Breiz* : "Il y a des Bretons en Bretagne ; il y en a même beaucoup, mais il n'existe pas de peuple breton [...] S'il y avait eu un peuple breton, il aurait eu quelque chose à voir dans ses affaires, et pour commencer, il aurait au moins dit aux Messieurs de Paris et de je ne sais où, de rester chez eux s'occuper de leurs propres affaires" (*ibid.*, p. 150).

Les catégories idéologiques de J.-M. Perrot rapportent une opposition ferme entre l'entité Bretagne et le pouvoir externe, entre Bretons et Français. Il pose aussi la question du pouvoir : "Les Français, une fois qu'ils ont conquis la Bretagne, n'ont pas tardé à s'efforcer de régenter le pays et, peu à peu, ils y sont parvenus, si bien même que tous les Bretons s'inclinent maintenant et ne répondent qu'amen à tous leurs ordres" (*ibid.*, p. 152) : le premier *Feiz ha Breiz* ne parlait pas un langage aussi ferme.

La réponse de domination française tient en une redistribution des pouvoirs : "Faisons savoir que les choses peuvent s'améliorer, et qu'il est urgent de signer avec les Français un nouveau contrat dans lequel on reconnaîtra le pouvoir des paroissiens dans leurs paroisses, le pouvoir des Bretons en Bretagne, le pouvoir des Français en France" (*ibid.*, p. 153). A chacun son territoire, à chacun son pouvoir. Prolongeant les multiples efforts de distanciation, de défense de leur espace propre, les collaborateurs de la revue et d'une fraction de la noblesse, J.-M. Perrot propose une distanciation radicale : la séparation. Le nationalisme pose la question des espaces et des pouvoirs, et celle de leurs distributions. Ce nationalisme implique évidemment les champs linguistique et culturel qui marquent la différenciation d'espaces dont il importe de maintenir la différenciation. Ainsi "cherche-t-on en effet avant tout à protéger les Bretons de l'esprit et des modes de Paris pour qu'ils maintiennent ferme la foi et la bonne renommée de leurs ancêtres" (n° 6, 1907, p. 183).

La langue et l'idéologie contribuent à constituer et à marquer la différenciation des espaces : "Dites-moi donc, gens de la campagne, quel plaisir vous avez à la lecture de ces histoires françaises que l'on nomme des 'romans', c'est-à-dire des récits et des ragots niais qui ont germé dans les cerveaux d'oisifs ? Ne trouvez-vous pas ces livres fades, sans goût et sans saveur ? [...] Je suis sûr qu'il vous plairait davantage de lire un livre écrit en un breton sain, dans cette langue que vous aimez et qui vous sert chaque jour ?" (*ibid.*, p. 185).

Kloda 'R Prat, instituteur libre à Landivisiau, partage et développe les thèses nationalistes, jouant de l'opposition Bretagne/France et reprenant l'idée de la domination française avancée pour la première fois par J.-M. Perrot : "Bretons opprimés par les Français, ce que nous devrions avoir, et qui hélas ! manque depuis longtemps en Bretagne, c'est le patriotisme. Je ne vois que les bardes, un petit groupe de prêtres et des intellectuels se battre sciemment, tenir tête à l'oppresseur. Le peuple garde le silence ; il se tait" (n° 7, 1907, p. 212). Il fait appel à l'idée de peuple breton, entité collective différenciée, marquée par la langue principalement : "Selon l'avenir de la langue, la Bretagne vivra ou mourra en tant que peuple" (*ibid.*). Il s'inquiète de l'effacement des différences et du déclin des marqueurs de la différence — langue, vêtement, etc. — qui sont distinctifs et constitutifs de l'entité bretonne, du peuple breton : "Ce que je dis pour la langue vaut aussi pour le vêtement. On délaisse les manières d'être des anciens pour adopter les modes des Parisiens. On délaisse la langue, on délaisse les costumes bretons" (*ibid.*). Les différences s'estompent ; les barrières tombent, et l'altérité idéologique se réduit. "L'esprit français pénètre la société bretonne : "Ce qui se passe en Bretagne est affligeant pour un vrai Breton. Quelqu'un formé à l'observation voit immédiatement que par les écoles sans breton et les casernes, l'esprit français s'infiltré parmi nos compatriotes" (*ibid.*).

Dans la logique nationaliste, les idéologies qui menacent de troubler l'ordre de la société paysanne sont donc désignées comme "l'esprit français", c'est-à-dire idéologies étrangères et dominatrices. Face à cette invasion extérieure, la réponse de J.-M. Perrot est tout à fait explicite. Il s'agit de fonder une Bretagne nouvelle et bretonne : "Peu à peu, nous construirons une Bretagne nouvelle, une Bretagne bretonne corps et âme : nous la bâtirons sur les ruines, ou plus exactement sur les ruines restaurées, de l'ancienne Bretagne" (n° 4, 1908, p. 117). Il projette, bien entendu, la question bretonne dans la guerre scolaire : "Les écoles ne doivent pas être anti-religieuses ; elles ne doivent pas davantage être anti-bretonnes !" (n° 2, 1909, p. 50).

Si le clergé manifeste des divergences sur la question bretonne, J.-M. Perrot bénéficie pourtant de soutiens dans son projet nationaliste : "Le peuple breton, immuable comme les rochers de nos côtes, a toujours maintenu fermement sa foi et son honneur. Il a tenu ferme à sa langue, à ses coutumes, en un mot à son esprit national [...] Oh non ! la Bretagne n'est pas sur le point de mourir, loin de là ! [...] Plus on la combat, plus elle se reprend, plus elle lutte et se renforce. Partout les Bretons s'entraident, fondent des associations, des ententes, des unions, pour défendre, raffermir et raviver leur nationalité", écrit ainsi Ioen an Tour Gwen (n° 2, 1909, p. 42), appuyant les thèses de J.-M. Perrot.

En 1910, J.-M. Perrot délaisse quelque temps, on l'a vu, son travail à *Feiz ha Breiz* pour écrire sa *Vie des Saints*. On retrouve l'idéologie nationaliste dans la livraison d'avril 1911, dans l'éloge de F.-L. Soubigou, "paysan et sénateur" : "F.-L. Soubigou, écrit J.-M. Perrot, était un homme qui aimait son pays... Il aimait le costume de la Bretagne et sa langue : le breton. Il naquit breton et mourut breton : que son exemple soit suivi... Il fut catholique et breton" (n° 4, 1911, p. 70). Ainsi réapparaît le discours nationaliste de J.-M. Perrot, discours effacé depuis son départ, et dont le ton tranché par rapport au *Feiz ha Breiz* de son absence. Le nationalisme de J.-M. Perrot s'appuie toujours sur la trilogie distinctrice : langue, costume, patriotisme ; et il réaffirme toujours l'indissolubilité nécessaire du lien Bretagne et catholicité.

Le septième Bleun-Brug se tient en 1911 à Saint-Vougay, et pour J.-M. Perrot il s'inscrit dans la perspective patriotique : "En avant, vrais Bretons et Bretonnes du Léon ! Qu'il ne se perde rien qui puisse porter le moindre élément de l'esprit des anciens. Avec les ruines du vieux pays, nous bâtissons la Bretagne nouvelle !" (n° 8, 1911, p. 227). Ce Bleun-Brug se tient "avec l'autorisation et la bénédiction de Mgr Duparc, évêque de Quimper et du Léon". Le Bleun-Brug en effet fut violemment attaqué par des membres du clergé qui y voyaient "des associations de légèreté" (21). Il fallut l'intervention de M. de Mun pour que l'évêché revienne sur l'interdiction de ces fêtes.

21 - Lettre de A. de Mun, citée par l'abbé H. Poisson in : *L'abbé Jean-Marie Perrot. Fondateur du Bleun-Brug (1877-1943)*, Rennes : Plihon, 1955, p. 19.

Pour la première fois, en 1911, le Bleun-Brug réunit Léonards, Cornouaillais et Trégorrois, et J.-M. Perrot précise sa pensée sur cette manifestation : "Cette fête est celle de *Feiz ha Breiz*, c'est-à-dire celle de tous les Bretons qui veulent aller de l'avant, sans rien laisser perdre des apports positifs de leurs ancêtres" (n° 9, 1911, p. 229) ; "Notre souhait est de voir tous ceux qui y prendront part rentrer chez eux, plus brûlant dans leur cœur leur amour pour Dieu et pour la Patrie, afin que ce propos de nos pères demeure toujours vrai :

"Le breton et la foi
Son frères et sœur en Bretagne" (*ibid.*).

Pour renforcer ses positions nationalistes, J.-M. Perrot fait appel à Kroaz ar Vretoned : "La Basse-Bretagne est noyée par les Français. Dans nos écoles, tous les jours, on nous fabrique des petits Français... Un souffle français s'infiltré dans notre presqu'île" (n° 9, 1911, p. 238). Et la re-possession bretonne passe par les écoles : "C'est par les écoles que nous sauverons notre pays, si nous parvenons à les faire revenir dans le bon chemin, c'est-à-dire dans la voie chrétienne et bretonne" (*ibid.*, p. 239). "Un pays sans langue est un corps sans âme" (*ibid.*).

Perrot ne dissociera jamais "Foi" et "Bretagne", et il bénéficiera encore sur le terrain de l'appui de Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, qui déclare : "La foi et la langue doivent chez nous marcher de pair... Elles se prêtent un mutuel appui d'une force réciproque" (n° 10, 1912, p. 294*).

La fête du Bleun-Brug de 1912 est inscrite dans la même perspective. Il s'agit en effet d'y "exalter les traditions nationales de la Bretagne bretonnante, et de rendre les Bretons plus fiers de leur passé, plus fermes dans le présent et plus confiants dans l'avenir" (n° 9, 1912, p. 258*), et de "réveiller la fierté bretonne dans toutes les âmes" (*ibid.*, p. 259*). C'est encore "la fête de la tradition, la fête des Bretons qui veulent aller de l'avant sans rien abdiquer de ce qui fait la gloire de leur race dans le passé" (*ibid.**).

Enracinement dans l'histoire, l'idéologie nationaliste porte un projet d'avenir, une volonté de lutte, et n'exprime plus seulement une simple défense contre un extérieur menaçant. L'histoire tient une grande place dans la fondation et la légitimation de ce discours, et l'histoire de Bretagne occupe de nombreuses pages dans *Feiz ha Breiz*. Elle contribue à asseoir le discours nationaliste, et constitue un travail sur la conscience historique, et donc sur la conscience sociale. Elle occupe une place centrale dans l'argumentation nationaliste et sert aussi dans la guerre religieuse - *Feiz ha Breiz* rapporte la persécution des prêtres et les malheurs des chrétiens pendant la Révolution. L'histoire, en fait, parle au présent. Elle proclame l'altérité bretonne ; elle atteste d'une longue existence séparée entre les protagonistes Bretagne et France : c'est une autre façon de parler d'une distanciation possible au présent.

L'idéologie nationaliste engendre d'autres discours, fonde une autre manière de lire le monde et de le construire, une autre façon de prier par exemple, Saint Yves : "Saint-Yves, priez pour vos Bretons ; priez pour votre pays !" (n° 5, 1912, p. 143), ou Sainte Anne, "patronne de la Bretagne" : "Sainte Anne, délivrez vos Bretons des écoles sans Dieu et sans breton !" (n° 12, 1913, p. 378).

Le salut de la Patrie devient l'objectif avancé pour la fondation de l'association anti-alcoolique : "Adhérez à la Croix-Blanche pour sauver votre pays, la Basse-Bretagne" (n° 5, 1913, p. 150) ou dans l'hommage rendu à Le Gonidec : "Il a donné un exemple qui sera suivi par tous ceux qui voudront travailler à la reconstruction de la patrie" (n° 11, 1913, p. 324).

Les positions nationalistes sont encore affirmées dans le programme musical du Bleu-Brug en 1913, à Saint-Pol de Léon : "Toutes les chorales doivent pouvoir exécuter le chant national celtique ; Bro goz ma zadou, à l'union", annonce le comité de musique (n° 8, 1913, p. 252).

Au projet nationaliste, diverses associations bretonnes coopèrent. Feiz ha Breiz ouvre ses pages à l'Union Régionaliste Bretonne, dont elle annonce les concours et congrès. A l'U.R.B., on retrouve d'ailleurs la noblesse bretonne — mais est-ce la même noblesse ou une autre fraction de la classe nobiliaire bretonne ? On y rencontre le marquis de L'Estourbeillon, Mme la comtesse de Kerouartz, M. de la Guichardière... et Théodore Botrel (n° 5, 1908) ainsi que la troupe de théâtre de Saint-Vougay, dirigée par J.-M. Perrot, qui y joue ses pièces. La revue annonce encore la Semaine Bretonne de Lannion, organisée en 1914 par le Gorsedd et la Fédération Régionaliste (n° 7, 1914). Théodore Botrel participait aussi aux fêtes du Bleu-Brug, et J.-M. Perrot côtoie Anatole Le Braz à l'hommage à Le Gonidec. Tout ce qui se désignera par le terme générique de "Mouvement Breton" coopère par des échanges d'information et de publicité, participe aux mêmes célébrations. Feiz ha Breiz publie à plusieurs reprises des extraits du *Pays Breton*, de Kroaz ar Wretoned, ou de Brug...

Le nationalisme se démarque du régionalisme par la revendication de la distanciation et du pouvoir propre, et J.-M. Perrot est très explicite sur ce sujet : "A chacun ses affaires ; que chacun soit le maître chez lui : les Anglais en Angleterre, les Français en France, et les Bretons en Bretagne. Il appartient à chaque peuple de maintenir, d'aménager et d'accroître les richesses de son pays, tant en ce qui concerne le corps que l'esprit et l'âme. C'est dans cette voie que nous devons marcher pour que l'avenir soit meilleur que le présent pour les générations qui nous succéderont" (J.-M. Perrot, n° 1, 1912, p. 5).

La revendication d'un pouvoir propre est ainsi on ne peut plus clairement affirmée. Dans la perspective nationaliste, la perte du pouvoir et sa reconquête fondent la question bretonne : "Les pauvres Bretons que nous sommes, nous n'avons plus le pouvoir de faire dans notre pays ce que nous voulons. On nous mène comme des gens sans entendement. Et pendant combien de temps encore de tels étrangers continueront-ils à semer le désordre en Bretagne ? Quand se relèveront les Bretons ?" (J.-M. Perrot, n° 2, 1914, p. 40). La revendication du pouvoir clôt le discours nationaliste. Le nationalisme d'une fraction du clergé se veut enracinée dans l'histoire, dans la distance sociale et historique. Il bénéficie de l'appui de la noblesse. Il ne tolère aucune faille sur le terrain religieux. Il s'adjoint les idées du catholicisme social : "Le développement de l'instruction et de la religion constitue la voie du salut", écrit encore J.-M. Perrot (n° 2, 1914, p. 40), qui prend aussi violemment à partie les exploités de la paysannerie — "On s'entraide pour exploiter les travailleurs, mais eux-mêmes ne s'unissent pas pour faire face à leurs exploités" (n° 2, 1908, p. 46) —, les intermédiaires, les agents d'assurances, le personnel des impôts, les gaspilleurs de fermages.

Mais quelle aurait été cette République catholique, bretonne, paysanne et sociale rêvée dans Feiz ha Breiz ?

AUX ORIGINES DU NATIONALISME BRETON

Jean-Christophe CASSARD

Phénomène encore impensable il y a dix ans, l'histoire du nationalisme breton, du mouvement breton ou *emsav* n'est plus aujourd'hui en Bretagne un sujet tabou. A côté des souvenirs arrangés des nostalgiques d'une impossible collaboration avec l'occupant nazi (Olier Mordrel, *Breiz Atao*), les études critiques se multiplient et certains points sont désormais acquis pour la période de l'entre-deux-guerres. Il restait à sonder les origines les plus lointaines du nationalisme breton, d'une idéologie qui plonge ses racines dans le 19^e siècle. C'est à quoi s'emploie Bernard Tanguy dans un ouvrage récemment paru, résultat d'un travail de compilation considérable, qui fournit au lecteur une masse de renseignements puisés dans des revues oubliées. Pour cela, il restera un livre de référence indispensable (*).

Comme dans tout travail d'histoire, il est une première étape obligatoire : dégager la chronologie des faits et le cheminement des idées, avant de passer à un essai de mise en ordre de la matière recueillie. Pour l'interpréter, il faut une problématique adaptée à l'objet d'étude. Les mouvements nationalitaires ayant été pendant trop longtemps pratiquement absents du champ de l'historiographie française, les méthodes d'analyse n'en sont guère familières au chercheur qui manque de prédécesseurs solides sur lesquels s'appuyer. Ce qui n'en rend que plus passionnante sa quête.

Mais aussi plus difficile. Et, faute d'un recul suffisant, il s'avère vite que Bernard Tanguy s'est laissé noyer sous ses fiches de dépouillement : son texte n'est le plus souvent qu'un montage de citations dans lesquelles le lecteur finit par se perdre faute d'un renvoi systématique à des notes en bas de page. Les critiques de forme pourraient être multipliées : chapitres trop compacts, parfois coupés de façon arbitraire, monotonie d'un récit linéaire au fil duquel l'attention n'est pas relancée par quelques temps forts bien amenés. Le style reste toujours celui de l'érudition et on garde

* Bernard Tanguy, *Aux origines du nationalisme breton*, 2 vol., Paris : U.G.E./10-18, 1977.

l'impression en fermant le livre qu'il n'est pas terminé : pour près de 440 pages d'un texte serré, l'introduction et la conclusion sont squelettiques - à peine 13 pages à elles deux - et restent événementielles. Aucune grille d'interprétation des documents cités n'est donnée, le recours à l'analyse textuelle quantitative (comptage des mots et étude de leur sens chez un auteur) ignoré. Il faut donc supposer que le choix des citations est toujours pertinent, ce qui surprend venant d'un linguiste.

En outre le plan suivi accroît le malaise car il y a trois livres en un : une biographie de La Villemarqué à l'époque où il écrit le *Barzaz Breiz* et se lance dans une oeuvre de propagande religieuse et linguistique ; un historique des études bretonnes depuis l'*Académie Celtique* sous le premier Empire jusqu'à l'historien Arthur de la Borderie à la fin du siècle, en passant par La Villemarqué encore et un autre historien, Aurélien de Courson ; et enfin l'édition, remarquable de science philologique, d'un texte oublié de La Villemarqué, son *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*. Dans ces conditions, des chevauchements et des répétitions étaient inévitables, ce qui n'empêche pas certaines imprécisions, voire certaines omissions.

La partie dans laquelle Bernard Tanguy est le plus à son aise, c'est la linguistique bretonne dont il a fait son métier : collaborateur scientifique du chanoine Falc'hun, professeur de celtique à l'Université de Brest, son maître lui a donné une préface louangeuse et semble même être à l'origine du livre. Or, on sait que le chanoine Falc'hun a adopté depuis longtemps une attitude pour le moins très réservée vis-à-vis du nationalisme breton et Bernard Tanguy le suit sur ce terrain. Derrière des textes enfouis dans des opuscules introuvables, il traque les origines réactionnaires du mouvement breton éclos au siècle passé dans les cercles restreints d'un milieu d'aristocrates légitimistes et cléricaux pour lesquels la langue bretonne est le meilleur "cordon sanitaire" pour stopper la progression des idées perverses venues de France. Personne ne peut nier ce fait. Mais, selon Bernard Tanguy, les stigmates de ces origines droitières imprègnent encore de façon consciente et inconsciente l'emsav actuel qui est donc par essence réactionnaire et passiviste.

C'est là la raison d'être de cet ouvrage se voulant le "commentaire scientifique d'une oeuvre idéologique". En réalité, c'est l'inverse qui se produit : partant d'un présupposé ancré dans la réalité du combat politique actuel, Bernard Tanguy confirme beaucoup de choses que l'on savait déjà sur le 19e siècle et témoigne pour lui-même, à son corps défendant, de l'aliénation d'un fils de paysans bas-bretons d'aujourd'hui qui a trouvé dans l'école puis le C.N.R.S. une voie de promotion sociale. Faute d'outils conceptuels adéquats et d'une formation historique sérieuse, il glisse dans une idéologie nationale française ambiguë qu'un impressionnant appareil scientifique ne parvient même pas à occulter tant le raisonnement est sommaire. Son déterminisme est trop simple pour être innocent.

Bernard Tanguy étudie dans un chapitre très technique la stratégie de la langue déployée par La Villemarqué. Les motifs de son intérêt pour le breton sont clairs et incontestables : par le canal de la langue, il entend maintenir le peuple des croyants dans sa foi chrétienne et le conforter dans son attitude de respect, de soumission envers les élites traditionnelles, noblesse et clergé. En cela le cas breton n'illustre qu'un phénomène plus général, le regain d'intérêts des nobles légitimistes pour leurs terres, leurs gens de campagne, quand, après la Révolution de 1830, il refluent sur leurs provinces d'origine en exil volontaire pour ne pas servir le roi des bourgeois, l'usurpateur Louis-Philippe. Mais autour de La Villemarqué se greffe un problème connexe : la querelle de la langue. La "nouvelle école bretonne" mène l'offensive sur un double front : d'une part, elle tente de rallier le haut clergé à ses vues sur l'importance du breton comme arme de combat contre les idées nouvelles, et plusieurs évêques l'encouragent dans un but pastoral évident. D'autre part, elle s'efforce de purifier la langue écrite, d'en chasser tous les mots français à peine bretonnés qui la déparent en un jargon mixte, d'en unifier l'orthographe selon les principes rationnels mis au point par le grammairien Le Gonidec.

Bernard Tanguy n'a donc aucun mal à montrer que les réticences l'emportent à la base, que le clergé paroissial est méfiant et comprend mal, que la diffusion des *Annales pour la propagation de la foi* est faible, moins faible cependant dans le diocèse de Vannes où elles sont rédigées en dialecte vannetais. Tout cela parce que prêtres et paysans lettrés sont déçus par un vocabulaire et une graphie qu'ils ne comprennent pas immédiatement. Et, se livrant au décompte des ajouts apportés par La Villemarqué au *Dictionnaire de Le Gonidec*, Bernard Tanguy a beau jeu de souligner l'importance des néologismes, voire des emprunts directs au gallois ou au corneille, qui forgent une langue nouvelle, ce *brezoneg kimik* (breton chimique) qu'aucun bretonnant de naissance ne parvient à déchiffrer sans un apprentissage fastidieux. Le paradoxe réside dans le fait qu'au milieu du 19e siècle le breton était encore la langue de tout le peuple de Basse-Bretagne, une langue très riche en vocabulaire, souple dans ses structures, capable de créer des termes nouveaux en fonction des besoins réels de la société bretonnante. La démarche de La Villemarqué est une conduite suicidaire : il lui aurait fallu se mettre à l'écoute des locuteurs quotidiens, et non se plonger dans les dictionnaires dans le calme d'un cabinet pour se livrer à des acrobaties philologiques et lexicales.

Mais cela suffit-il à condamner sans appel l'effort de la "nouvelle école bretonne" ? Une réaction contre un breton écrit truffé de mots français et de barbarismes était salutaire à condition de retrouver une langue proche de l'oralité et de n'y insuffler que prudemment les termes nouveaux indispensables pour traduire certaines notions étrangères à l'univers mental quotidien des bretonnants de l'époque. On peut se gausser du travail considérable de lettrés comme Roparz Hémon, certes critiquable et souvent nécessairement artificiel, mais en lui déniait toute valeur sous prétexte que personne n'entend ces mots nouveaux (et comment en serait-il autrement en dehors de toute scolarisation véritable et de toute vie sociale moderne en breton ?) Bernard Tanguy dévoile naïvement sa situation de colonisé empêtré dans une langue qui justifie son salaire mais qui reste pour lui clos sur le monde de la ferme, prison des vieux qui maîtrisent mal le français, une langue moribonde pour qui l'on prépare un enterrement de première classe dans les bi-

bibliothèques et autres phonothèques. La question est politique : quel avenir pour le breton ? et quel breton, un breton de la vie vivante, celle des villes et du progrès technique, ou ce breton campagnard qui meurt avec la civilisation rurale du *Cheval d'orgueil* ? En choisissant le second, Bernard Tanguy s'engouffre dans une impasse très fréquentée par les fils aliénés des paysans bas-bretons, cul-de-sac au fond duquel trône un écriteau : nationalisme français honteux.

Tout se noue autour du *Barzaz Breiz*. Ce recueil de chants populaires, quelle valeur faut-il lui donner ? La Villemarqué a toujours prétendu les avoir recueillis de la bouche même des paysans, Gerniers dépositaires des traditions nationales, héritiers lointains des bardes de la société celtique du haut Moyen-Âge. Mais il les a publiés pour un public parisien. Pour ce public qui doit faire la carrière littéraire de l'éditeur. Déçu par l'accueil rencontré, il revient en Bretagne pour se lancer dans le militantisme linguistique et religieux avant de repartir finir ses jours dans la capitale à l'ombre des honneurs officiels, enfin reconnu et membre de l'Institut de France. Il est indubitable que le jeune La Villemarqué est un arriviste, doué d'un sens certain de sa publicité personnelle, pour lequel la matière de Bretagne représente au départ un créneau libre sur le marché des belles-lettres parisiennes et doit lui ouvrir la porte des salons et lui apporter la gloire.

Une fausse querelle est née sur l'authenticité du *Barzaz Breiz*. A la suite de la découverte de ses premiers carnets de collecte par Donatien Laurent, elle n'est plus de mise : l'origine populaire de la plupart des chants ne peut faire aucun doute, mais il est vrai que La Villemarqué les a complétés, resitués, embellis à son goût, et qu'il les a ordonnés sous forme d'une véritable histoire lyrique de la Bretagne ou, plus exactement, de ses grands hommes, presque tous des nobles, car, comme le remarque justement Bernard Tanguy, le peuple est le grand absent du *Barzaz Breiz* sauf lorsqu'il chouanne ou sert de faire-valoir à ses élites sociales. En son temps, cette démarche de réécriture n'a rien de choquant : tous les folkloristes, et les historiens aussi, ont fait de même. Rappelons que les méthodes de l'histoire positiviste ne pénètrent l'Université française qu'après la défaite de 1870 : Augustin Thierry, par exemple, ne se gêne pas pour aller chercher les "preuves" de son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* dans les romans de Walter Scott... et même dans le *Barzaz Breiz* !

La vraie question est aujourd'hui de cerner l'apport personnel de l'éditeur et ses motivations. Dans l'optique même de Bernard Tanguy, une étude des trois éditions successives du *Barzaz Breiz* s'imposait pour mettre en lumière un nationalisme breton qui s'affirme de plus en plus clairement chez La Villemarqué. Au lieu de cela, on trouve des remarques isolées sur certains chants (représentatifs ?) mais l'auteur ne rend jamais compte de l'architecture de la totalité du recueil. Aussi le lecteur reste-t-il sur sa faim et s'étonne d'une approche impressionniste qui n'est plus admissible. Le caractère hybride du livre en ressort clairement.

Et que vaut le *Barzaz Breiz* comme aliment du nationalisme breton contemporain ? Quels thèmes se retrouvent dans la prose nationaliste actuelle ou dans celle de l'entre-deux-guerres, et par quelles filiations sont-ils passés ? L'enquête n'est pas conduite à son terme et on peut légitimement mettre en doute l'influence d'un ouvrage dont le titre seul est peut-être connu, s'il l'est, car la quasi-totalité du peuple bretonnant est analphabète dans sa langue maternelle et a d'autres chats à fouetter que de se préoccuper des œuvres poétiques et des états d'âme de Mr. le Vicomte Théophile Hersart de La Villemarqué.

Sans doute le *Barzaz Breiz* a-t-il alimenté les rêveries de certains futurs nationalistes, comme d'autres sont devenus communistes en lisant *La Condition Humaine*. S'il a éveillé des consciences individuelles, les a-t-il nourries ? Une multitude de facteurs tant personnels que sociaux ou économiques peuvent expliquer le nationalisme breton ou français de chacun, et les idées d'un homme ne sont pas figées : au long d'une vie de militant, elles ont le temps de s'enrichir à des sources multiples. Vouloir réduire à un seul livre, quelque prestigieux fût-il, les origines d'un courant de pensée complexe et traversé par d'évidentes contradictions, cela tient de la gageure, même pour le siècle passé. Bernard Tanguy n'y arrive pas et se contredit en montrant comment Aurélien de Courson se détache en vieillissant des idées de son ami que son œuvre d'historien infirme. Dans le milieu très restreint que touche le *Barzaz Breiz* à l'intérieur de la nébuleuse du mouvement breton (nationaliste ou régionaliste ? l'ambiguïté des termes et des contenus n'est jamais éclaircie), il a éveillé ou cristallisé des vocations : pouvait-il à lui seul créer un nationalisme ?

Le "nationalisme" breton est-il apparu au début du 19^e siècle ? Quel que soit le sens que l'on donne au mot, rien n'est moins sûr. Sans tomber dans les ornières d'une pseudo-histoire qui ferait de toute émotion populaire ou de toute conjuration nobiliaire survenue en Bretagne après 1532 un acte conscient de résistance des Bretons à l'oppression de l'Etat français (1), il convient de rappeler à Bernard Tanguy l'existence de toute une littérature "nationaliste" bretonne, de toute une production idéologique bretonne, et ce bien avant la Révolution française. Sans même remonter à l'*Historia Brittonum* de Nennius (qui est en vérité un Gallois) au 9^e siècle, on trouve des textes franchement xénophobes sinon racistes dans certains passages de la *Chronique de Saint-Brieuc* (début du 14^e siècle), des historiens stipendiés par les Ducs et écrivant en français leurs hauts faits et la gloire de leur terre (Pierre Le Baud qui reprend le mythe des origines troyennes des Bretons par l'intermédiaire de Brutus, petit-fils d'Enée ; Alain Bouchard et ses *Grandes Chroniques*) et tout au long de l'Ancien Régime des historiographes qui

1 - En dernier lieu, ce cliché fallacieux se retrouve chez Yann Fouéré, *Histoire résumée du mouvement breton du XIX^e siècle à nos jours (1800-1976)*, Quimper : Ed. Nature et Bretagne, 1977.

chantent le passé de leur province pour défendre ses privilèges confondus avec ceux de sa noblesse (Bertrand d'Argentré, Dom Morice, etc.). La querelle du Parlement de Bretagne est suffisamment connue pour ne pas insister, mais les Parlementaires trouveront toujours dans une histoire aux accents "nationalistes" un inépuisable vivier de preuves contre les empiètements versaillais.

Le titre du livre est donc trompeur et son contenu ne permet pas de resituer la pensée de La Villemarqué dans son contexte intellectuel exact. Elle se trouve en effet au confluent de deux courants d'idées qui se rejoignent en Armorique. La bourgeoisie post-révolutionnaire reprend à son compte la thèse des deux races, des deux strates de peuplement de la France (d'abord gauloise ou gallo-romaine, puis germanique), mais en la captant à son profit puisqu'au 18^e siècle Boulainvilliers voyait dans la noblesse d'ascendance germanique le propriétaire légitime, par droit de conquête, du sol et des paysans gaulois vaincus et asservis. Sous la Restauration, cette thèse justifie au contraire la revanche du peuple, gaulois, sur les usurpateurs étrangers, d'où un extraordinaire engouement pour tout ce qui est "gaulois" : en Bretagne, La Tour d'Auvergne sous la Première République, Pitre-Chevalier, La Villemarqué et des dizaines d'archéologues amateurs se placent dans cette vogue. Une autre influence prend pied dans les mêmes années dans la Bretagne intellectuelle : la celtomanie, née au 18^e siècle en Angleterre, nourrie de la contemplation des pierres de Stonehenge et autres traces de la civilisation "druidique", et qui pénètre en France avec le romantisme (rappelons l'Atala de Chateaubriand).

Le patriotisme breton qui s'était épanoui à la cour d'Anne de Bretagne disparaît avec le milieu des Parlementaires rennais qui finissent sous le couperet de la guillotine. Il resurgit après 1815 dans l'aristocratie bretonne qui découvre le romantisme, la celtomanie, la mode des études "gauloises" en France. Il renaît donc dans un milieu vaincu et plein du souvenir d'un passé embelli. L'infléchissement est net : d'offensif il est devenu arme de défense, espoir de geler l'évolution sociale pour réparer les dégâts causés à la vieille société par la Révolution. Réactionnaire dans tous les sens du mot. La Villemarqué et ses successeurs de l'Association Bretonne l'expriment parfaitement. Leur action peut d'ailleurs être mise en parallèle avec celle du comte de Guébriand au commencement de notre siècle lorsqu'il crée l'Office Central de Landerneau pour médiatiser au profit des élites sociales traditionnelles la nécessaire rencontre des paysans léonards et du progrès technique en matière d'agriculture (2).

Mais, tirer de cette première expression réactionnaire du "nationalisme" breton, la conclusion qu'il est, et qu'il doit être toujours et partout, réactionnaire parce que c'est sa définition même, c'est faire un procès d'intention qui frise la malhonnêteté intellectuelle. C'est surtout escamoter l'essentiel : une idéologie n'existe pas en soi et pour soi, elle est reprise et utilisée par telle ou telle couche sociale à un moment donné, dans un contexte déterminé et avec des objectifs bien précis. Elle résulte d'une

2 - Voir le livre de Suzanne Berger, *Les paysans contre la politique. L'organisation rurale en Bretagne. 1911-1974*, Paris : Ed. du Seuil, 1975.

prise de conscience sociale et politique, qu'elle déforme ou non la réalité. En ne voyant pas cela pour l'époque contemporaine, Bernard Tanguy tombe dans l'idéalisme le plus plat. Posons-lui la question : qui oserait aller dire à des ouvriers bretons qui découvrent aujourd'hui que, du seul fait de la localisation géographique de leur lieu de travail, ils sont moins payés que leurs camarades d'autres régions et plus sujets au chômage, qui oserait leur dire qu'ils ne sont que des "nationalistes" petits-bourgeois reprenant sans s'en douter les idées ultra-réactionnaires développées par un vicomte vivant sous Louis-Philippe et par ses séides ? Ce n'est vraiment pas sérieux et il faut bien être soi-même un Breton empêtré dans ses contradictions pour ne pas réaliser l'aberration historique à laquelle conduit le remuement mal ordonné de vieux papiers jaunés.

Que reste-t-il de positif du livre de Bernard Tanguy ? Beaucoup de citations utiles à tout militant breton qu'elles doivent faire réfléchir. Des précisions indispensables à l'historien des idées (encore qu'il eût été bon de souligner plus nettement la valeur de certains travaux : édition de textes nombreux par La Borderie qui a, le premier et longtemps le seul, eu le courage de tenter une synthèse dont beaucoup vaut encore quand on prend le soin de dégonfler son texte de toutes ses exagérations romantiques et de ses lubies ; remarquable édition du *Cartulaire de Redon* par Aurélien de Courson dont les *Prolégomènes* sont un monument de l'école médiéviste française du siècle dernier). Maigre moisson en définitive pour un travail considérable d'ampleur qui apporte peu de neuf. Certains traits de l'essai sont dégagés avec bonheur : son caractère élitiste et volontariste qui se maintiendra, pour le moins, jusqu'aux années 1950, ignorant avec superbe les besoins et les aspirations réels du peuple breton ; ses modes d'action, revues, banquets annuels à l'occasion des Congrès, rencontres interceltiques, tentatives vite déguées et toujours brouillonnes d'imposer ses vérités au peuple par la propagande écrite ; redécouverte de la langue enfin, de sa dignité, de la nécessité d'en faire une langue de culture disposant d'une vraie littérature écrite.

Mais deux questions fondamentales n'ont fait l'objet d'aucune élaboration théorique : quelles relations entretiennent les penseurs de mouvement nationalitaires à l'histoire (et plus tard à la géographie) ? Pourquoi aucune classe, aucune fraction des classes composant le peuple breton n'a-t-elle suivi ces individus isolés que demeurent La Villemarqué et ses amis car, si tous les aristocrates bretons étaient devenus "nationalistes", cela se saurait ? Deux questions auxquelles il est urgent de répondre si l'on veut comprendre quelque chose au 19^e siècle des minorités nationales en Europe occidentale.

SORBONNE

Unité d'enseignement et de recherches
de sciences sociales. Université de Paris V

centre de recherches tsiganes

Le Centre de recherches tsiganes a pour objet

- de développer et de promouvoir des recherches et études relatives aux populations tsiganes et nomades, ou d'origine tsigane et nomades;
- de faire connaître le résultat de ces recherches et études, notamment par des publications, un enseignement, l'organisation de réunions scientifiques, des conférences.

Directeur : Jean-Pierre LIEGEOIS

Secrétaire générale : Jacqueline CHARLEMAGNE

Conseil de direction :

- Henriette ASSEO (histoire - anthropologie)
Professeur agrégé d'histoire, chargée de cours à l'Université de Nanterre
- Georges CALVET (linguistique - langue tsigane)
Institut National des Langues et Civilisations Orientales
- Jacqueline CHARLEMAGNE (criminologie - documentation)
Docteur en Droit, documentaliste à l'Association des Etudes tsiganes et au Comité national d'information et d'action sociales pour les "gens du voyage" et les personnes d'origine nomade.
- Michel DEGRANGE (psychologie sociale)
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Paris
- Jean-Pierre LIEGEOIS (sociologie - anthropologie culturelle)
Université de Paris V - UER de Sciences sociales
- Jean-Claude MICHON (statistiques - informatique)
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Paris
- François RAVEAU (psychosociologie - médecine - biologie)
Professeur agrégé de médecine à l'Université de Paris V - biologiste des Hôpitaux - Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, directeur du CREDA

Un groupe de Conseillers tsiganes et un réseau de correspondants en province et à l'étranger vont être constitués.

Adresse postale: Centre de recherches tsiganes, CREDA, 45 rue des Saints Pères 75270 Paris Cedex 06 141. CREDA 260 27 20.

RECENTES PARUTIONS

Maxime RODINSON, *Les Arabes*, PUF, 1979, 175 p.

Les exposés les plus accessibles sont généralement le fait d'une longue expérience comme le fruit d'un commencement de sagesse après désabusement. A la clarté et même à la simplicité savante s'ajoute une sérénité de jugement qu'accompagne une ironie proprement socratique, car correctrice des idées reçues et des égarements partisans. Il faut un calme courage pour dire à l'encontre des manipulateurs d'histoire fabricant une nouvelle légende dorée ou des jongleurs en spécificité et authenticité, que l'arabité renvoie à "une idéologie d'identité ethnique" du "type diffusé par le nationalisme moderne" et qui "ne s'est dégagée que depuis un siècle à peu près" (p. 9); ou encore pour faire observer que le prophète Mohammad n'est plus guère considéré comme toute que "comme un chef, un super-patriote arabe, doté de vertus considérables, unificateur et guide de la nation en même temps que fondateur d'un système social éminemment juste et harmonieux" (p. 153).

Pas plus qu'il n'y a de race arabe, il n'est d'essence ou d'âme éternelle, de génie originel, mais des résultantes en un complexe mouvement de diaspora et de conquête, de brassage de populations et d'assimilation culturelle, tandis que sont restituées la part et la place des minorités en cette entreprise idéologique d'unification récente et peut-être provisoire, mais gagnant en force politique voire religieuse, sinon exploitant ses chances économiques.

Mais plus que les Arabes, c'est l'approche des relations ethniques qui nous intéresse ici. Un reproche d'abord, un seul au demeurant: pourquoi recourir aussi fréquemment, soit donc en dehors d'un renvoi linguistique explicite, au mot "souche"? Il reste un risque de confusion comme dans la vieille langue de l'ethnologie-anthropologie physique, que confirme la référence au "Que sais-je?" du Docteur Henri Vallois, sur les races humaines, aujourd'hui retiré de la circulation, et dont le vocabulaire et les catégories dans tous les sens du terme, "dataient" effectivement. Pour le fond, Pluriel reprendra le débat et en concordance générale, sur ethnicité et nationalisme, nation-Etat et nationalité, communauté ethnique et caractères nationaux. Il n'est pas évident que le terme d'ethnie soit préférable à peuple (ou en un sens plus restreint à nationalité) parce qu'il serait "relativement protégé de la polysémie par son absence de la langue courante" (p. 52), mais il est par contre sûr que seule une démarche historique et critique peut rendre compte des contradictions et passions nationalistes sans interdire, tout au contraire, les choix politiques. (René Gallissot)

* Sauf indication contraire, le lieu d'édition des ouvrages publiés en France est Paris.

pluriel, 18, 1979

Roger MARTELLI, *La Nation*, Ed. Sociales, 1979, 200 p.

La pédagogie du P.C.F. qui ne semble plus seulement à usage interne, se risque à proposer des ouvrages d'exposé simple et raisonné dans la série "Comprendre". Premier étonnement : en dépit du martèlement, tout au long du petit livre, des positions du parti identifiées à l'intérêt national et de l'affirmation de la pérennité de l'indépendance nationale contre l'Europe, la réponse à la question : qu'est-ce qu'une nation ? n'est plus donnée comme toute faite. Le sous-titre le suggère déjà : "Ethnies, formations sociales. Traditions, luttes politiques en France". Au point de départ d'une réflexion et non plus d'une déduction, le "mouvement réel" comme il est dit, c'est-à-dire les incessants changements historiques qui font que la nation n'est ni originelle ni éternelle, est substituée à la définition de Staline et à quelques formules tirées de l'A.B.C. du marxisme orthodoxe.

Deuxième étonnement et sujet de satisfaction : une certaine rupture (à défaut d'être certaine) apparaît, ou du moins distance est prise avec la pratique d'emprunt au nationalisme de droite et même d'extrême-droite, qui nous valait depuis le Front Populaire, la célébration de la France royale et chrétienne des Capétiens, de St Louis ou de Jeanne d'Arc. La notion même de tradition est discutée. La nation ne commence plus qu'à la Révolution française, et Maurice Thorez est renvoyé en annexe.

Il est vrai que l'histoire nationale tend encore à s'absorber dans la Grande Révolution qui serait, plus que les Internationales, la source de la doctrine communiste. Ce qui fait encore négliger la réelle formation tardive et contradictoire de la classe et du mouvement ouvrier en France ; et fait oublier la question d'Alsace-Lorraine quand il est dit qu'il ne se passe rien par rapport à la question nationale, entre la Commune et la guerre de 1914 (p. 179). L'héritage du P.C.F. n'est revendiqué qu'à partir de 1934, et, dans les quelques tentatives comparatives, les mouvements nationaux de libération restent à peine évoqués, la Chine tout juste citée (p. 168) pour le triomphe du socialisme (sic) en 1949, quand l'interrogation entend affronter voie nationale et finalité socialiste. A croire que c'est la vieille Europe qui est encore en libération nationale.

C'est que non seulement la vision reste très européenne, ou plutôt fidèle aux humanités classiques (au début, il y avait l'Empire Romain et la Cité), mais aussi très provinciale française jusque dans ses limites de la connaissance du marxisme. Le gros livre de Bauer ne semble guère avoir été lu, ce qui n'est pas le cas, bien évidemment, des "articles" de Staline et des "notes" de Lénine ; Gramsci n'existe que pour avoir parlé de "conscience nationale populaire", au bénéfice de Mauss et de Poulantzas, vraisemblablement tenus comme bien français. Il est aussi des rechutes en parler creux, comme la plantation du P.C.F. dans "le terreau national", et cette propension qui sévit en discours communiste oecuménique actuel à sacrifier à la vanité des adjectifs. La position de Marx-Engels (pp. 172-173) est "très fine" ; leur analyse "d'une constance remarquable"... "Au total : une floraison d'analyses précieuses, une démarche passionnante, mais surtout pas de modèle", pour ne rien dire des "riches" analyses, explications, etc. du mouvement socialiste et communiste.

La Révolution est donc "le véritable acte constitutif de la nation française" (p. 185) ; c'est admettre que la nation est d'abord une collectivité politique, tandis que les efforts de compréhension dans les premiers chapitres (chapitre II : "Ethnies, formations sociales, mode de production", et chapitre III "Ethnies et nations") conduisent à la découverte qu'il existe des communautés ethniques. La juxtaposition de Mauss et de Poulantzas n'est pas galéjade, puisqu'il y a d'un côté prise en compte des ethnies et identités communautaires qui font retraite ensuite dans "les régions", et, d'autre part, confusion de la nation française avec l'Etat républicain. Le terme de nationalité n'est guère prononcé ; les nationalités, c'est bon pour l'Empire d'Autriche, par contre quand il est parlé de "base nationale" (p. 90 et p. 96) il s'agit très strictement de l'Etat. La rédaction trahit cependant chez l'auteur une ambivalence (qui reflète l'actualité du P.C.F. en Occitanie), entre l'amour du "pays" et l'attachement à sa langue, et le national-communisme qui proclame que la nation une et pure n'est absolument pas périmée. C'est le discours jacobin (ou plutôt montagnard) avec une pointe d'accent méridional très prononcé.

C'est qu'en profondeur les contradictions demeurent en disant nation à la place d'Etat national ("l'émergence des Etats centralisés" comme il est dit très justement p. 24), et en refusant de voir que ce qui fut un temps national, est en crise quand l'Etat s'épanouit en ses relations multi-nationales, et par destruction interne, comme si le nationalisme renouvelé mais jamais nouveau pouvait combler l'horreur du vide. Et cette contradiction se trouve aussi au plan théorique, dans la conception même de la formation sociale qui est renvoyée seulement aux cas de figure des classes sociales (c'est le tour de passe-passe de la p. 28 entre autres), ou aux manifestations de l'inégal développement, en perdant en chemin ce qui a été consacré aux formes communautaires, à l'imbrication des formations collectives et culturelles qui supportent les différents champs idéologiques. C'est là pour une grande part l'objet de réflexion de cette revue. Il n'est jamais trop tard pour toucher au rivage. (René Gallissot)

Alain LE GUYADER, *Contributions à la critique de l'idéologie nationale*, t. 1, U.G.E./10-18 (série "La nation en question"), 1978, 378 p.

Dans l'après-mai 1968 il était de bon ton d'être iconoclaste. Le Guyader n'a pas manqué d'y aller de sa Grande Critique. La cible : l'U.D.B. (Union Démocratique Bretonne) ; le fantôme : l'idéologie nationale. Mais la cible était pur prétexte et le fantôme un ectoplasme. Cela a duré de 1971 à 1976. Le langage, ça entraîne. Et après ? Et maintenant ?

Lisons Le Guyader, parlant de ses textes publiés dans *La Faupé Bretonne* : "Se frayant un chemin plus ou moins tortueux dont les acquis ne sauraient masquer ni les ambiguïtés, ni les déficiences, ni les lacunes ; exprimant une exigence de critique radicale et la recherche d'un angle d'attaque pertinent confrontés aux urgences de la critique et à la découverte de la complexité du phénomène à partir d'un point de vue particulier sur des bases incertaines" (p. 15). La suite n'est pas mal non plus : "D'où un certain nombre de défauts symptomatiques des commencements impatientes : formalisme, réductionnisme et schématisation avec ce que cela comporte d'obscurités, d'artifices

de langage et finalement de confusions et d'arbitraire" (*ibid.*). Le temps de l'auto-critique serait-il venu ? "Insuffisances surtout patentes dans les débuts, manifestant un manque d'élaboration de la notion d'idéologie nationale : dont les termes se dégagent dans les 'Trajectoires', non sans imperfection. Aboutissant à de nouvelles coordonnées permettant de mieux saisir l'ampleur et les multiples dimensions de la réalité nationale, sans rien abandonner de l'intuition de départ : que la nation est une *idéologie*, à combattre comme telle. Par quoi j'entends désormais le mode de *totalisation* sociale propre à la société bourgeoise : processus selon lequel ce type de formation sociale sublime ses contradictions de classe en restaurant une police des sujets en fonction de l'Etat qui l'organise, l'ordonne et la diffuse, à partir des interactions propres à la société civile capitaliste. Ce qui suppose, et implique, la mise en oeuvre de processus de normalisation et de codification des comportements sociaux par la médiation de la famille, de l'école, de l'armée, du système politique, de célébrations officielles et de tout un réseau d'institutions plus ou moins contraignantes et obligatoires de disciplinarisation des comportements (de la santé mentale à la justice et de la police aux organes d'information) visant la légitimation pulsionnelle et idéelle (cristallisée dans la représentation contractuelle) de cette forme de domination et présidant à la reproduction immédiate de l'ordre socio-économique qu'elle a pour mission de gérer au profit d'intérêts de classe. L'ensemble constituant un mode de communication et d'identification sociales sur le registre desquelles les hommes se vivent et se déchiffrent, se signifient et se représentent : ce mode de *totalisation* structurant une axiologie socio-historique univoque" (pp. 15-16).

Voilà Guïomar (*L'idéologie nationale*, Champ libre, 1974) au carré, et une perspective paranoïaque toute entière inscrite dans le "sans rien abandonner de l'intuition de départ". Il faudra bien tout de même qu'il s'y résigne Le Guyader à reconnaître qu'il ne pouvait pas tout savoir de la chose en mai 1968. A moins que cette question n'ait pas de sens pour lui : qu'est-ce qu'une intuition de départ qui épuise le savoir à ne pas pouvoir construire son objet en connaissance, sinon l'aveu d'une croyance ? Ce n'est pas que j'en aie contre les croyances. Mais peut-être vaut-il mieux ne pas chercher à les identifier à la Science.

Enfin, relevons pour le lecteur qui ne l'aurait pas encore saisi que Le Guyader est "après Nietzsche" un grand ennemi du "fatalisme" (p. 349). C'est là le problème.

Est-ce tout ? Ne suis-je pas méchant avec un vieux copain ? Peut-être... ce que je souhaiterais efficace. Le Guyader nous montre de belles capacités théoriques et des talents réels d'écrivain. Mais tout cela est embrouillé par sa prétention inextinguible à être un Révolutionnaire de l'Epoque. S'enregistrent ici les effets d'autarcie du Moi mentionnés plus haut, malheureusement sans exagération de ma part : lisez donc (pp. 287 sq.) le récit des exclusions de *La Taupe Bretonne* que fait Le Guyader, étudiez la façon dont il traite Tafani, Ronai, Chatelain et même Guïomar. Ça n'a rien de drôle bien que le rire soit irrésistible.

Certes je vois bien ce qui le fait enrager : il leur reproche à ceux-là d'avoir écrit avant lui ce qu'il avait pensé avant eux.

Mais est-ce sûr que c'est cela qu'ils ont écrit ? N'y a-t-il pas en train de s'amorcer chez Le Guyader par son entêtement à cerner la question de l'idéologie nationale une sortie du labyrinthe et de l'idéologisme ? N'a-t-il pas touché ce que les autres ignorent, la question de la langue ? Voyez son article sur l'ouvrage de François Falc'hun : *Les noms de lieux celtiques, 2e série. Problèmes de doctrine et de méthode. Noms de hauteurs* (1970). Nous attendons la suite. Par exemple la critique annoncée de la thèse de Joseph Loth : *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique* (1951). (Camille Scalabrino)

Colette PETONNET, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris : Ed. Galilée, 1979.

La banlieue sud de Paris : cinq ans de contact permanent pour saisir dans l'instant les gestes et paroles dans leur mouvement, leurs contradictions, leur sens profond. En effet, mots et gestes "ne naissent pas en vain" et ce sont eux qui vont donner le rythme et la mesure de l'analyse. Nous laisser porter par "eux".

Mais de qui s'agit-il ? Première difficulté conceptuelle : comment désigner d'un mot une population qui ne trouve son "unité" que dans la perception qu'on en a de l'extérieur ? La société globale — et avec elle les sociologues — les nomme sous-prolétaires, inadaptés sociaux... Vous savez, ceux des bidonvilles et des cités de transit : assistés, a-sociaux, cas sociaux.

Inadaptés à quoi ? De quel manque ou de quel besoin sont-ils le symptôme dans la réalité de notre société ? Le livre tente de répondre. Comment ? Par le chemin détourné, donc forcément lent et patient, de l'analyse du discours. Sans pédantisme ni intellectualisme à outrance : ici, point d'obscur "signifiant du signifié", mais des faits simplement décrits. Tout au long des pages le duo entre "ces gens-là" et l'auteur éclaire magistralement (même si parfois certains concepts utilisés ne sont pas vraiment adéquats) : la raison de l'émergence de cette population ; les contradictions économiques, sociales et psychologiques dans lesquelles chaque individu se trouve ; les tensions qui s'ensuivent et le cercle vicieux qui les entraîne ou/et dans lequel chacun se jette.

C'est l'analyse de la différence entre le dit et le non-dit, le fait et le non-fait (ou "mal" fait) qui va permettre de donner la pleine mesure de la condition sous-prolétarienne, "une mesure à deux dimensions, l'une sociale, l'autre affective". Je voudrais insister sur cette seconde dimension qui fonde — avec la méthode et certaines hypothèses — l'originalité de l'étude. Affectif ne signifie pas sensiblerie mais culpabilisation de soi, "par rapport à la hiérarchie et aux statuts sociaux". C'est cette culpabilité qui est peu à peu mise en évidence à travers les modes d'expression propres à chaque individu. Pression permanente du dehors —> répression au dedans, reflux de la révolte impossible pour la laisser finalement exploser en violence, d'abord à l'extérieur (un ou des voisins), d'où culpabilité, jusqu'à ce que la violence se retourne à l'intérieur, dans sa propre maison (auto-punition), en soi-même (jusqu'à l'auto-destruction) : "Untel m'a proposé de coucher avec moi, je l'ai repoussé, mais peut-être vais-je céder demain, car

ETHNIC AND RACIAL STUDIES

An international journal of ethnic, cultural and race relations

Editors:

John Stone, St. Antony's College, Oxford
Norman Fainstein, New School for Social Research, New York
Susan Fainstein, Rutgers University
Henri Giordan, CNEI, Paris

Contents of volume 2, 1979, include:

- Heribert Adam** Ethnic mobilisation and the politics of patronage in South Africa
Michael Banton Analytical and folk concepts of ethnicity
Michael Biddiss Towards a history of European racism
Herbert J. Gans Symbolic ethnicity: the future of ethnic groups and cultures in America
Yves Person Socialism, autogestion and national minorities in France
Ray C. Rist Guestworkers in Germany: public policies as the legitimisation of marginality
Anthony D. Smith Towards a theory of ethnic separatism
Alex Weingrod Recent trends in Israeli ethnicity

Volume 2, number 3, July 1979 —

a special issue on Internal Colonialism

dealing with ethnic and regional separatism in such areas as Quebec, Brittany, Alaska and Southern Italy. Articles are by Michael Hechter and Margaret Levi, Jack Reece, Kenneth McRoberts, Kathleen Ritter, Alberto Palloni, Risto Alapuro and Katherine Verdery.

Editorial matters — articles, books for review and other contributions may be sent to any one of the editors.

ETHNIC AND RACIAL STUDIES is published four times a year — January, April, July and October.

The annual subscription rate for volume 2, 1979, is £9.00; £6.00 for BSA members. Subscription orders and requests for further information should be sent to:

Journals Manager, Routledge Journals,
Broadway House, Newtown Road,
Henley-on-Thames, Oxon, RG9 1EN, England

ROUTLEDGE & KEGAN PAUL

de cette façon j'aurai tous les défauts et lorsque je crèverai, que ce soit le plus vite possible, les gosses ne me regretteront pas". "La violence qui les habite est une violence contre soi-même."

Un dernier exemple : l'observation simultanée d'individus et de micro-groupes culturellement différents (espagnols, portugais, français...) livre des constantes de comportements mais aussi des divergences et leur comparaison est riche : "Ainsi l'organisation spontanée des paysans portugais en bidonville a été un révélateur tel que les cités de relogement apparaissent alors sous un jour contraire comme un défi aux lois de l'insertion spatio-temporelle et des équilibres inter-ethniques." La cité est destructrice ; elle gomme les différences (de culture, de statut, de rôle, de rang) et engendre ainsi la confusion. "Dès lors, chacun essaie de se désolidariser de l'ensemble, d'échapper au nivellement", pour sauvegarder son identité... Tout semble dit, mais Colette Pétonnet va plus loin encore, là où "pour ordonner le chaos, les gens reconstituent un ordre hiérarchique", dérobé aux regards, et ainsi de suite.

L'analyse n'est jamais finie, elle n'a pas de limites. La fin n'est que la fin d'un livre. La réalité va plus loin et, chaque page le suggère, le brouillard est épais ! (Elizabeth Chaussin)

— . —

A.E. ALCOCK (ed.), *The Future of Cultural Minorities*, London : MacMillan Press, 1979, 196 p.

Jacques BAROU, *Travailleurs africains en France. Rôle des cultures d'origine*, Presses Universitaires de Grenoble/Publications Orientalistes de France, 1978, 162 p.

Yvon BOURDET, *L'espace de l'autogestion, Le capital, la capitale*, Ed. Gallée (coll. "débats"), 1978, 97 p.

(Ou l'éloge de la talvera, là où est, hors du centre, la liberté plurielle de la différence.)

Eric CAHM & Vladimir-Claude FISERA (eds), *Socialism and Nationalism (1848-1945)*, Vol. I, Nottingham : Spoksmen, 1978, 116 p.

(Cette publication du British Research Group on Socialism and Nationalism présente les travaux du colloque qui s'est tenu en septembre 1977 à Portsmouth sur "la question nationale et le mouvement ouvrier en Europe, 1848-1946". Deux parties en ce premier volume. La première, théorique, récapitule les positions des grands révolutionnaires socialistes et anarchistes : 1) Marx, Engels and the National Question, par V. C. Fisera et G. Minnerup, qui attire l'attention sur leurs attitudes devant l'unité allemande ; 2) The Right of Nations to Self-Determination

Bauer, Stalin, Lenin, par Günter Minnerup, qui passe très vite sur Bauer pour en arriver à Lénine ; 3) Gramsci's Contribution to the Debate, par Roger Absalom, qui s'attache à la catégorie de "national-populaire" (ce chapitre, dans l'ordre suivi par l'ouvrage, apparaît rejeté vers Lénine, pour revenir ensuite en arrière) ; 4) Bakunin et 5) Kropotkin and the Anarchist Mouvement, par Jean-Caroline Cahm. Ces deux derniers chapitres de beaucoup les plus développés, préparent la voie aux analyses qui portent ensuite sur l'Europe de l'Est, et dont la première partie seule est publiée ici : 6) Revolutionary Populism in Imperial Russia and the National Question in the 1870s and 1880s par Vladimir Pavloff, et 7) Communism, Slavism and Feodalism (1917-1945) par V.-C. Fisera, dont l'étude est centrée sur la "Fédération balkanique".

Ce volume doit être suivi de deux autres concernant l'Europe de l'Est (suite), l'Europe occidentale et l'Europe méridionale. (R.G.)

Leo DRIEGER (ed.), *The Canadian Ethnic Mosaic : A Quest for Identity*, Toronto : McClelland & Steward, 1978, 352 p.

A.-L. EPSTEIN, *Ethos and Identity*, London : Tavistock, 1978, 181 p.

(Trois études sur l'ethnicité.)

Alain FENET, CAO-HUY-THUAN, TRAN-VAN-MINH, *La question de l'Erythrée. Droit international et politique des deux grands*, PUF ("Publications du Centre de Relations Internationales et de Sciences Politiques de l'Université de Picardie"), 1979, 157 p.

Yann FOUERE, *Ces droits que les autres ont... mais que nous n'avons pas*, Quimper : Ed. Nature et Bretagne (Les Cahiers de "L'Avenir de la Bretagne"), 1979, 303 p.

Nathan GLAZER, *Affirmative Discrimination : Ethnic Inequality and Public Policy*, 2d ed., New York : Basic Books, 1978, 248 p.

Henri GOBARD, *La guerre culturelle. Logique du désastre*, Copernic, 1979, 125 p.

Milton M. GORDON, *Human Nature, Class and Ethnicity*, New York : Oxford Univ. Press, 1978, 302 p.

Denis HERBSTEIN, *White Man, we want to talk to you*, Harmondsworth : Penguin Books, 1978, 270 p.

Micheline LABELLE, *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Montréal : Presses de l'Univ. de Montréal (diffusion CLUF/L'École, Paris), 1978, 393 p.

Jacques MASCOTTO et Pierre-Yves SOUCY, *Sociologie politique de la question nationale*, Montréal : Ed. coopératives Albert St Martin, 1979, 180 p.

Jacques MASCOTTO, *Classe contre nation. Le combat perdu de Lénine*, Montréal : Ed. coopératives Albert St Martin (coll. "Thèses"), 1979, 211 p.

Fred H. MATTHEWS, *Quest For an American Sociology : Robert S. Park and the Chicago School*, Montréal/London : MacGill-Queen's Univ. Press, 1977, 278 p.

(Sur un des principaux fondateurs de la sociologie, notamment, des relations raciales aux Etats-Unis.)

Claude MEILLASSOUX, *Les derniers blancs. Le "modèle" sud-africain*, Maspéro, (coll. "Textes à l'appui"), 1979, 304 p.

Eugène PHILIPPS, *La crise d'identité. L'Alsace face à son destin*, Strasbourg : Société d'Édition de la Basse-Alsace, 1979, 265 p.

Thomas L. PHILPOTT, *The Slum and the Ghetto : Neighbourhood Deterioration and Middle Class Reform : Chicago 1880-1930*, New-York : Oxford Univ. Press, 1978, XXIV + 428 p.

Mic RHOODIE (ed.), *Intergroup Accomodation in Plural Societies*, London : Macmillan Press, 1978, 512 p.

Robin WARD & Robert MOORE, "Race relations in Britain", *The British Journal of Sociology*, dec. 1978.

James L. WATSON (ed.), *Between Two Cultures : Migrants and Minorities in Britain*, Oxford : Basil Blackwell, 1977, 338 p.

- . -

Ethnic and Racial Studies, vol. 2, n° 2, avril 1979.

(Michael Banton : "Analytical and folk concepts of race and ethnicity" - Heribert Adam : "Ethnic mobilisation and the politics of patronage in South Africa" - J. 'Bayo Adekun : "Ethnicity and army recruitment in colonial plural societies" - Doreen M. Indra : "South Asia stereotypes in the Vancouver press" - John Gabriel and Gideon Ben-Tovim : "The conceptualisation of race relations in sociological theory" - D.-P. Crook : "Was Benjamin Kidd a racist?" - Bernard Farber, Leonard Gordon and Albert J. Mayer : "Intermarriage and Jewish identity" - Thomas Acton : "Academic success and political failure : a review of modern social science writing in English on Gypsies".)

Les Temps Modernes, 34e année, 1979, n° 395 bis ; Le second Israël. La question sépharade.

Aici e ara. *Revista trimestrială independentă*, n° 3, 1979.

Autrement, n° 19, juin 1979 : Bretagne, les chevaux d'espoir...

Minoranze, n° 11-12, anno 3, 3°-4° trim. 1978. Rivista d'informazione e di confronto del CIEMEN - Centro internazionale Escarré sulle minoranza ethnica e nazionali - Viale Bligny, 22-20136 Milano.

("Les partis politiques français et la question des minorités", enquête de Joan Dorandeu - Philippe Gardy, "La langue occitane" - Père Lagarde, "Movimenti culturali e politici in Occitania" - Henri Giordan, "L'anti-bibliothèque occitane",...)

L'Ethnographie, n.s., n° 77-78, 1978 : Les Migrations dans l'Asie du Sud.

(Philippe Sagant, "Ampleur et profondeur historique des migrations népalaises" et "Quand le Gurkha revient de guerre" - Alice Thorner, "Portrait statistique de l'immigré à Calcutta et à Bombay" - Eric Meyer, "Migrations internes et migrations externes à Sri-Lanka (Ceylan)" - Marc Gaboriau, "Les migrations à Sam-Jur"...)

Critique politique, n° 2, mars-mai 1979 (19 rue Faider, 1050 Bruxelles).

("Quelques questions sur l'histoire et la Belgique", entretien avec Robert Rovleeshouwer, Roland Lew, "Le grand questionnement : nationalisme/régionalisme"...)

Tud ha Bro. Sociétés bretonnes, n° 1, 1979 : L'homme et la mer (B.P. 25, 29232 Plouguerneau).

Research in Race and Ethnic Relations, vol. 1, May 1979.

Pluriel est en vente dans les librairies suivantes :

Parallèles, 47 Rue Saint-Honoré, 75004 Paris
 Brèche, 10 Impasse Guéméné, 75004 Paris
 Les Provinciales, 14 rue des Ecoles, 75005 Paris
 Tiers-Mythe, 21 rue Cujas, 75005 Paris
 Librairie Saint-Michel, 20 rue de la Sorbonne, 75005 Paris
 Autrement dit, 73 Boulevard Saint-Michel, 75005 Paris
 La Beluga, 5 rue d'Arras, 75005 Paris
 Librairie du Regard, 41 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris
 Librairie 14 Juillet, 4 Boulevard Beaumarchais, 75011 Paris
 Breizh, 10 rue du Maine, 75014 Paris
 Les Herbes Sauvages, 70 rue de Belleville, 75020 Paris
 Librairie de l'Université, Rue de Nazareth, 13100 Aix-en-Provence
 Librairie bretonne, 30 rue de Kerampont, 22300 Lannion
 Les sandales d'Empédocle, 138 Grande Rue, 25000 Besançon
 Calligrammes, 18 rue Elie Préron, 29000 Quimper
 Librairie de l'Odé, 45 Boulevard de Kerguelen, 29000 Quimper
 Ti Jaouen, rue du roi Gradlon, 29000 Quimper
 Graffiti, Place Saint-Louis, 29100 Brest
 Notre Temps, 71 rue Pargaminières, 31000 Toulouse
 Ombres Blanches, rue Gambetta, 31000 Toulouse
 Librairie Occitane Paratge, 7 Place Saint Pierre, 33000 Bordeaux
 Ombres Méridiennes, 8 rue Saint Paul, 34000 Montpellier
 La Brèche, 34 rue de l'Université, 34000 Montpellier
 Les Nourritures Terrestres, 19 rue Hoche, 35000 Rennes
 La Dialectique Sans Peine, 4 rue Leperdit, 35000 Rennes
 Fédérop, 11 rue du Doyenné, 69000 Lyon

Diffusion : L'Harmattan, 18 rue des Quatre Vents 75006 Paris

Dépôt légal : 2e trim. 1979
 Commission paritaire n° 58675
 Les Imprimeurs Libres
 14-16 Passage des Soupis 75020 Paris

prix du numéro : 15 f

